SC 180

Trois classes de maternelle menacées de fermeture

Décision : l'Education nationale veut fermer à la prochaine rentrée une classe à Prévert, une à Fromont, une à Stendhal. Conséquence : c'est l'avenir des tout petits qui est menacé. Réaction : parents, enseignants, élus organisent la riposte. (Page 4)

AUBERMENSUEL

AUBERVILLIERS

Magazine municipal d'informations locales

N° 60 février 1997 ● 4 F

LOISIRS ● UN LIEU UNIQUE A DEUX PAS D'AUBER

Les bons plans de La Villette

A. Legrain, Cité des sciences

Cité des Sciences et de l'Industrie, Géode, Grande Halle, Cité de la Musique, parc et jardins... La Villette réunit, sur 55 hectares, de quoi satisfaire tous les appétits de découverte. Depuis 10 ans, plus de 50 millions de visiteurs y ont déjà goûté. Présentation du programme 97. (Pages 10 et 11)

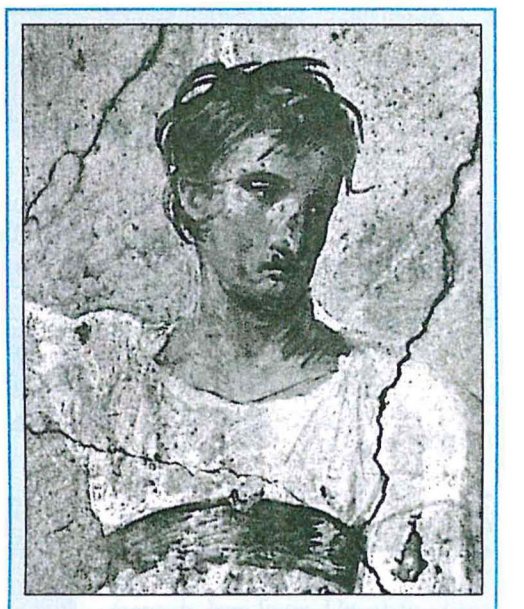

● SPECTACLE
Sertorius au Théâtre de la Commune (Page 17)

● LOGEMENT
Les difficultés de l'Office HLM (Page 3)

● PORTRAIT
Olivier de Berranger évêque du diocèse de Saint-Denis (Page 12)

● HISTOIRE
Il y a 35 ans Charonne (Page 12)

● CYCLISME
La nouvelle équipe des P'tits gars d'Auber (Page 14)

● ACCORDS AVEC L'ÉTAT ET LA RÉGION

Des atouts pour la Plaine

Aubervilliers et Saint-Denis viennent de signer deux contrats d'aménagement régional et de développement urbain. C'est bon pour la Plaine. Reste à gagner des crédits spéciaux pour le logement et l'amélioration des transports en commun. (Page 8)

Marc Gaubert

ANNONCES

"Le Cappuccino"
OUVERT MIDI ET SOIR
PIZZERIA ◆ GRILL
SPÉCIALITÉES FRANCAISE / ITALIENNE
RESTAURANT
TOUS LES JOURS, MENUS À 58F., 75F. PLUS CARTE
Salle de réception jusqu'à 100 personnes (anniversaire, mariage, baptêmes, séminaires, etc...)
TRAITEUR
A 500M DE LA PORTE D'AUBERVILLIERS
98, AVENUE VICTOR HUGO ◆ 93300 AUBERVILLIERS
RÉSERVATIONS 01 43 52 30 27

Fornet
PRESSING
Centre Commercial Emile Dubois
RETOUCHERIE - BLANCHISSERIE - LAVERIE

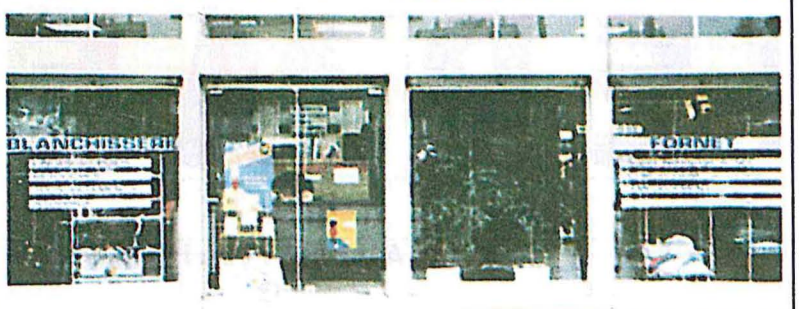

Nettoyage à sec dans la journée
Retouches tous vêtements dans la journée
Tout Repassage - Lavage au poids
Relais 3 Suisses
Tél. 01 43 52 32 49
156 rue Danièle Casanova 93300 Aubervilliers
M° : Fort d'Aubervilliers

PROMOTION DU MOIS

PULLS	18 F
JUPES	24 F
VESTES	24 F
PANTALONS	24 F
MANTEAUX	39 F

valable du 01/02 au 28/02/97

EVA
ENTREPRISE DE VIABILITÉ ET D'ASSAINISSEMENT
FAITES ROUTE AVEC EVA

135, rue Jacques Duclos 93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 79 43 50 - Fax. : 01 48 79 28 17

SANTILLY
SERVICES FUNÉRAIRES
POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
• Convoi à partir de 5760 F
• Monument à partir de 3650 F
Depuis le 8 janvier 1996, avec la fin du monopole, sachez que vous avez l'entière liberté de vous adresser aux Pompes Funèbres de votre choix.
Ne vous engagez pas avant de nous avoir consulté.
Le meilleur accueil et le meilleur service vous seront réservés.
POMPES FUNEBRES SANTILLY
48, rue du Pont Blanc - 93300 AUBERVILLIERS
(situé à proximité du Cimetière d'Aubervilliers)
Tél. 01 43 52 01 47
24 H / 24 · 7 JOURS / 7
HABILITATION PREFECTORALE N° 96 93.049 - JEAN-LOUIS SANTILLY - RC BOBIGNY A 339 022 931

Prisma
Nous avons des atouts pour vous convaincre...
FOURNITURES EN GROS
REVETEMENTS DE SOLS & MURS
DECORATION
TAPIS
PAPIER PEINTS
Des atouts ?
→ des prix de gros (réels...)
→ une équipe de professionnels
→ une connaissance du bâtiment (50 ans d'expérience)
→ un stock exeptionnel (sur 1000 m2 à Aubervilliers et 3000 m2 à Paris)
→ une gamme très étendue (du sac d'enduit à la moquette pure laine en passant par tous les types de peintures)
→ une disponibilité permanente
→ un service de livraison rapide et gratuit (en région parisienne, pour tout achat supérieur à 2000 F)
→ la publication du Guide de la peinture et de la décoration (envoi sur simple demande)
26, bd Anatole-France - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 49 37 11 41 - Fax. : 01 49 37 14 49
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Sommaire

Aubervilliers au quotidien
Le budget de l'OPHLM sous le poids des taxes et impôts de l'Etat
Menaces sur 3 classes de maternelle
Entretien avec Gérard Del Monte, maire-adjoint
Les lauriers de l'apprentissage
Loisirs en tous genres au Landy
(p. 3 à 7)

Edito
par Jack Ralite
(p. 7)

Aubervilliers au futur
Deux contrats pour l'aménagement de la Plaine Saint-Denis
(p. 8)

Vie municipale
Une journée d'étude pour améliorer la sécurité dans les quartiers
(p. 9)

Dossier
Sur le parc de La Villette
(p. 10 et 11)

Parcours
Portrait : Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis
Histoire : Il y a 35 ans, Charonne
(p. 12)

Forum
Qu'attend-on des services municipaux ?
(p. 13)

Sport
La nouvelle équipe du CMA cyclisme
Foot : Aubervilliers-Red star 93
(p. 14 et 15)

Culture
Ça jazz avec Banlieues bleues : deux concerts à Aubervilliers
Sertorius au TCA
(p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi
Que faire en cas d'accident du travail ?
Adresses et rendez-vous utiles.
Carnet.
(p. 18 et 19)

AUBERMENSUEL
N° 60 février 1997
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : février 1997
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00

Abonnement

Je désire m'abonner à **AUBERMENSUEL**

Nom .....

.....

Prénom .....

.....

Adresse .....

.....

Joindre un chèque de 60 F (10 numéros par an) à l'ordre du CICA, 7, rue Achille Domart 93300 Aubervilliers

LOGEMENT SOCIAL

● *Alerte à l'OPHLM : le budget 1997 est dans le rouge. L'Etat étrangle le logement social. Plusieurs réunions dans les cités permettent d'en débattre avec les locataires.*

Quel avenir pour les cités

Willy Vainqueur

Logements neufs que l'on a toutes les peines du monde à louer, appartements plus anciens que l'on ne peut pas rénover faute d'argent... L'Office HLM d'Aubervilliers, qui vient d'élaborer son budget pour 1997, est pris à la gorge, comme la grande majorité des organismes chargés du logement social en France. La situation est à ce point préoccupante que l'Office et la municipalité ont décidé d'en discuter avec l'ensemble des locataires. Pierre Ringot, président de l'OPHLM, envisage d'aller plus loin en envoyant à chaque locataire le détail de la destination du moindre franc avec la quittance de loyer. « Chacun verrait alors comment, au lieu de nous aider à développer et à réhabiliter le logement social, on nous pousse à devenir des collecteurs de taxes et impôts pour le compte de l'Etat ». Sur 100 francs versés par les locataires pour leur loyer, 18 francs sont engloutis par l'Etat et les services fiscaux, sous forme d'impôts et taxes. 60 francs (dont la moitié en intérêts) servent à rembourser les emprunts contractés auprès des banques par le passé pour construire. Avec le reste, soit environ 20 francs, l'Office doit gérer, payer le personnel d'entretien et de gardiennage, réparer, réhabiliter...

L'Etat retire du logement social deux fois plus d'argent qu'il ne lui en donne

C'est trop peu, bien sûr, pour couvrir les besoins d'un parc locatif de 8 400 logements dans lesquels vivent plus de 20 000 personnes. Il reste ainsi 3 282 appartements à réhabiliter. « Avec la diminution des prêts aidés par l'Etat pour ces opérations (les Palulos), nous avons beaucoup de mal à maintenir pour de tels travaux un rythme souhaitable de 400 logements par an. Nous pouvons seulement parer au plus urgent », déplore Pierre Ringot.

Quand l'Etat retire du logement social deux fois plus d'argent (212 milliards par an dont 90 de TVA) qu'il ne lui en donne (120 milliards en moyenne), rien ne va plus. Il serait pourtant facile de desserrer le nœud qui étrangle les offices HLM. Avec une TVA à 5,5 % comme en bénéficie Eurodisney (au lieu des 20,6 % actuels), celui d'Aubervilliers récupérerait 13 millions de francs cette année, de quoi multiplier par deux son budget entretien et réparations.

Régis Forestier

Rencontres dans les cités

Le 6 février : salle Mandela, rue André Karman,
Le 10 février : salle Manigard, rue L. et J. Martin,
le 11 février : salle Marcel Cachin,
le 12 février : préau de l'école Prévert,
le 13 février : salle Pasteur Roser,
le 19 février : local rue de Presles,
le 21 février : La Boutique, 120, rue Hélène Cochennec,
le 25 février : loge 91 Pont Blanc, à 14 heures
le 26 février : 48, rue Crèvecœur,
le 4 mars : espace Rencontres en présence de Jack Ralite.
Toutes ces rencontres, sauf celle du 25 février, ont lieu à 20 h 30 en présence de la direction de l'OPHLM.

RÉHABILITATIONS

Plusieurs dossiers de réhabilitation ont été déposés pour 1997. Ils concernent 108 logements, rue Danielle Casanova, 332, rue Firmin Gémier, et d'autres boulevard Anatole France. C'est le préfet qui est habilité à débloquer les subventions d'Etat (Palulos) sans lesquelles rien n'est possible en la matière.
Côté grosses réparations, pas un centime n'a pu être inscrit au budget 1997 de l'Office. On parera donc au plus pressé. Une bonne nouvelle toutefois : une étude de déteciton de présence éventuelle d'amiante vient de s'achever sur l'ensemble du patrimoine locatif. Elle s'est avérée négative.

Du côté des locataires

Frappés par le chômage, les difficultés, des locataires de plus en plus nombreux en viennent à repousser de mois en mois le paiement de leur loyer. Un phénomène qui n'est pas fait pour arranger les finances de l'Office car l'Etat l'oblige désormais à provisionner ce manque à gagner en bloquant plus de 5 millions de francs dans son budget. Mais surtout, cette situation indique clairement qu'il n'est plus possible d'augmenter les quittances. « A chaque fois, la cité est déstabilisée, des gens partent », témoigne Nadia Mattia, responsable de l'amicale des locataires (CNL) Villette. « Après la réhabilitation de ma cité, ajoute-t-elle, les quittances ont grimpé de 500 francs. Un couple de retraités, qui avait 7 à 8 000 F pour vivre est parti ainsi que deux jeunes enseignants ».

Les loyers tournent en général autour de 1 000 F par pièce. Ils peuvent parfois atteindre le tiers du budget familial. Dans ces conditions, beaucoup de locataires seraient en difficulté sans l'Aide personnalisée au logement (APL). Or le ministre du Logement a décidé que les indemnités pour accident du travail et les congés maternité seraient désormais comptabilisés dans les ressources et que les retraites modestes, après 65 ans, ne bénéficieront plus d'abattements. Résultat, nombre de locataires vont voir le montant de leur APL diminuer.

R. F.

Revue de presse

La banlieue et son avenir

A16. *Le Parisien* (3 janvier) nous informe que « sept villes concernées par la construction de l'A16 ont signé un projet de déclaration commune demandant l'arrêt de l'A16 à la hauteur de la Francilienne. »

Banlieue branchée. Le mensuel *Regards* (janvier 1997) consacre trois pages à la banlieue branchée : « Il y a cinq ans, avant que l'on ne parle du multimédia et des autoroutes de l'information, le concept de Métafort pouvait apparaître utopique. Aujourd'hui, un tel lieu d'expérimentation hybride se trouve conforté par la réalité ». D'après Pascal Santoni, directeur du Métafort, dans *Libération* (17 janvier) : « Il est temps que des projets d'avenir existent aussi en banlieue ».

Sécurité. « Branle-bas de combat contre l'insécurité » titre *Le Parisien* (10 janvier) à propos de la situation du 112, rue Hélène Cochennec. « La ville a durci le ton et les actions de prévention vont bientôt se doubler d'une plus grande fermeté. La ville dégage pour 1997 un budget exceptionnel de 600 000 F, il sera affecté à la rénovation des halls, au gardiennage... »

Logement. *Le Monde* (14 janvier) évoque le patrimoine HLM de la Ville de Paris en banlieue. « La RIVP, société d'économie mixte parisienne, est à Aubervilliers le deuxième bailleur de la ville avec un portefeuille de près de 1 000 logements. »

Radio. Jack Ralite était l'invité, dimanche 12 janvier sur France Culture, de l'émission mensuelle « Rendez-vous des politiques ». *Le Monde* (14 janvier) en publie des extraits.

Vélo. Selon le *93 Hebdo* (17 janvier) « Les p'tits gars ont un gros appétit pour la saison 1997 ». « La vedette du Tour 1992, Pascal Lino, repêché par BigMat Auber 93 », écrit *l'Equipe* (15 janvier). Javalet compte sur lui : « C'est une année charnière pour lui et il a faim ».

La Plaine. *Le Monde* (10 janvier) explique comment la Plaine Saint-Denis veut profiter de la dynamique du Stade de France : « Victime de la désindustrialisation, traversé par des autoroutes entre lesquelles s'élèvent des immeubles léprosés, ce quartier populaire aux portes de Paris prépare sa renaissance économique et sociale en cherchant à tirer parti des travaux engagés par la Coupe du Monde de football en 1998 ». Pour l'instant « l'Etat et la Région tardent à mettre la main à la poche ».

BD. Dans son dernier numéro de 1996, *Le Parisien* révèle que « depuis quelques mois Didier Daeninckx travaille avec Jacques Tardi à l'adaptation d'un de ses livres : *La der des der*. Ça devrait sortir à l'automne 1997 ».

Jan Hensens

Vite dit

Logement

● PRÉVENTION DES IMPAYÉS
L'Office HLM, le Trésor public et la recette municipale ont récemment signé une convention visant à réduire les dettes de loyers. Les impayés ont en effet des conséquences importantes. Ils pèsent sur le budget de l'Office dont les loyers constituent la ressource essentielle. Repérés souvent trop tardivement, ils peuvent faire plonger des familles dans un endettement insupportable. La démarche partenariale qui engage les trois signataires a précisement pour but de traiter les dettes de loyers dès leur apparition ainsi qu'à rechercher des solutions avec le locataire concerné dès que sa bonne foi n'est pas en cause.

● LES ANTENNES OPHLM
Depuis le 13 janvier, les horaires d'ouverture au public des bureaux d'accueil de l'OPHLM ont changé.
Ils sont ouverts, pendant la période hors loyer : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h, de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.
Pendant la période des loyers : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h, de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Précisions au 01.48.11.54.00.

● APPARTEMENTS A VENDRE
Un bureau de vente de la société ARC Promotion ouvre, dans le courant du mois, devant le marché couvert du centre-ville. Les personnes intéressées par l'achat d'un appartement neuf (du studio au 5 pièces) y trouveront toutes les informations concernant le programme de 68 logements prévu rue du Landy. Le prix moyen du m² est de 10 000 F, parking compris. Le bureau sera ouvert du jeudi au lundi de 14 h 30 à 19 h, sans interruption.

Service

● UNE CHARTE DE QUALITÉ
La Ferme d'Aurillac, restaurant traditionnel situé 269 avenue Jean-Jaurès, a signé récemment une charte de qualité avec une dizaine de restaurateurs du département. Sous le label « Art de vivre en Seine-Saint-Denis » ces professionnels s'engagent à respecter des normes de qualité et d'accueil.

● CHANGEMENTS DE DIRECTION
- Après plusieurs dizaines d'années d'activité, Robert Chadefaux, administrateur de biens immobiliers, vient de prendre sa retraite. Le cabinet, situé 12 avenue de la République, continue cependant son activité sous forme de SARL. Antoine Battistelli en est le gérant. Les heures d'ouverture sont inchangées : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi). Renseignements au 01.48.33.91.30
- Fermé depuis la liquidation du groupe Félix Potin, le magasin d'alimentaiton, situé à l'angle de l'avenue Victor Hugo et de la rue Edouard Poisson, vient de rouvrir ses portes. Il a été repris par la société Sud-Vision. Il est ouvert tous les jours, sauf le lundi.

Cinéma

● LE PREMIER QUI DIT NON
A l'heure du bouclage de ce numéro, France 2 programmait pour le 5 février à 20 h 30, la diffusion d'un film tourné il y a quelques mois à Aubervilliers avec de nombreux habitants : *Le premier qui dit non.* Sur un scénario écrit avec Didier Daeninckx, le metteur en scène Maurice Failevic évoque l'histoire d'un jeune footballeur qui s'oppose à main mise de sa cité par une bande de dealer. Le film réhabilite certaines valeurs, trop souvent oubliées aujourd'hui, comme la solidarité, la générosité, le courage de surmonter sa peur, de lutter contre la passivité, l'indifférence, le chacun pour soi.
Projeté à l'espace Renaudie le 11 décembre, il devrait être inscrit dans la programmation du Studio en mars.

CARTE SCOLAIRE ● *Stendhal, Francine Fromond et Jacques Prévert*

3 maternelles menacées

Colère des enseignants et des parents d'élèves à l'annonce des fermetures de classes prévues pour la rentrée de septembre. C'est une remise en cause de l'accueil des tout petits.

Marc Gaubert

Réunion, samedi 24 janvier, des parents et enseignants de l'école Stendhal.

La mauvaise nouvelle a été annoncée mi-janvier, en même temps que la confirmation de l'ouverture à Jules Vallès qu'élus, parents et enseignants avaient réclamée l'an passé. Aussitôt, le maire a écrit à l'inspecteur d'académie, M. Bottin, pour lui demander de réexaminer les décisions de fermeture et de le recevoir rapidement.

Côté parents et enseignants, la réaction a été tout aussi vive. Un courrier immédiat de la FCPE à l'inspection académique et des réunions, samedi 24 janvier, à l'initiative des maîtres et maîtresses dans les trois écoles, ont donné le ton. « Au lieu de mener une politique de qualité basée sur l'enfant, on ne se base que sur des nombres et on décide des fermetures d'une façon uniquement comptable », s'est indigné un enseignant de Stendhal. L'effectif minimum requis pour maintenir toutes les classes dans cette école est en effet de 301, or les prévisions ne vont que jusqu'à 298 enfants. « Autrement dit, a ajouté l'enseignant, on nous ferme une classe pour 3 élèves de moins ! »

Carmen Caron, maire-adjointe à l'enseignement, souligne que dans ces conditions l'accueil des petits de tout juste trois ans ou un peu moins risque d'être remis en cause. Pourtant, en septembre dernier, 63 enfants dans cette situation avaient trouvé place en maternelle, notamment à Stendhal. Des enfants nés en 1994 pourraient se retrouver sur une liste d'attente. L'élue précise que deux décharges permettant de dégager un maître pour faire fonction de directeur seront du même coup dans la balance, l'une à Stendhal, l'autre à Prévert. Enfin, elle rappelle la politique municipale de solidarité entre toutes les écoles de la ville. Fromont et Prévert recevant ainsi des enfants en surnombre à Paul Bert, cette dernière école risque de se retrouver en surcharge. Avant d'envisager des actions de protestation plus radicales, parents et enseignants, appuyés par la municipalité, ont déjà lancé des pétitions.

PAROLES DE PARENTS
Danielle Messant, coordinatrice de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) pour la ville, estime que « nous vivons dans une commune qui connaît chaque année de forts mouvements de population et surtout qui se situe à un niveau socio-économique difficile où la scolarisation précoce, à condition qu'elle se fasse dans de bonnes conditions, est garante de l'égalité des chances pour le parcours scolaire de beaucoup d'enfants ».
Dans un courrier à l'inspecteur d'académie, elle précise : « Pour l'école Stendhal, qui recrute des enfants d'un quartier très difficile, la municipalité a investi dans de gros travaux de rénovation l'an dernier afin d'accueillir au mieux ces élèves. Il serait dommage que cette infrastructure ne soit plus exploitée à son plein potentiel... Quant aux écoles Fromont et Prévert, elles couvrent toutes les deux le même secteur géographique (le quartier Villette qui fait l'objet d'un contrat de ville avec l'Etat et la Région), ce qui laisse supposer qu'une très légère augmentation de la demande d'accueil les mettrait immédiatement dans une situation ingérable. D'autant que les caractéristiques de ce quartier sont très similaires à celles de l'école Stendhal : familles en grande difficulté et forts mouvements de population ».

ENTRETIEN ● *Face aux rigueurs de l'hiver*

Les services municipaux répondent présent

GÉRARD DEL MONTE, maire adjoint délégué aux travaux et au personnel, évoque la mobilisation des services techniques municipaux pendant la dernière grande période de gel.

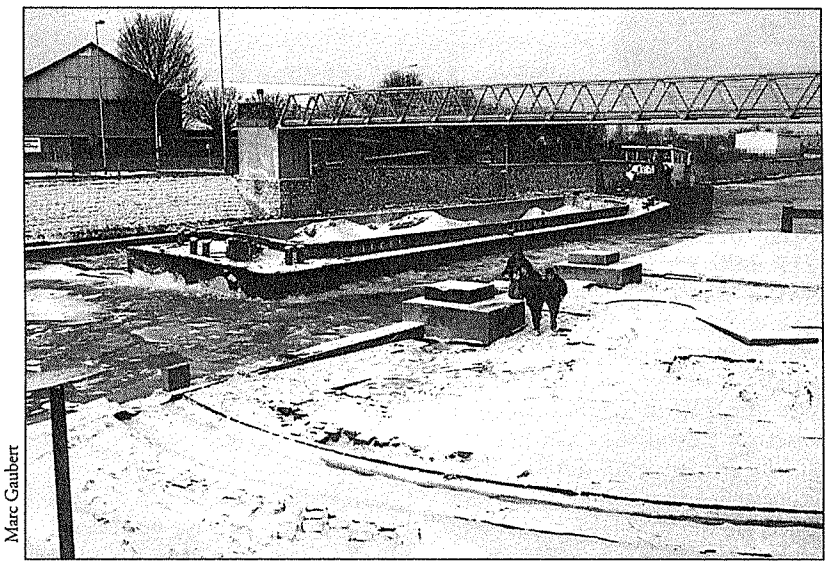
Marc Gaubert

Une chute de 10°C peut prendre l'allure de catastrophe naturelle.

● Quels ont été les moyens humains et matériels engagés par la ville pour permettre aux piétons et aux automobilistes de circuler aussi bien que possible ?
Gérard Del Monte : Pendant une dizaine de jours, une quinzaine d'agents ont été occupés, toute la journée, à casser et à évacuer la glace des caniveaux. Quant au salage, il s'est fait de nuit, dans des conditions parfois extrêmement difficiles. Le 24 décembre, par exemple, de 20 h à 2 h du matin, six communaux ont passé leur réveillon de Noël à déverser, avec deux saleuses, seize tonnes de sel. Le 31 décembre, de 6 h à 17 h, il a fallu trois saleuses, huit hommes et quarante-sept tonnes de sel dont douze répandues manuellement sur les trottoirs pour parer à tous dangers.

● Le gel a-t-il provoqué de nombreuses ruptures de canalisation ?
G. D.-M. : Oui, et souvent à des heures impossibles. Le 30 décembre à 23 h à la station d'essence de la rue du Pont Blanc, le 2 janvier à la même heure avenue Victor Hugo. Le 3 janvier a été une nuit très dure, rues des Cités, Reclus, Crèvecœur, Moutier, Barbusse. Le 4 janvier à 6 h 30 les rues Cochennec et Beaudelaire ont été en partie verglacées suite à une fuite d'eau ; le 5 janvier, rue des Cités, et le 6, rue du Port. J'ajoute que dans la nuit du 27 décembre il y a eu 2 incendies, 44, boulevard Félix Faure et 5, rue Réchossière. L'eau des lances à incendies a entraîné des plaques de verglas que les services municipaux ont dû aussitôt saler.

● Quelles leçons retenez-vous de l'activité des services publics dans ces conditions climatiques tout à fait particulières ?
G. D.-M. : D'abord, je suis toujours étonné de voir comment une chute de 10°C dans un pays comme la France peut prendre l'allure de catastrophe naturelle. Ensuite, il faut constater que, sans le dévouement, le travail de milliers de salariés des communes, des départements, d'EDF... le froid aurait paralysé totalement notre pays.
Quand certains ne voient que du corporatisme et du conservatisme dans les mouvements sociaux qui ont agité le pays pour préserver des acquis durement gagnés au fil du temps, il faut reconnaître que ce sont les fonctionnaires territoriaux, l'ensemble des salariés du service public qui ont maintenu la France en état de marche dans cette période.

Propos recueillis par Patrick Trovel

● ENVIRONNEMENT

Quand l'air effraie

Lundi 13 janvier, le ciel parisien sentait le souffre. Les capteurs d'Airparif, dont l'un est situé rue Bordier à La Villette, mesurent les trois polluants de l'air : l'ozone (O3), le dioxyde d'azote (NO2) et le dioxyde de souffre (SO2). C'est ce dernier qui, en dépassant le seuil de 350 microgrammes/m3, a conduit au déclenchement de la procédure d'alerte de niveau 3. Dans ce cas, Airparif prévient la Préfecture qui se charge de répercuter l'information et qui a autorité pour demander aux industriels de réduire leur production et pour éventuellement limiter le trafic automobile.
Les industries, les centrales de chauffage notamment, grosses productrices de SO2, tournaient alors au maximum. Par ailleurs, régnaient des conditions météorologiques empêchant les particules de se dissiper.

Curieusement, cette pollution a cependant été très localisée. En effet, au plus haut de l'alerte, le capteur installé à la porte d'Aubervilliers ne relevait que 84 microgrammes/m3. Pour quelles raisons la ville a-t-elle été épargnée ? L'explication est simple : parties de la zone industrielle de Vitry, les fumées néfastes ont été portées par un vent sud-est qui les a portées vers le sud de Paris, puis vers l'ouest de la capitale. Ainsi, le pic a été enregistré à 13 heures dans le VIIe arrondissement : 600 microgrammes/m3.

Patricia Follet

URGENCES MÉDICALES ● *Apprécié du public et pourtant peu soutenu par l'Etat*

Le Samu perd des forces

L'Etat réduit de 200 000 francs la participation, déjà bien faible, qu'il verse au Samu 93.

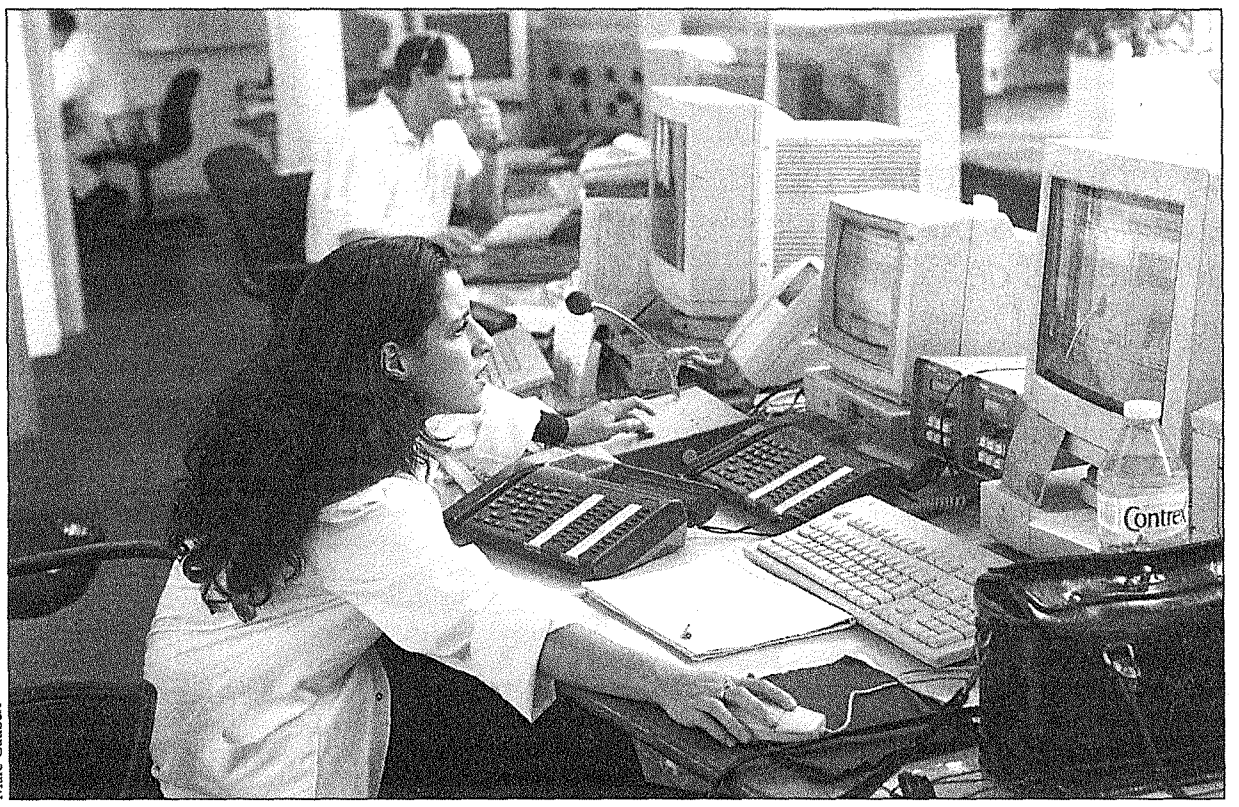

Marc Gaubert

Plus un seul centime ne sera versé au centre d'appels du Samu malgré le nombre croissant de demandes.

Avec un peu plus de 4 000 appels sur Aubervilliers, le Samu 93 doit faire face à un nombre croissant d'interventions. Plus de 100 000 dossiers ont été traités sur le département en 1996. Pourtant l'Etat ne cesse de réduire sa contribution au financement du Service médical d'urgence. Participation déjà limitée à 500 000 francs en 1992 et qui a été ramenée cette année à moins de 200 000 francs. Décision supplémentaire : plus un seul centime ne sera versé au centre 15 public, centre de réception et de régulation des appels (CRRA). Dans la majorité des cas, lors des demandes d'intervention, le Samu fait appel à un médecin généraliste, membre de l'Union 93, syndicat des médecins, qui se rend par ses propres moyens auprès du malade. Mais dès que l'appel manque de précision ou en cas d'accident de la route, on envoie les ambulances du Samu. Le patient est ensuite dirigé vers un hôpital public. Le coût est élevé. Or, l'Etat ne versera plus un denier pour ce type d'intervention.

Le conseil général, conscient de l'utilité d'un tel service, renouvelle chaque année une subvention régulièrement révisée. Le budget de fonctionnement du Samu atteint dix millions de francs par an. Le Département finance plus de trois millions de francs, les hôpitaux dépendant de l'Assistance publique, le reste.

« Nous encaissons une perte de 200 000 francs, ce n'est pas énorme. Mais, symboliquement, ce désengagement de l'Etat heurte beaucoup de consciences », résume le docteur Lapandry, directeur-adjoint du Samu.

Robert Clément, président du conseil général, dénonce « cette dérive et demande au ministre de la Santé que l'Etat assume ses responsabilités en matière d'urgence médicale. »

Marie Bernard

Plus de 4 000 appels sur Aubervilliers

Cette année le centre 15 a dû faire face à 4 125 appels sur Aubervilliers. Plus de 50 % des interventions ont été opérées par des médecins de garde ou des généralistes et concernaient des accidents à domicile : problèmes digestifs, pulmonaires, cardiaques, fièvre... Bonne nouvelle ! Depuis plusieurs années, le nombre d'accidents de la route diminue en flèche. Le Samu 93 dispose de sept ambulances. Cinq sur le site de l'hôpital Avicenne couvrent tout le département et deux sur l'hôpital André-Grégoire à Montreuil sont destinées uniquement aux interventions de pédiatrie.

112 Cochennec

Pour rétablir une qualité de vie qui s'était fortement dégradée depuis quelques mois, la municipalité vient de prendre, après plusieurs réunions avec les partenaires concernés, un certain nombre de mesures concrètes.

Depuis le 15 janvier, un gardiennage des parties communes a été mis en place. Des agents de surveillance, en civil et munis de badges, sont présents toutes les nuits. Cette décision s'accompagne d'initiatives destinées à redynamiser la vie sociale de la cité.

La boutique du 120, nouveau lieu de rencontre, fonctionne depuis début janvier. Des acteurs de la vie locale l'utilisent pour y mener des activités. Des petits déjeuners avec des élèves du CES Gabriel Péri s'y sont déroulés ; une permanence des 10-13 ans s'y tient régulièrement ; l'Omja assure une aide aux devoirs...De plus, deux nouveaux agents d'accueil et de nettoiement sont affectés à l'antenne HLM dont le bureau sera transféré au rez-de-chaussée du 112.

La ville prend notamment à sa charge le coût du gardiennage de nuit et la remise en état des halls dégradés soit 600 000 F.

Dans un courrier adressé aux habitants du 112, Jack Ralite a détaillé l'ensemble de ces dispositions et en a appelé à la participation de chacun.

F. M.

INITIATIVE ● *120, rue Hélène Cochennec*

Une boutique ouverte sur le quartier

Willy Vainqueur

Plusieurs dizaines d'adolescents se sont déjà retrouvés pour un quitte ou double et un goûter géants.

Derrière la devanture entièrement vitrée, les passants regardent les gamins s'amuser. Certains s'arrêtent, un peu surpris, et vont aux nouvelles. La boutique du 120 rue Hélène Cochennec revit !

Refaite à neuf, elle est utilisée depuis le début de l'année par différents acteurs de la vie locale. Premier en action, le service qui s'occupe des 10-13 ans organisait, le 3 janvier, un après-midi jeux.

Pour faire connaissance avec les jeunes, des animateurs se sont d'abord promenés une semaine entière dans le secteur.

Dans un deuxième temps, une permanence, qui fonctionne le mercredi et le samedi après-midi et durant les vacances scolaires, a été mise en place.

La constitution rapide d'un groupe de jeunes de la cité venant régulièrement est indispensable au succès de cette initiative. Déjà, quelques filles sont tentées par l'idée de faire de la danse. Des spécialistes vont organiser des activités sportives sur le quartier.

Pour la collectivité

La boutique doit devenir progressivement un lieu d'animation et un point de ralliement pour les sorties. Tout en respectant la personnalité des enfants, l'objectif est de les habituer aux règles de la collectivité et de les amener progressivement à découvrir et à intégrer des structures comme les centres de loisirs et l'Omja.

Ce lieu n'étant pas réservé exclusivement à la jeunesse, il servira également à d'autres activités et à d'autres publics. Ainsi une réunion de locataires y a déjà eu lieu et une autre est prévue avec les responsables de l'OPHLM. Par ailleurs, la devanture vitrée est utilisée comme panneau d'information tant pour les enfants que pour les adultes.

Frédéric Medeiros

Vite dit

Concertation

● ENQUÊTE PUBLIQUE
Une enquête publique portant sur la ZAC Heurtault se déroule jusqu'au 28 février, au service urbanisme de la ville, centre administratif, rue de la Commune de Paris. Les riverains peuvent prendre connaissance des détails du projet et faire part de leurs observations sur un registre spécialement ouvert à cet effet. Ils peuvent également s'informer auprès du commissaire enquêteur qui tiendra une dernière permanence le vendredi 28 février de 14 h à 17 h. Renseignements au 01.48.39.52.80.

Entreprises

● INQUIÉTUDES CHEZ FRANCE TELECOM
Les salariés du centre d'approvisionnement de France Telecom, rue du Landy, sont inquiets pour leur avenir. La direction a, en effet, annoncé le prochain déménagement de l'entreprise. Deux sites sont envisagés : l'un à Bobigny, l'autre dans les Magasins généraux. La difficulté de rénover les locaux de la rue du Pilier est avancée pour justifier ce transfert. En fait, il pourrait masquer une restructuration importante entraînant des réductions d'effectif. Avec aujourd'hui environ 130 salariés, cette unité de France Telecom a déjà perdu une quarantaine d'emplois en 4 ans.

● UNE AIDE AUX INDUSTRIELS
La Chambre de commerce de Paris-Seine-Saint-Denis a récemment signé, avec Inotech, l'Anvar et la Fédération des industries métallurgiques, une convention créant une Maison de l'Industrie et des Technologies sur la Plaine Saint-Denis. Cette structure ouverte dans le courant du mois, 221 av. du Président Wilson, a pour mission de recenser les besoins d'aides technologiques des industriels locaux et de leur proposer des solutions. C'est également l'aboutissement d'un partenariat réussi avec les villes concernées et l'Etat.

Santé

● PETITS DEJ' POUR G. PÉRI
La mission santé jeunes du service communal d'hygiène et de santé organisait, en janvier, des rencontres autour de petits déjeuners avec les élèves de 6e de Gabriel Péri. Accueillis à la boutique du 120, rue Hélène Cochennec, les jeunes, autour de croissants et petits pains gentiment fournis par le boulanger du 108, ont pu discuter à bâtons rompus avec des professionnels de l'adolescence.
De retour au collège, les élèves ont visité une expo BD portant sur la sexualité, la contraception, les drogues, le corps qui change... Les thèmes suscitant des questions étaient repris en classe, en présence du professeur, et une liste de personnes à contacter en cas de problème était communiquée. Un suivi de cette opération, menée en collaboration avec la direction du collège, est d'ores et déjà prévu, et des rencontres régulières se dérouleront à la boutique.

Travaux

● SUR LA VOIRIE
- Rue du Chemin Vert, la Compagnie générale des eaux procède à un changement de canalisations. Achèvement du chantier : fin février.
- Quai Lucien Lefranc, le conseil général rénove l'éclairage public et change notamment l'ensemble des candélabres. Durée des travaux : 2 mois.

● A LA TRÉSORERIE PRINCIPALE
Une importante rénovation vient d'être effectuée à la trésorerie principale, 1 bd Anatole France. Réfection des peintures, rénovation de l'éclairage et du hall d'accueil... l'ensemble des travaux vise à améliorer le fonctionnement du centre et l'accueil du public.

Vite dit

Prévention

● LES TRANSPORTS EN COMMUN EN SCÈNE
Dans le cadre des actions de prévention et d'invitation au développement de la citoyenneté, notamment dans les transports en commun, des comédiens de l'association l'Etincelle jouent dans les établissements secondaires de la ville des petits spectacles mettant en situation le comportement des usagers de la RATP. Chaque représentation est suivie d'un débat avec les élèves. La première rencontre a eu lieu le 23 janvier à la SEGPA Diderot. Cette initiative bénéficie des aides financières liées au contrat de ville et se déroule en partenariat avec la RATP et le conseil communal de prévention de la délinquance.

● PRÉVENTION ROUTIÈRE
Le Comité départemental de la Prévention routière renouvelle la campagne d'information et de sensibilitation qu'elle mène depuis plusieurs années en direction des jeunes de 9 à 12 ans. L'installation des pistes d'éducation routière est prévue dans plusieurs établissements scolaires de la ville. Elles doivent aider les élèves à acquérir les habitudes et attitudes qui en feront de bons usagers de la route. L'an dernier, cette campagne, qui fait aussi l'objet d'un concours, avait concerné plus de 1 500 élèves. Elle se déroulera cette année jusqu'à la fin avril.

● ÉCHARPES D'OR
Aubervilliers figure parmi les lauréats du concours national des Echarpes d'Or de la Prévention routière. La ville a, en effet, été nominée (ex-aequo avec Le Haucourt dans l'Aisne) dans la catégorie Actions de prévention. Cette distinction, remise le 2 janvier dans les salons de la préfecture, récompense l'ensemble des initiatives prises dans la ville durant l'année 1995 : exposition au centre de santé, remise de dépliants d'information lors de l'achat de la vignette, interventions dans les écoles, campagne de vérification de l'éclairage des véhicules, nombreux articles dans Aubermensuel...

FORMATION ● *Comment associer la théorie à la pratique en entreprise ?*

Les lauriers de l'apprentissage

Le 13 janvier dernier, plus de quatre cents jeunes étaient réunis par la Chambre des métiers de Seine-Saint-Denis à l'espace Rencontres pour la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes. L'apprentissage a le vent en poupe.

Marc Gaubert

Plus de quatre cents jeunes sont venus recevoir le précieux parchemin qui leur ouvre les portes à un métier de l'artisanat. La plupart ont été reçus au CAP dans les domaines aussi divers que la coiffure, l'esthétique, la vente, la boulangerie, le bâtiment ou la mécanique. Mais tous avaient un point commun : ils doivent leur diplôme à l'apprentissage.

Le principe ? Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail spécifique de un à trois ans s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans. Il permet une qualification sanctionnée par un diplôme professionnel grâce à une formation pratique en entreprise et des enseignements théoriques dispensés par un Centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section spécialisée de lycée professionnel. Dans l'entreprise, le jeune est encadré par un maître d'apprentissage qui lui transmet son savoir-faire et suit pas à pas ses progrès.

L'apprenti reçoit un salaire de son employeur qui va de 25 % à 78 % du SMIC, suivant son âge et son avancée dans sa formation. La formule permet donc d'apprendre concrètement un métier, d'acquérir une formation reconnue tout en étant rémunéré avec à la clef de sérieuses chances de décrocher un emploi. Ainsi, selon une enquête réalisée par la Chambre des métiers de Seine-Saint-Denis auprès de ses jeunes diplômés, seuls 28 % d'entre eux restaient à la recherche d'un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme. Les autres étaient embauchés, à l'armée ou poursuivaient leur formation.

Des résultats encourageants dans un contexte où les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage. Cette formule de formation en alternance est très prisée. L'Ile-de-France comptait, en 1986, 29 500 apprentis, ils sont aujourd'hui plus de 50 000.

Résultat, les jeunes sont de plus en plus nombreux à se tourner vers ce type de formation, qu'ils soient en fin de 3e ou qu'ils aient quitté le système scolaire. Les premiers doivent s'informer, dans un premier temps, auprès de leur lycée et des conseillers du centre d'information et d'orientation. Les seconds peuvent se rendre directement à la mission locale d'Aubervilliers. Jean Louis Da Costa, conseiller technique explique : « Pour décrocher un contrat, il faut tout d'abord trouver un maître d'apprentissage dans une entreprise. Cette démarche appartient au jeune.

A la mission locale, en liaison avec l'ANPE, nous prospectons les entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes et nous facilitons les démarches des jeunes qui sont à la recherche de ce type de contrat. » L'an passé, 70 jeunes se sont rendu à la mission locale. Près de la moitié d'entre eux ont été placés.

Bénédicte Philippe

POUR EN SAVOIR PLUS
● *Du 26 février au 8 mars :* journées portes ouvertes dans les CFA organisées par le conseil régional.
● Minitel : 36 14 CFARIF
● Mission locale : 122, bis, rue André Karman. Tél. : 01.48.33.37.11
● CIO : 80, rue Henri Barbusse. Tél. : 01.48.33.46.07

Le chiffre du mois

32 243

C'EST LE TONNAGE DE DÉCHETS collectés et traités en 1996 à Aubervilliers. Cela correspond à 25 447 tonnes d'ordures ménagères,à 6 081 tonnes d'objets encombrants et de nettoiement de voirie, à 470 tonnes de gravats issus des travaux publics, à 272 tonnes de déchets produits par le service des espaces verts, à 684 tonnes de boues issues des égouts de la ville, à 660 tonnes de déchets des marchés, à 2 tonnes de déchets toxiques (piles, huiles, batteries...) et à 627 tonnes de verre et papier à recycler. Ce tonnage est stable depuis plusieurs années mais les coûts de traitement ne cessent d'augmenter. Pour collecter ces 34 243 tonnes, la ville emploie ses services municipaux et s'adresse à des entreprises privées ce qui entraîne une dépense de 15 818 508 F par an. Le coût annuel du traitement des déchets qui suit l'enlèvement est de 10 315 470 F. Ces dépenses ont des répercussions sur les impôts locaux. Depuis avril 96, une redevance des déchets industriels banals fait supporter le coût du traitement de ceux-ci aux entreprises. Le développement des collectes sélectives (verre, papier...), contrairement aux autres déchets, évite le coût de mise en décharge et apporte une recette sur leur revente.

L'Observatoire de la société locale

SOLIDARITÉ ● *Le Secours populaire multiplie les initiatives*

Bon pied bon cœur

« Lors des réceptions organisées à Noël par la ville pour les demandeurs d'emploi et leur famille, notre comité tenait un stand d'information. Une dizaine de chômeurs sont venus proposer spontanément leur participation bénévole à nos prochaines actions. » Le sourire illumine le visage de Jeannine Moualed et de Claudine Pejoux quand elles évoquent cet élan du cœur. Toutes deux comptent parmi les bénévoles entrés depuis novembre 1996 au bureau du comité local du Secours populaire. Elles ajoutent : « Tout le monde ne peut pas donner de l'argent. Mais chacun peut consacrer un peu de temps aux autres »

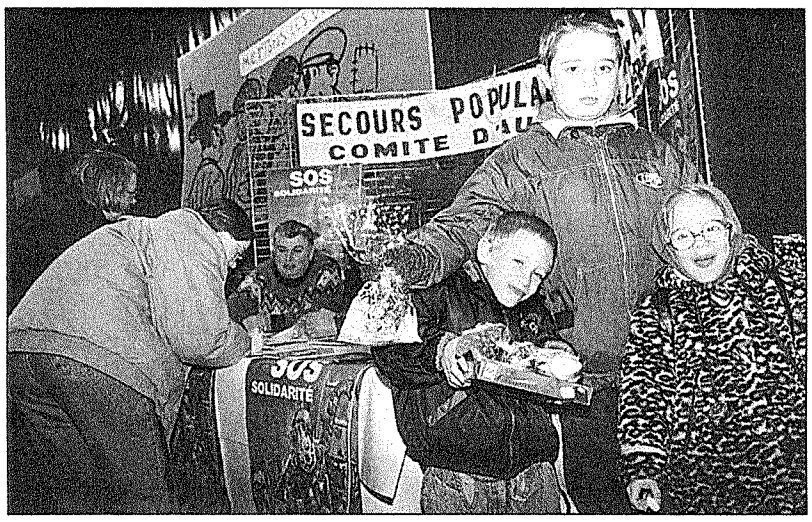

Willy Vainqueur

Le stand du Secours populaire lors de la réception offerte aux sans emploi.

Cette solidarité, le comité souhaite la voir se développer. « Depuis quelque temps, souligne Claudine Pejoux, déléguée aux relations publiques, l'objectif du Secours populaire à Aubervilliers se limitait à la distribution de vêtements et couvertures et à la tenue d'une permanence. Aujourd'hui, nous voulons renforcer notre présence pour nous faire connaître. »

Leur participation à la réception de la ville en faveur des demandeurs d'emploi a été une première étape. L'équipe entend multiplier les contacts, notamment lors des fêtes de quartier et des rassemblements associatifs. Par ailleurs, elle souhaite renforcer ses liens avec les services municipaux.

Parallèlement à cette présence accrue sur le terrain, le comité veut multiplier les initiatives envers les plus démunis. En collaboration avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), une distribution de bons d'achat de denrées de base aura lieu le mercredi 26 février à l'espace Rencontres. D'autres projets sont en gestation : l'envoi d'enfants en famille d'accueil lors des grandes vacances, l'organisation d'une braderie de Noël...

Si la vie du comité se déroulait jusqu'alors essentiellement dans le quartier de la Villette, aujourd'hui, elle souhaite rayonner sur toute la ville. Portée par ce nouvel élan, l'antenne pourrait prochainement déménager pour un local plus central. A suivre.

Patricia Follet

● CONTACT
20, rue Bordier.
Tél. : 01.48.33.21.58 et 01.48.33.42.14
Permanence le 1er mercredi du mois, de 17 h 30 à 19 h.

A l'écoute des sans-emploi

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS voulant aider les sans-emploi viennent de voir le jour.

Le comité local CGT d'action des sans emploi propose des aides au recouvrement des droits auprès des Assedic, de la Caisse d'Allocations familiales... Son action vise aussi au rapprochement entre salariés et chômeurs autour du combat pour l'emploi. Dans cet esprit, il organise une assemblée-repas, à la Bourse du travail, le 12 février à 10 heures. Au programme : marche unitaire pour l'emploi, inscription des chômeurs pour les prochaines élections prud'homales...

L'Association solidarité emploi d'Aubervilliers (ASEA) est ouverte à tous les chômeurs, indemnisés ou non, RMIstes et moins de 25 ans. L'ASEA a mis en place deux initiatives originales : une évaluation (compétences mais aussi goûts et aversions) qui permet d'élargir son champ de recherche et des visites d'entreprises pour « récolter » des offres de travail.

P. F.

● CONTACTS
Comité local CGT
Permanence : lundi de 10 h à 12 h.
Tél. : 01.48.34.35.99 (tous les jours)
ASEA
Permanence : mardi et jeudi de 9 h à 12 h. Tél. : 01.42.43.93.68
Bourse du travail
13, rue Pasteur.

LANDY ● *Rencontre parents, enfants, animateurs*

Loisirs en tout genre

Marc Gaubert

Lors de cette visite, les parents ont pu apprécier les activités de leurs enfants et discuter avec les animateurs.

Une vingtaine de parents a, le 20 janvier dernier, au centre Henri Roser, découvert plus en profondeur le travail de la nouvelle équipe d'animateurs des 6-13 ans de l'unité enfance, en place depuis un trimestre.

Cette rencontre fut l'occasion de nouer des contacts, d'échanger des points de vue, de poser des questions et de déambuler de salle en salle. Des panneaux explicatifs détaillaient le contenu et les objectifs pédagogiques de chaque atelier proposé aux enfants. Comment apprendre, par exemple, à être à l'écoute grâce à une activité d'éveil musical ; à développer son sens logique par la pratique de l'informatique ; à savoir se contrôler en faisant de l'aïkido ?

Bon révélateur de l'indice de satisfaction du jeune public, les graphiques sur la fréquentation du centre. Champions toutes catégories, les 7-9 ans qui sont les plus nombreux parmi les 35 à 40 enfants présents chaque soir. Autre preuve du caractère fédérateur du lieu, les inscrits viennent de 45 familles du quartier.

Des nouveautés à venir

Les parents ont également découvert une expo photo réalisée par leurs enfants sur les endroits du quartier qu'ils aiment ou n'aiment pas. Chaque cliché était légendé avec leurs mots de gamins. Cette rencontre fut aussi l'occasion de présenter de futures activités telles une initiation au jardinage, la création d'un spectacle autour du cirque, la participation à un concours de caisses à savon au parc de La Courneuve.

Cette liste non exhaustive est révélatrice des changements à venir à Roser et dans les maisons de l'enfance, et correspond à la volonté affichée par Aubervacances-Loisirs de proposer dans ses centres des activités plus attractives et plus diversifiées.

Frédéric Medeiros

● CONTACT
Unité enfance centre Roser
Tél. : 01.48.34.12.30 ou 01.48.34.96.66

Images

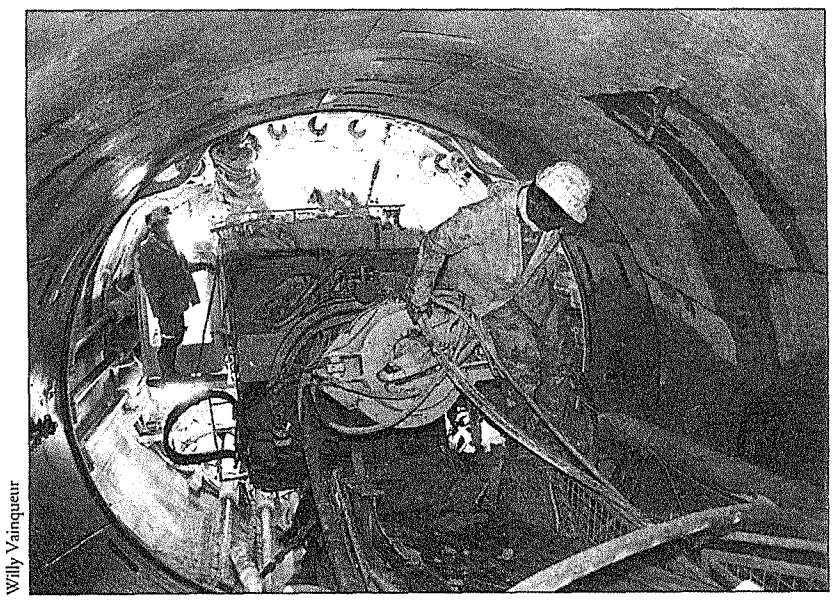

Willy Vainqueur

Un tunnel sous la Plaine

Les 95 tonnes de Josiane ne l'empêchent pas de se mouvoir, et elle creuse, depuis le début de l'année, son petit bonhomme de chemin. A raison de six mètres par jour, c'est au printemps qu'elle verra le bout du tunnel. Long de 290 mètres, celui-ci passera sous le canal, près du pont Francis de Pressensé, et permettra d'évacuer les eaux pluviales de plusieurs villes, dont Aubervilliers, vers le futur bassin de rétention de la Plaine situé sous le terrain d'entraînement du Stade de France. Pour compléter ce dispositif anti-inondation, un nouveau collecteur d'eau sera mis en chantier en 1998. Partant du Fort, il traversera Aubervilliers et sera relié au tunnel. L'ensemble des travaux est financé et supervisé par le conseil général et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap).

D.R.

La neige au rendez-vous

A la grande joie des 92 élèves de CM1 et de CM2 de Macé, Quinet, Vallès, Condorcet, la neige était bien au rendez-vous à Saint-Jean-d'Aulps. A la demande de l'inspection académique et en raison du plan Vigipirate, les enfants étaient partis en classe de neige en car et non en train. Durant trois semaines, ils ont partagé leurs journées entre ski et études. Au programme, également, quelques sorties et rencontres aussi originales qu'instructives. Visite d'une fromagerie et du musée de la musique mécanique à Gêts. Discussion sur les secours en montagne et avec un météorologue. Du 14 mars au 2 avril, un deuxième séjour est prévu. 150 enfants de Varlin, Hugo, Joliot-Curie, Robespierre, Gémier, Balzac partiront à leur tour.

Ce que j'en pense

Questions de société

● **Par Jack Ralite,** *sénateur-maire d'Aubervilliers*

Aubervilliers a commencé l'année avec des actes intéressants. En effet, janvier, ouvert par un effort de service public, des services municipaux face à l'offensive du gel, a été marqué par des initiatives qui concernent tous les habitants de la ville.

Notre première richesse

D'abord la signature, le 20 janvier à la Préfecture de Région, avec Saint-Denis, l'Etat et la Région Ile-de-France de deux contrats qui auront des conséquences positives pour nos deux villes jusqu'en 2015. Ils sont une aide pour réaménager l'espace public, un point d'appui pour développer les transports, notamment prolonger la ligne n°12 du métro qui nous fait cruellement défaut, construire des logements et continuer à créer des emplois sur la Plaine, ce dont toute la ville et les finances locales ont grand besoin.

C'est que la Plaine Saint-Denis est notre première richesse, notre principale zone d'emploi et notre potentiel de développement le plus important. Chaque jour confirme l'atout qu'elle représente, surtout lorsque les villes travaillent main dans le main.

Nous avons bien fait, depuis 10 ans, d'engager l'action pour son réaménagement.

Précisons que les contrats signés portent sur 3 ans et apportent à la ville 41,4 millions, elle-même apportant 37,4 millions.

La concrétisation du Métafort

Autre acte heureux : l'initiative du Métafort avec la rencontre « Cité, Cyber, Citoyens » les 24 et 25 janvier, à la Cité des Sciences et de l'Industrie du Parc de la Villette, à laquelle étaient associés chercheurs, entreprises, particulièrement France-Telecom et Canal Plus, et qui a rassemblé 4 000 personnes. Ce rendez-vous participe à la concrétisation du Métafort mais contribue aussi à faire d'Aubervilliers une ville reconnue et innovante dans les nouvelles technologies. 19 projets initiés par le Métafort furent présentés et un grand spécialiste américain fit le voyage étant donné l'originalité du projet.

La police est un métier

Nous avons aussi inauguré, le 13 janvier, 59 logements neufs réalisés par la société HLM FFF, 156 bd Félix Faure, qui contribuent par leur qualité à améliorer, après Arus, le quartier du Pont Tournant. Le 18 janvier, nous avons visité, avec le directeur de la police départementale et le commissaire, 2 très grands logements destinés aux 16 appelés du contingent qui contribuent à améliorer la sécurité dans la ville, notamment dans sa dimension préventive, grâce à une présence plus importante d'îlotiers, essentielle mais encore trop insuffisante. L'échange de vue initié par le secteur prévention de la ville, le 22 janvier, avec une dizaine d'autres communes de province et de la région parisienne sur les expériences de sécurité nous a confortés dans l'idée qu'il appartient d'abord à ceux dont c'est le métier, les policiers, de prendre en compte ces problèmes.

Cependant, nous avons été amenés à prendre des dispositions exceptionnelles sur une des cités de la ville, le 112, rue Hélène Cochennec, où des dégradations permanentes, la multiplication des actes d'incivilité et de la délinquance, posaient de sérieux problèmes. Avec l'OPHLM, nous avons pris des mesures et mis en place une démarche quartier sous la responsabilité d'un élu. Cette démarche s'inscrit dans le long terme et peut faire expérience pour toute la ville.

Notre souci essentiel reste cependant de favoriser le maintien ou la reconstruction d'un lien social fort dans la ville, de développer tout ce qui peut aider à l'insertion, notamment par l'emploi mais aussi par le sport et la culture.

Des atouts particuliers

Car, si à Aubervilliers la population est confrontée à de grandes difficultés, elle possède aussi des atouts particuliers. On ne dira jamais assez, par exemple, combien l'existence d'un grand club sportif, ses 7 000 licenciés, ses 43 sections différentes, est un atout irremplaçable d'intégration, de prévention et de développement du lien social. Ainsi de la présentation, le 13 janvier, de l'équipe professionnelle du CMA cyclisme, conduite cette année par Pascal Lino qui a porté le maillot jaune durant 7 étapes du Tour de France. Six des coureurs de BigMat Auber 93 sont actuellement sur les routes du Tour du Mexique où ils brillent comme ils ont su le faire l'année dernière dans le Tour de France et à Atlanta. Le président de la Fédération de cyclisme avait tenu à faire le déplacement et toute la presse était présente.

De même, le match du mois qui a rassemblé le 11 janvier, dans une joyeuse émulation, 2 000 supporters de Saint-Ouen et Aubervilliers lors de la rencontre des 32es de finale de la Coupe de France, restera dans les annales. Le club de Karim Belkebla s'occupe par ailleurs de 350 jeunes passionnés de foot.

L'Etat réduit ses participations

Il reste, comme je l'ai dit lors de la signature du Contrat de développement urbain et du Contrat d'aménagement régional, que l'Etat doit s'impliquer davantage dans les volontés de développement initiées dans les communes, particulièrement la nôtre.

Il ne peut pas reprendre, par exemple, d'une main ce qu'il donne de l'autre. Or, il réduit chaque année ses participations légales traditionnelles ce qui amenuise sa subvention pour le Contrat de développement urbain.

Citoyens et rigoureux

Soyons citoyens et rigoureux : il ne s'agit pas de défendre des intérêts particuliers contre l'intérêt général. Il s'agit pour l'ensemble du pays, la Région, le Département de prendre davantage en compte une ville où, avec quelques autres, naît et est concentrée une part importante des problèmes du pays. Aubervilliers, comme Saint-Denis, comme la banlieue ne posent pas des problèmes à la société mais posent des problèmes de société.

AMÉNAGEMENT URBAIN ● *250 millions de francs pour la Plaine*

Un solide point d'appui

Aubervilliers et Saint-Denis ont signé avec l'Etat et la Région deux contrats pour la Plaine. Tout n'est pas gagné mais l'étape est importante.

Marc Gaubert

Les berges du canal, les quartiers du Landy, du Marcreux et du Pont Tournant figurent parmi les sites retenus.

Définie comme un site stratégique de développement urbain (dans le dernier schéma directeur régional d'Ile-de-France), la Plaine va bénéficier de l'aide de l'Etat et de la Région. Ils vont intervenir aux côtés des collectivités locales par le biais d'un Contrat de développement urbain (CDU) et d'un Contrat d'aménagement régional (CAR). Ces accords constituent avec le Grand Projet urbain (GPU) rattaché à la politique de la ville, les premiers contrats d'ampleur que l'Etat et la Région signent avec Aubervilliers et Saint-Denis depuis que celles-ci ont défini leur projet urbain et adopté leur charte intercommunale visant à la revitalisation de la Plaine. Est-ce une forme de reconnaissance de la pertinence et de la qualité d'une démarche engagée il y a 10 ans ? Toujours est-il qu'elle servira de cadre de référence pour les projets qui seront initiés durant les vingt prochaines années.

D'ici 1998, 250 millions de francs provenant de l'Etat, de la Région et des deux Villes vont être investis au titre du CDU et du CAR. Les actions financées serviront à la création de boulevards urbains pour 109 millions de francs, à l'acquisition de terrains pour 78 millions de francs et à la réalisation d'aménagements divers (places publiques, espaces verts...) pour 63 millions de francs. 31 % de cet argent sera consacré à la partie albertivillarienne de la Plaine. Est ainsi prévue la construction de différentes voies (rues, mails...) notamment entre les gares du RER B et D et la rue du Landy sur la commune de Saint-Denis, et à l'est de la rue des Fillettes à Aubervilliers.

Du côté du canal, les berges vont être aménagées dans les quartiers du Pont Tournant et du Marcreux. Avec, pour ce dernier, la création d'un square et d'une passerelle piétonne. Un mail et une vaste place marquant l'entrée de la ville vont être construits à la porte d'Aubervilliers et à l'entrée sud de la Plaine. Le projet d'un parc urbain proposé sur le site par la Région fera l'objet d'une étude plus approfondie.

L'ensemble de ces opérations ne sera réalisable qu'après avoir procédé aux acquisitions de terrains prévues dans le cadre du CDU.

Les signataires se sont fixé comme objectifs, à long terme, de favoriser la création de 60 000 emplois sur le secteur ; d'améliorer le réseau de transports en commun ; de permettre la construction d'environ 10 000 logements, tout en réhabilitant le parc ancien ; de privilégier un meilleur équipement urbain et un environnement de qualité.

Pour les atteindre, les deux municipalités, au-delà de cette première phase, devront s'employer à ce que l'Etat et la Région tiennent leurs engagements de manière régulière et durable notamment dans le domaine du transport et du logement.

Frédéric Medeiros

● COMMENTAIRE

Jack Ralite : « Il faut passer aux réalisations pratiques »

La signature des contrats était accompagnée d'une conférence de presse au cours de laquelle le sénateur-maire, Jack Ralite, a déclaré : « Je signe avec beaucoup de plaisir, avec une espérance lucide et sans aucune frilosité ces deux documents ».

Il a cependant insisté sur l'idée qu'il faudrait aller plus loin dans cette articulation entre Etat et collectivités locales.

Jack Ralite a également tenu à souligner que sur les quelque 79 millions de francs qui vont bénéficier à Aubervilliers, si 15,2 venaient de l'Etat, 26,2 de la Région, la Ville, de son côté, verserait tout de même 37,4 millions de francs. Et que la participation de l'Etat étalée sur les trois années à venir était à relativiser compte tenu des 14,4 millions de francs qu'il prélevait depuis trois ans sur le budget de la ville par le biais de transferts de charges et de réductions de dotations.

Il a rappelé, enfin, qu'en novembre dernier, les conseils municipaux de Saint-Denis et d'Aubervilliers réunis avaient adopté à l'unanimité un vœu réclamant le développement des transports en commun sur la Plaine, et notamment le prolongement de la ligne de métro n°12.

F. M.

CONTRAT DE VILLE ● *Les projets pour 1997*

Solidarité, prévention, citoyenneté

Si le Contrat d'aménagement régional et le Contrat de développement urbain concernent plutôt des aménagements, le contrat de ville a un caractère essentiellement social.

Le contrat de ville est en prise directe avec les actions menées sur la ville par les différents acteurs sociaux.

Signé pour cinq ans entre l'Etat, la Ville et le Fonds d'action social (FAS), il entame sa troisième année. 25 millions de francs sont engagés par la Ville, 8 par l'Etat, 2 par le FAS. L'essentiel des efforts portent sur les quartiers Villette Quatre-Chemins et Landy.

Pour cette année, on peut, entre autres, relever :

- L'ouverture de trois bibliothèques-centres de documentation dans trois écoles (Marc Bloch, Edgar Quinet, et une autre à la Villette, à déterminer). Elles se transformeront, en fin de journée, en ateliers-écriture pour les enfants en difficulté.
- Une initiative, à la maternelle Fromond, en collaboration avec la PMI, autour de la première séparation mère-enfant.
- Une extension des horaires d'ouverture du café restaurant sans alcool La Rosa, dans le quartier du Landy.
- Des rencontres entre les élèves de la SEGPA du collège Diderot et des juges, des responsables d'associations, des élus... autour du thème de la loi.
- Le développement des relations entre le Groupement d'intérêt public du Stade de France et de jeunes demandeurs d'emploi, par le biais de la Mission locale.

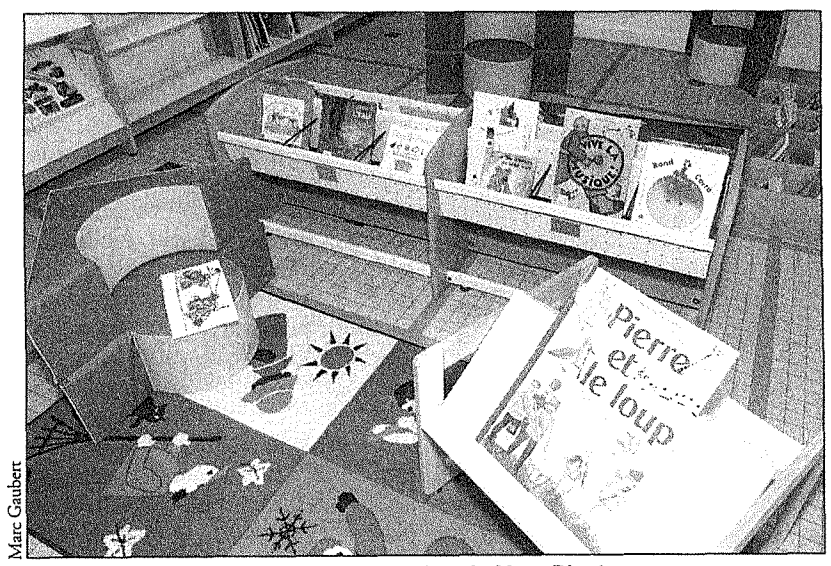

Marc Gaubert

La bibliothèque-centre de documentation de Marc Bloch : un espace pour lire, se documenter et apprendre pendant et en dehors du temps scolaire.

Comme le résume Denise Single, chef de projet contrat de ville et GPU sur la commune : « L'objectif essentiel des projets 97 s'inscrit dans la démarche engagée depuis trois ans : développer la solidarité, la citoyenneté et la prévention ».

A noter, également, que ce contrat permet aux associations albertivillariennes, dont l'action s'inscrit dans la politique de la ville, d'obtenir des subventions au titre du 1 % associatif et du Fonds interministériel à la Ville.

Au chapitre des aménagements inscrits dans cet accord, figurent l'embellissement de la place de la cité République et celui des abords de la cité Presles-Barbusse.

Le prolongement du chemin du Marcreux, l'aménagement de la rue du Port, de la place située à son croisement avec la rue Gosset, et des espaces extérieurs de la rue Heurtault au niveau du futur collège, seront, eux, réalisés dans le cadre du Grand Projet urbain (GPU).

F. M.

● PÉTITION

DES TRANSPORTS EN COMMUN CORRESPONDANT AUX BESOINS DES USAGERS

A l'initiative des conseils municipaux de Saint-Denis et d'Aubervilliers, une pétition demande :

- **Le prolongement de la ligne de métro n°12 jusqu'à la Mairie d'Aubervilliers.**
- **La réalisation de la ligne de tramway entre Paris depuis la station Evangile de la ligne E du RER jusqu'à Epinay-Villetaneuse, et sa préfiguration immédiate par une ligne d'autobus.**
- **L'amélioration de la fréquence de la ligne de métro n°13 par son dédoublement.**
- **La construction du premier tronçon de la ligne de métro automatique Orbitale de la Mairie d'Aubervilliers à la Défense.**

Pour la signer, des cartes T ont été envoyées dans tous les foyers avec un journal commun aux deux villes. Elles sont aussi disponibles à la mairie.

INSÉCURITÉ ● *Une journée d'étude en mairie, le mercredi 22 janvier*

Médiation ou répression ?

Venus de plusieurs communes, Rouen, Rennes, Hérouville-Saint-Clair... des élus, des fonctionnaires et des animateurs sociaux ont échangé les expériences entreprises pour prévenir l'insécurité dans les cités.

En ouverture des travaux, Jack Ralite a évoqué le grand besoin que chacun ressent de débattre des multiples expériences qui se déroulent un peu partout en France pour enrayer la multiplication des actes d'incivilité, voire de délinquance qui empoisonnent la vie quotidienne de nombreuses cités. « En fait, devait noter de son côté Bernard Vincent, maire adjoint délégué à la prévention et à la sécurité des personnes et des biens, à l'issue de la journée d'étude, on voit se dessiner deux grandes lignes d'action, l'une cherchant à développer la médiation sociale, l'autre, des structures plus sécuritaires ». Les problèmes d'insécurité posés aux communes dans de nombreux quartiers les obligent en effet à réfléchir à des services nouveaux, tout en prenant garde, comme le rappelle Bernard Vincent, « à ne pas entrer en concurrence avec l'Etat. Nous voulons bien collaborer avec lui, analyser ensemble, mais pas prendre sa place ».

Willy Vainqueur

Les problèmes d'insécurité posés aux communes les obligent à réfléchir à des services nouveaux.

Qui faut-il, par exemple, envoyer dans les cités la nuit ? Des médiateurs sociaux ou des policiers municipaux ? Les expériences des uns et des autres en la matière ont été écoutées et discutées sans aucun a priori. A Hérouville-Saint-Clair, on a opté pour la seconde solution. Huit agents, revêtus de tenues un peu sportives pour les différencier de la police nationale, ont été recrutés et formés. Bien qu'une enquête auprès de la population ait montré un soutien à 90 % à cette initiative, les agents ont rencontrer des difficultés, en particulier auprès de certaines bandes de jeunes.

A Rennes et Rouen, on a préféré des médiateurs sociaux. Qu'ils aient, à Rennes, l'objectif de réduire le sentiment d'insécurité par leur présence, de repérer et signaler les dégradations, de faire remonter les griefs et doléances des locataires, ou à Rouen de jouer le rôle de correspondants de nuit auprès de tous ceux qui sont amenés à se déplacer dans la cité : médecins, plombiers, particuliers, leur présence semble s'avérer très positive.

Aucune conclusion définitive n'a été tirée des discussions. D'autant que les structures prenant en charge les initiatives sont infiniment variées : ici, un service municipal, là, l'émanation d'une régie de quartier, ailleurs, une société HLM. Très divers aussi, les financements, car cela coûte cher. L'important, comme devait le souligner Bernard Vincent, n'était-il de voir à travers ces expériences et les questions qu'elles posent « un bouger dans les têtes » ?

Régis Forestier

● *Conseil municipal du 20 janvier*

Relance de la ZAC du Marcreux

L'essentiel de la séance du conseil municipal a été consacré à une présentation de la nouvelle comptabilité publique M14. Nous reviendrons sur ces règles nouvelles qui s'imposent à toutes les communes. Parmi les autres questions à l'ordre du jour, les élus ont examiné les objectifs d'aménagement de la ZAC du Marcreux et approuvé les premiers dossiers d'attribution de subvention pour l'amélioration de l'habitat dans le cadre du Fonds d'intervention de quartier.

Le Marcreux va connaître un développement qui s'appuie sur la confortation d'un tissu urbain diversifié. Autrement dit, on y retrouvera côte à côte des logements et des activités. Il comprendra également un parc d'environ un hectare. Une nouvelle Déclaration d'Utilité publique a été demandée. Elle permettra à la collectivité d'acquérir les parcelles dont elle n'est pas encore propriétaire. Le périmètre concerné, où se trouvent deux maisons dont une seule habitée, un terrain nu et un garage de mécanique en très mauvais état, est délimité à l'ouest par le viaduc de l'autoroute et la voie SNCF, à l'est par les locaux d'activités (Lux, Alu, Stricher, Apret Vit), au sud, enfin, par une voie nouvelle qui constitue l'axe principal de la ZAC.

Pour ce qui est du Fonds d'intervention de quartier, les élus ont approuvé une première proposition d'attribution de 30 subventions d'un montant de 145 000 F destinées à des propriétaires privés voulant améliorer leur habitat. Rappelons que ces aides sont financées par la ville, le conseil général, la Caisse de Dépôts et la banque Gallière.

R. F.

● PROCHAIN CONSEIL
Mercredi 26 février, 19 heures
à l'Hôtel de Ville.
Ordre du jour : Orientations du budget 97. Toutes les séances sont publiques.

Image

Marc Gaubert

Des vœux pour l'avenir d'Aubervilliers

Représentants du monde associatif, sportif, culturel, artistique, chefs d'entreprise, enseignants, commerçants, responsables de l'administration communale et des services publics...
Plus d'un millier de partenaires de la ville ont participé à la réception du protocole, le 10 janvier à l'espace Rencontres, répondant ainsi à l'invitation de Jack Ralite et de la municipalité.
Dans une salle embellie d'un décor floral réalisé par le service des espaces verts, ce rendez-vous traditionnel fut l'occasion pour chacun de nouer des contacts et de discuter, de façon informelle, du présent et de l'avenir d'Aubervilliers.

Rencontres

● CONVENTION

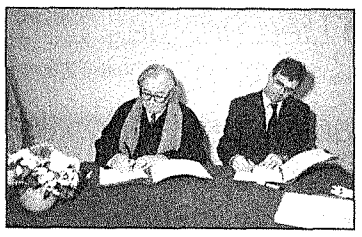

La ville d'Aubervilliers et l'agence EDF-GDF de Pantin-Aubervilliers viennent de passer une convention pour aider ceux qui s'installent à Aubervilliers à mieux connaître la ville. L'accord, signé vendredi 10 janvier par le maire, Jack Ralite, et Patrick Soyeux, chef de l'agence EDF, prévoit de remettre à chaque nouvel abonné une lettre de bienvenue du maire. Y sera joint un coupon permettant de retirer à l'Hôtel de Ville plusieurs documents d'informations sur la commune. Le nouvel arrivant aura également la possibilité de s'inscrire à une visite guidée de la ville en autocar. Une première visite est prévue le 22 mars.

● ENVIRONNEMENT

Sylvain Ros et Pascal Beaudet, respectivement maire-adjoint délégué à l'environnement et à la vie des quartiers, ont rencontré leurs homologues de Saint-Denis le 17 janvier en vue de l'élaboration de la charte intercommunale pour l'environnement. Les deux villes sont effectivement associées dans une démarche commune. Le document en préparation porte sur des sujets très divers allant de la lutte contre la pollution (bruits, déchets...) à l'amélioration du paysage. Des commissions thématiques sont actuellement en cours de constitution. La charte devrait être proposée au conseil municipal très prochainement.

● POUR LES POLICIERS AUXILIAIRES

Le samedi 18 janvier, le maire, Jack Ralite, l'adjoint à la prévention et à la sécurité, Bernard Vincent, le directeur départemental de la sécurité publique, Daniel Quantin, le commissaire principal, Pascal Le Borgne, et ses principaux collaborateurs inauguraient les locaux rénovés par l'OPHLM, 37-39, boulevard Anatole France, pour les 16 policiers auxiliaires en poste à Aubervilliers. Si cette rencontre permettait de souligner la bonne coopération qui avait accompagné cette opération, elle était également l'occasion de rappeler la nécessité d'avoir des effectifs de police – titulaires et stables – à la hauteur des besoins de la commune.

● AVEC LE PRÉFET

Le foyer de la rue des Fillettes a fait l'objet d'une réunion de travail en préfecture avec Jack Ralite, le 20 janvier. Un projet de démolition du bâtiment actuel, suivi d'une reconstruction est en effet actuellement à l'étude. Il s'agissait d'en examiner les modalités techniques et financières.

● PROJET PÉDAGOGIQUE

Lundi 27 janvier, Jack Ralite, maire, et Bernard Sizaire, élu responsable des Relations internationales, accueillaient à l'Hôtel de Ville une délégation d'enseignants des lycées M. de Suares de Madrid (Espagne) et A. Righi de Tarante (Italie). Carmen Caron, maire adjointe à l'enseignement, des responsables et des enseignants du lycée Henri Wallon étaient également présents. Cette amicale réception constituait une première prise de contact destinée à affiner le projet européen sur l'environnement que les trois établissements ont engagé. Dénommé « Atmosphère, Atmosphère », il bénéficie du soutien de la communauté européenne.

LE PARC DE LA VILLETTE

● *Lieu unique, ce n'est pas seulement un jardin, un musée ou un complexe de salles de spectacles mais un espace culturel où se conjuguent toutes les formes de récréations par le savoir, par les arts et par les loisirs.*

Dossier réalisé par Laurence Tournecuillert
Photos : Marc Gaubert

Les bonnes rece'

Avec ses 55 hectares, le site des Abattoirs de Paris a été aménagé en un immense parc, parsemé d'équipements culturels : la Cité des Sciences et de l'Industrie, le Zénith, le Hot Brass, le Théâtre, la Grande Halle. Enfin, la Cité de la Musique dont dépendent le Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris et le Musée de la musique, dernier-né de la Villette.

Chaque année, 400 manifestations y sont organisées et environ 10 millions de visiteurs viennent se régaler. Un véritable raz-de-marée qui s'explique par la qualité du lieu et des manifestations. Se conjuguent ici de nombreux ingrédients qui font le succès de la formule.

A deux pas d'Aubervilliers

Ainsi la Cité des Sciences n'est pas un musée comme les autres mais une cité active, inventive et animée. Tous les efforts sont faits pour que chacun, petits et grands, spécialistes ou amateurs, puissent appréhender le monde scientifique et technique d'aujourd'hui, découvrir et préparer celui de demain.

De son côté, le projet du Parc de la Villette repose sur l'idée d'un lieu de type nouveau, d'ouverture sur la ville, d'attention aux questions de société, de dialogue entre les cultures du monde, d'un équilibre entre la fête et l'esprit, accessible au plus grand nombre.

De rayonnement international, La Villette n'est pas coupée de son environnement proche. Il existe ainsi des initiatives locales, menées conjointement avec les communes voisines, dont Aubervilliers. Les centres de loisirs y ont leurs habitudes, les classes du conservatoire donnent des concerts à la Cité de la Musique. Le foyer des jeunes travailleurs héberge des petits provinciaux venus en classes Villette... Autant d'échanges qui ne demandent qu'à se développer.

S'oxygéner, s'instruire, se divertir, c'est un menu digne des grands chefs que le Parc de la Villette vous offre. Un espace conçu pour tous les âges, tous les goûts, toutes les bourses et à deux pas d'Aubervilliers.

Servez-vous à volonté et consommez sans modération.

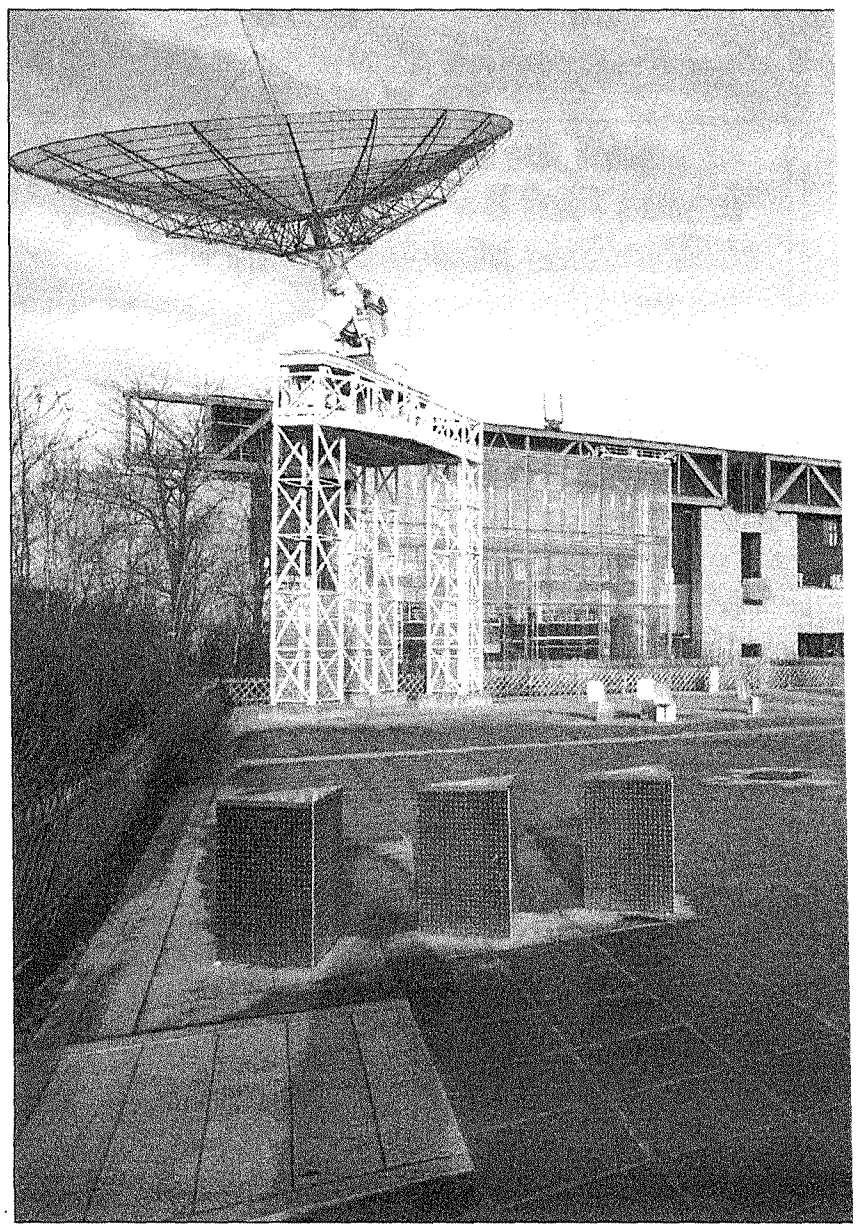

Infographie Cité des Sciences

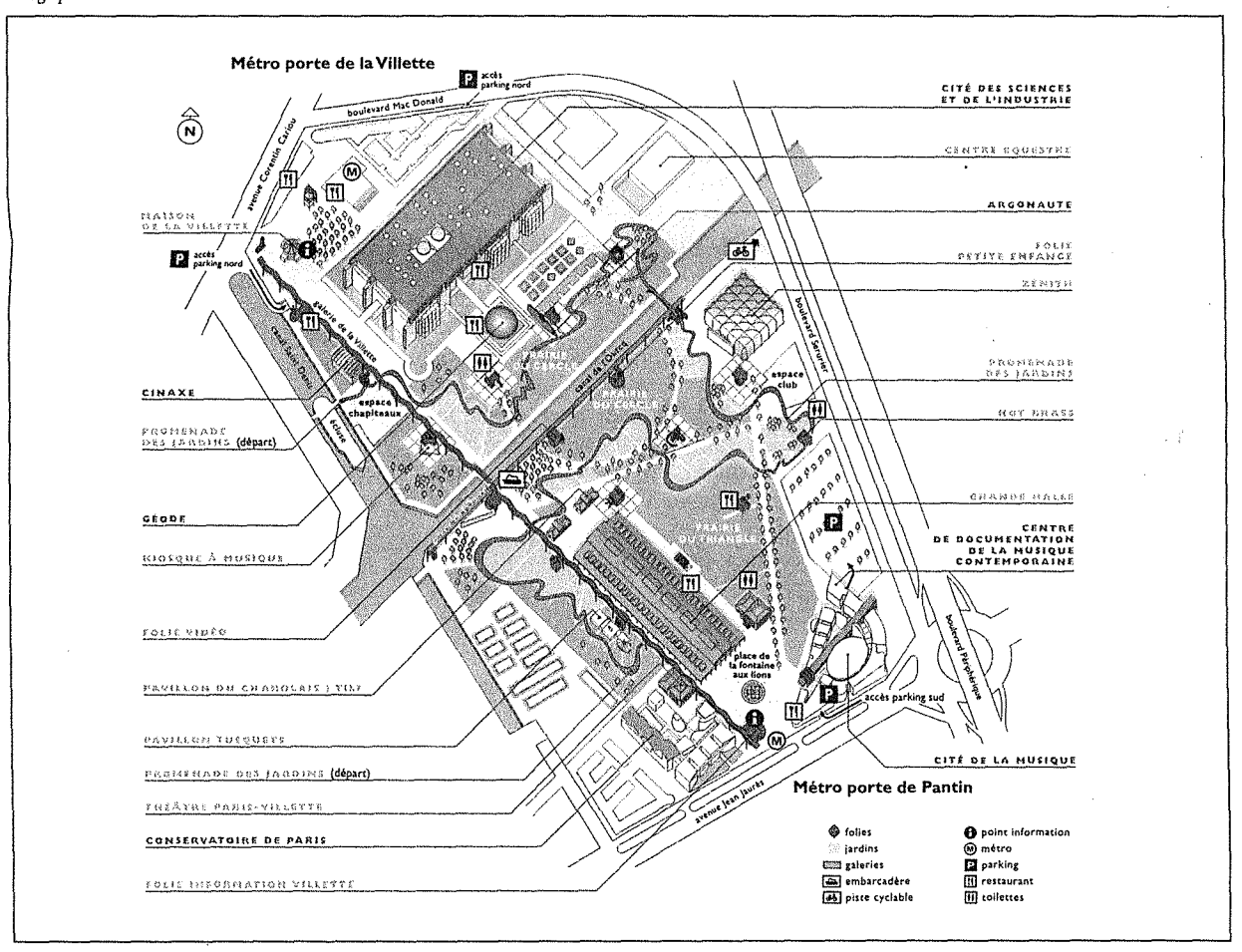

Assaisonnements nature

Avec ses 55 hectares, la Villette est le plus grand parc parisien. Aménagé par des paysagistes et des plasticiens en dix jardins à thème, c'est un parcours de 3 kilomètres qui s'offre à tous, cyclistes et piétons, de jour comme de nuit. Ces dix jardins aux noms enchanteurs sont autant d'univers où la nature est mise en scène, offrant une vision de campagne en plein cœur de la ville. On retiendra *Le jardin des vents et des dunes* avec ses éoliennes, son mur de voiles, son pont mobile et ses matelas gonflables ; *Le jardin des brouillards* placé sous le signe de l'eau ; *Le jardin des bambous* avec son air de forêt tropicale et son ambiance sonore. Incontournable pour les enfants, *Le jardin des dragons* : son squelette transformé en un espace d'acrobaties, sa langue en un toboggan, il repose dans une forêt d'arbres venus d'Amérique.

Les grandes pelouses offrent un lieu idéal, tour à tour terrain de football, lieu de rencontres, de farniente au soleil, de musique spontanée. Des manifestations gratuites y sont organisées pendant l'été. Feux d'artifice, cinéma, bals, concerts, autant d'activités qui permettent à chacun d'y trouver son compte.

● *Grande Halle, Hot Brass, Conservatoire, Cité de la Musique...*

Des morceaux de choix

Chaque été, La Villette jazz Festival investit le site de ses espaces de plein air pour des concerts gratuits à ses salles de spectacles avec des formules d'abonnements attractives. Un accent est porté cette saison sur les possibilités de travail des 300 musiciens invités avec des amateurs et sur la pédagogie au sein d'ateliers.

Il y a du nouveau du côté de la Cité de la Musique puisqu'à la programmation très intense de concerts, s'ajoute désormais le musée. Il a ouvert ses portes le 18 janvier dernier. Une collection de 900 instruments anciens et modernes, partitions, tableaux retracent l'histoire de la musique, depuis l'Italie baroque jusqu'aux recherches les plus contemporaines. Le musée détient certains instruments remarquables et parfois uniques, parmi lesquels des archiluths vénitiens du XVIIIe siècle, des flûtes à bec de Hotteterre, une vièle sarangi d'Inde, le synthétiseur de Franck Zappa...

Des animations sont proposées autour de l'exposition. Une approche vivante des pratiques musicales d'hier et d'aujourd'hui.

Par ailleurs, sur l'ensemble du site, régulièrement stars confirmées ou découvertes, grands concerts ou concerts clubs, permettent à chacun de vibrer aux rythmes du monde.

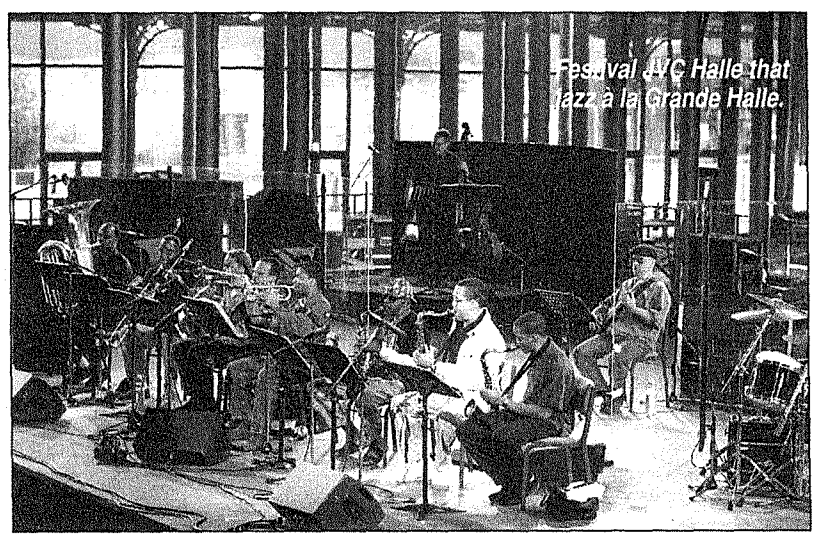
Festival JVC Halle that jazz à la Grande Halle.

tes de la Villette

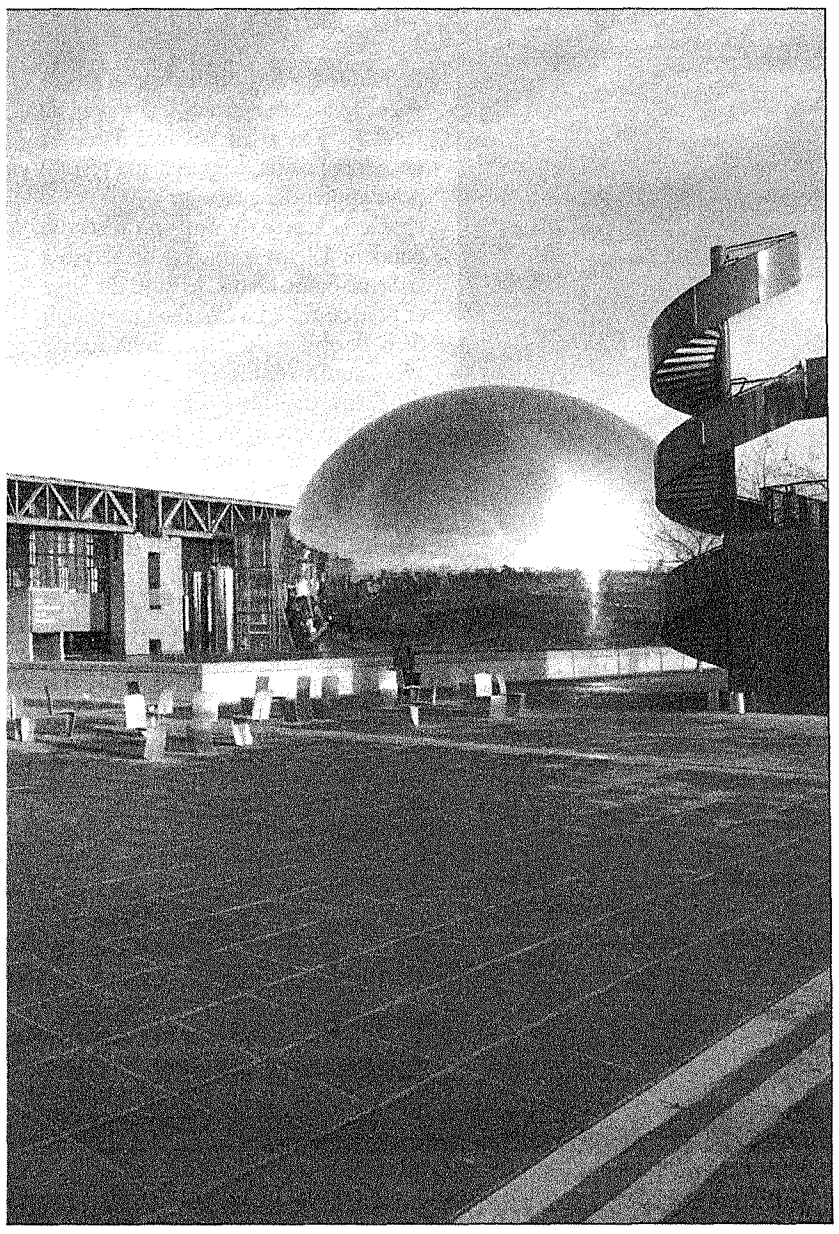

● *Expositions à la Grande Halle*

Au menu 1997

Les expositions organisées par la Grande Halle sont consacrées à des sujets de société et d'actualité.

La Villette entend ainsi répondre aux attentes d'une société en quête de sens et de représentations. Elle vise également à apporter des éclairages sur des problèmes de notre époque : renaissance des nationalismes, montée de l'intolérance, reconnaissance de l'autre, devenir de la planète. Deux grands axes de réflexion sont engagés autour de « L'homme et le conflit » et « L'homme et son environnement ».

Très prochainement se tiendra l'exposition photographique « Mali d'ici et là-bas... Evry/Kayes », réalisée par Patrick Zachmann. Un dialogue entre les familles maliennes restées au pays et leurs proches venus travailler et vivre en banlieue parisienne. Un témoignage sur l'émigration africaine, une approche d'une communauté partagée, une façon particulière de vivre sa culture et ses traditions.

Dans la même perspective de découverte d'une communauté en péril, les aborigènes d'Australie se dévoilent. A côté de l'exposition de leur patrimoine artistique (écorces peintes, tableaux), des artistes et maîtres aborigènes du Désert central et du Nord viendront réaliser des œuvres éphémères devant le public. Sculptures de sable, mosaïques de pierre, peintures prendront forme en direct et accompagnées de chants et de danses rituels pour célébrer Le temps du rêve, générateur du monde, de ses paysages et de ses mythes.

DANS LE DÉTAIL DE LA CARTE

● **L'harmonie est-elle municipale ?** Le Cirque Plume mêle acrobatie millimétrée et gaucheries improvisées, ombres et lumières pour se pencher sur la grande question des rapports entre Homme et Femme, dans un esprit ludique et tendre. Espace chapiteau.

● **L'électricité,** exposition pour les 5-12 ans jusqu'en avril 98 à la Cité des Sciences. Cette invention récente a transformé notre société en l'espace de deux siècles et fait partie intégrante de notre quotidien. Paradoxalement, l'électricité est un phénomène mal connu.

● **Fête de la Saint-Patrick,** les 16 et 17 mars à la Grande Halle, avec bals et musique traditionnelle irlandaise.

● **Le bébé bleu,** spectacle musical pour jeune public, par le Théâtre des Petites Fugues, à la Cité de la Musique, les 11, 12, 13 et 26 février.

● **Les Fabulous trobadors** ont carte blanche à la Cité de la Musique les 21, 22 et 23 février.

● *Cinéma*

Un cocktail exotique

On ne présente plus l'opération du Cinéma en plein air qui accueille chaque été, gratuitement, dans des chaises longues ou sur la pelouse, les spectateurs venus découvrir les classiques sur écran géant. Au menu cette année : « Les dessous de la ville ».

Un deuxième grand rendez-vous est organisé en avril prochain, à la Grande Halle, consacré à la cinématographie d'une culture étrangère.

Ce nouveau festival s'ouvre sur l'Afrique avec une rétrospective intitulée Ouaga-Carthage. Une occasion de retrouver des réalisateurs d'Afrique noire et du Maghreb, de Souleymane Cissé à Merzak Allouache, en passant par Idriss Ouedraogo, peu diffusés dans les circuits traditionnels.

La Cité des Sciences « fait aussi son cinéma » dans son registre particulier : grâce à la forme sphérique de la salle et au procédé Omnimax, la désormais célèbre Géode donne au spectateur l'impression d'être plongé à l'intérieur même du film. Dans cette construction unique au monde, l'image et le son envahissent un écran de 1 000 m² pour des voyages extraordinaires ou de grandes fresques historiques. Spectacle total garanti.

Le cinéma Louis-Lumière, lui, propose au grand public une programmation de films à caractère scientifique et technique.

● *La Cité des Sciences et de l'Industrie*

Un plat bien garni

***A** la fois centre d'expositions, de documentations, de communication, la Cité est un magnifique endroit pour s'ouvrir sur le monde. Avec plaisir.*

Le jeu peut être prétexte à découvrir de nouvelles images.

Au cœur, le musée Explora, constitué d'expositions permanentes sur 30 000 m² fait l'objet de fréquents réaménagements et réactualisations : spectacles multimédia, logiciels interactifs, maquettes d'informations sont à la disposition du grand public. Plus qu'un simple bilan de résultats scientifiques, plus qu'une somme de connaissances spécialisées, le musée met en évidence les liaisons entre les différentes approches du savoir et cela au travers des situations de la vie quotidienne et professionnelle.

De la même façon, la Cité des Enfants propose un moyen d'apprentissage et d'éveil, hors des normes traditionnelles, fondé sur la joie de découvrir, le jeu, la convivialité, le dialogue, l'initiative. Il faut regarder et entendre mais aussi toucher, goûter, sentir, explorer, manipuler, expérimenter pour découvrir le monde de la science et des techniques. La Cité des Enfants s'organise suivant plusieurs espaces thématiques en fonction de l'âge des petits visiteurs. Sa conception s'inspire de la manière dont ils appréhendent le monde, dans une mise en scène très élaborée.

C'est donc aussi un lieu de recherches dans les domaines de la pédagogie et de la muséologie. Toute une panoplie de produits pédagogiques et ludiques qui pourraient bien faire école et devraient en inspirer plus d'un.

UN RÉGIME DE FAVEUR POUR LES JEUNES

Dès son ouverture, la Cité des Sciences a développé un ensemble d'actions éducatives afin d'aider le public, et en particulier les jeunes, à se familiariser avec le développement de la science. Elle a conçu des lieux d'éducation comme la Cité des Métiers et mené des activités destinées aux milieux éducatifs, aux organismes de formation. Par exemple les Entretiens de la Villette réunissent des enseignants autour d'un thème scientifique ayant un fort impact sur la vie quotidienne. Les classes Villette sont des séjours d'une à deux semaines, destinés aux élèves de 6 à 18 ans, consacrés à la réalisation d'un projet pédagogique, élaboré par les enseignants avec l'aide du service d'éducation de la Cité. La Cité des Sciences favorise également la connaissance des métiers à travers un lieu phare, la Cité des Métiers : c'est un espace permanent d'informations et de services, en accès libre et en liaison avec la médiathèque. Elle a pour vocation de permettre à chacun d'éclaircir ses choix d'orientation, de trouver un emploi, une formation, de changer de vie professionnelle. Un lieu de ressources inépuisables avec une équipe de 25 conseillers disponibles à tout moment. En complément, la Médiathèque est une bibliothèque de prêt unique qui propose 300 000 livres, 2 700 revues, 4 000 documents audiovisuels.

Des chiffres

● **LE SITE**
10 millions de visiteurs par an
15 structures différentes
400 grandes et petites expositions par an
570 habitants dans le village de la Villette en 1750

● **LE PARC**
80 000 m² de pelouses
3 200 arbres
160 jeux d'enfants
1 000 arroseurs intégrés

● **LA GRANDE HALLE**
4,45 millions de visiteurs en 1995
180 personnes salariées
200 millions de budget
150 000 personnes fréquentent le cinéma en plein air

● **LA CITÉ DES SCIENCES**
31 millions de visiteurs en 10 ans
150 000 m² surface de l'édifice
934 emplois permanents
36 mètres de diamètre pour la Géode
23 ans de moyenne d'âge pour les visiteurs
24 % de la population française déclare y être venue

Pratique

● **ACCÈS GÉNÉRAL**
Métro Porte de Pantin ou Porte de la Villette
Bus : 75, 151, 250A, 152, 150 et PC
Minitel : 3615 Villette
Parc : entrée gratuite 24 h/24 h

● **GRANDE HALLE**
211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris
Informations générales : 01.40.03.75.03
Informations collectivités : 01.40.03.75.17
Carte Villette (110 F) : accès libre aux expositions et réductions sur les spectacles
Espace chapiteau : 01.40.03.75.75

● **CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE**
30, avenue Corentin Cariou, 75019 Paris
Informations : 08.36.68.29.30
Ouverture tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 18 h
Accessibilité aux handicapés
Billet expositions : plein tarif 50 F, réduit : 35 F
Cité des enfants : 25 F
Cité des Métiers et Médiathèque : accès libre
Géode : plein tarif 57 F, réduit 44 F
Il existe de nombreuses formules d'abonnement, de réductions pour groupes et de billets couplés

● **CITÉ DE LA MUSIQUE**
221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris
Informations générales : 01.44.84.45.00
Informations musée : 01.44.84.45.45
Ouverture tous les jours, sauf lundi, de 12 h à 18 h
Billets musée : plein tarif 35 F, réduit 24 F, enfant 10 F
Billets concerts : de 35 F à 160 F (gratuité dans l'amphithéâtre du musée et au Conservatoire sur réservation)

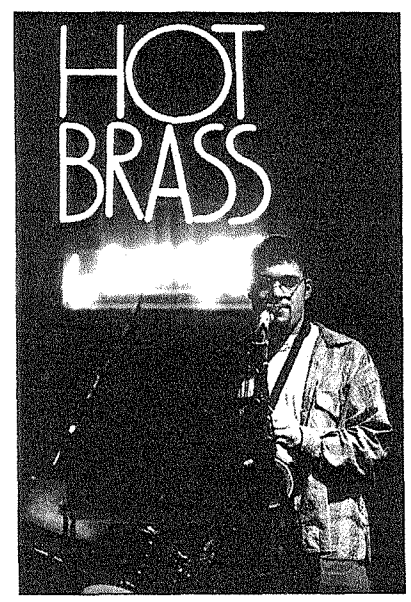

PORTRAIT ● *Monseigneur Olivier de Berranger, sensible aux signes des temps*

Les confessions d'un évêque

Agé de 58 ans, le père Olivier de Berranger n'est pas un prélat traditionnel. C'est une homme profondément engagé dans la vie et dans le département.

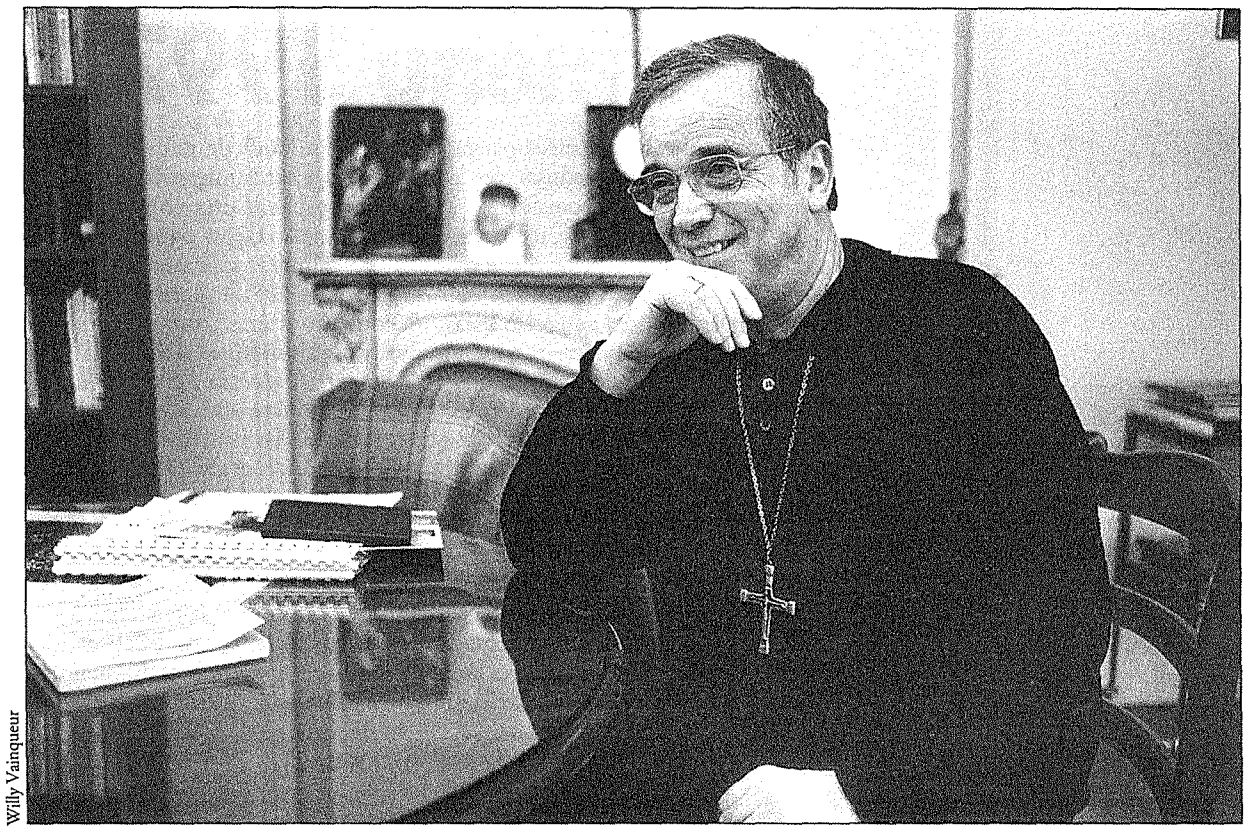

Willy Vainqueur

Le père Olivier de Berranger succède à Guy Deroubaix. C'est le troisième prélat depuis la création du diocèse en 1966.

Monseigneur de Berranger est déjà loin de ce samedi 19 octobre 1996 où il reçut la consécration épiscopale des mains du Cardinal Lustiger. Depuis, le nouvel évêque de Saint-Denis découvre pas à pas un département jusqu'alors inconnu. « Je m'y sens de mieux en mieux, et je suis très heureux de mes premiers contacts. Bien sûr, il me reste encore de nombreuses villes à visiter, parmi lesquelles Aubervilliers que je promets de venir saluer à l'automne prochain ». Rien de touristique dans sa nouvelle mission en terre de banlieue. Mgr de Berranger aime aller à la rencontre de l'autre, être à l'écoute des différents acteurs de la vie locale : « Je veux être un évêque avec... »

Disponible aux signes des temps, ce nouvel homme public pointe du doigt ses priorités : la place des adolescents dans les cités « parce qu'il faut sauver l'avenir des générations futures », l'intégration des migrations successives « car l'église catholique peut apporter sa contribution originale » et surtout l'emploi. « Sur cette question je cherche personnellement comment je peux contribuer à alerter les responsables. Je suis d'ailleurs très sollicité par les syndicats et les organisations politiques mais je ne veux pas prendre la parole à leur place pas plus qu'à la place des chrétiens qui travaillent dans les entreprises sauf si ces derniers le souhaitent ».

On est loin des images d'Epinal. Un évêque en prise directe avec l'actualité ? « Oui, parce que c'est un appel à la conscience ». Sans plus de recul ? « J'en ai eu pas mal dans ma vie, alors j'essaie de garder ma réserve pour apprendre à écouter ».

De la Corée du Sud (où il servira pendant 17 ans le diocèse de Séoul) à la Seine-Saint-Denis, le fossé est large et pourtant... « Là-bas aussi on parlait de la flexibilité du travail, mais même avec l'automatisation et les progrès de l'informatisation, on embauchait dans tous les lieux publics, gares, supermarchés... Vous aviez une présence humaine. Ici, si on continue à dégraisser indéfiniment, on va aller vers un désert dans la vie des cités. Comment se fait-il qu'on en soit arrivé là, et qu'on ne puisse pas donner des salaires corrects aux travailleurs qui le mériteraient ? » Il y a de la colère chez cet homme-là.

Mgr Olivier de Berranger n'en reste pas moins un homme de concorde : « Je souhaite contribuer de façon joviale et digne à la prise en compte des questions que notre société tendue, parfois amère, se pose... Pourra-t-elle avancer vers une Europe décrispée, et acceptera-t-elle avec audace de courir vers le siècle qui vient, sans rester derrière les palissades où on continue à se tirer dessus ? Je ne suis pas pour un consensus absolu, mais vraiment il y a mieux à faire. Construire l'humanité ».

Aurélie Marion

Ce jour-là

Les Saint-Valentin de Marie Khote

Chaque 14 février de la vie de Marie Khote, Albertivillarienne de 101 ans, a été prétexte à fêter l'amour. Celui-ci s'appelait Louis. Camarade de jeu pendant son enfance, il est devenu son fiancé. Et, comme dans tous les contes de fées réussis, ils se marièrent en 1916 et eurent cinq enfants. Marie travaillait chez Pivert comme façonneuse et habilleuse de flacons de parfum et Louis était employé de mairie à Drancy. « Chaque dimanche suivant le 14 février, on se réunissait tous en famille, dans notre maison, située rue de Solférino. On chantait tous en chœur, on jouait de l'accordéon et on dansait », se souvient Marie, qui réside aujourd'hui à la maison de retraite. Louis n'est plus là. « Ce qui m'a le plus marqué, c'est son amour. Jamais un mot de trop entre nous. Il m'offrait des cadeaux, des fleurs et m'embrassait », ajoute-t-elle pudiquement. Et d'entamer un refrain chanté à chaque Saint-Valentin : « Je t'ai donné mon cœur, je pense à toi tout mon bonheur... »

M.-N. D.

HISTOIRE ● *Il y a 35 ans au métro Charonne*

Une répression mortelle

Le 8 février 1962, une manifestation contre l'OAS et pour la paix en Algérie s'achève dans le sang. On relève 9 morts et 125 blessés victimes. Parmi eux, des Albertivillariens.

Cette fois, c'en est trop. Le 7 février 1962, un attentat manqué de l'OAS contre André Malraux rend infirme pour la vie une fillette de 4 ans, la petite Delphine Renard. L'exaspération est à son comble. A l'appel de plusieurs syndicats (CGT, CFTC, FEN, UNEF), du PC et du PSU, un regroupement est organisé place de la Bastille, le lendemain. Malgré l'interdiction de manifester, toujours en vigueur depuis l'instauration de l'état d'urgence en avril 1961, 40 000 personnes sont au rendez-vous. Aubervilliers s'est mobilisée.

« Pour ma première manifestation c'était hyper-impressionnant », se souvient Hermine Jouenne, alors jeune militante au Mouvement de la paix. 3 000 policiers empêchent l'accès à la Bastille des manifestants qui affluent de plusieurs boulevards en scandant « OAS assassins ! ». A 19 h 30, après la lecture d'un communiqué commun des organisateurs, vient la dispersion. « Brusquement, les flics ont chargé dans notre dos, raconte Carmen Caron, ça courait dans tous les sens. »

« Je n'ai jamais vu une telle violence », raconte René Pineau, alors secrétaire de l'union locale CGT. « Les flics s'étaient armés pour vraiment faire de la casse. » A coups de bidules, de longues matraques nippones, les compagnies d'intervention de la police frappent sur tout ce qui bouge.

Une Habitante d'Aubervilliers assassinée par la Police alors qu'elle manifestait contre les crimes de l'O.A.S.

Mme Suzette MARTORELL

habitante de notre cité, a été sauvagement assassinée par la police gaulliste, alors qu'avec des dizaines de milliers de démocrates elle manifestait contre les crimes de l'O.A.S.

Le gouvernement De Gaulle, qui montre tant de complaisance et de mansuétude à l'égard des assassins de L'O.A.S., des tueurs qui ont fait de la petite DELPHINE RENARD une aveugle de 4 ans, n'a pas hésité à donner des ordres de répression féroce contre les démocrates qui manifestaient pacifiquement leur volonté de barrer la route au fascisme.

La population d'Aubervilliers bouleversée et indignée par l'annonce de ces meurtres, assure de sa solidarité affectueuse et de son soutien, les familles des victimes et les nombreux blessés, ainsi que les manifestants appréhendés par la police.

Elle participera en masse aux obsèques de notre regrettée Camarade SUZETTE MARTORELL, exprimant ainsi sa volonté inflexible de voir mettre hors d'état de nuire les assassins de l'O.A.S., châtier d'une façon exemplaire les responsables de la répression policière, épurer sans délai la police et l'armée, obtenir pour les démocrates le droit et les moyens de lutter efficacement contre l'O.A.S.

Les obsèques seront célébrées Mardi 13 Février à 10 heures à la Bourse du Travail, (29 Bd du Temple), Les antifascistes accompagneront leurs martyrs jusqu'au Père Lachaise.

La Section d'Aubervilliers du Parti Communiste Français et ses élus

La nuit la Police lacère cette affiche

Collection particulière

Dès le lendemain de la manifestation, une affiche exprime l'indignation d'Aubervilliers. « Des policiers se sont acharnés, la nuit, à la déchirer », se souvient Hélène Orlando, voisine et amie de la victime avec laquelle elle militait, cité Robespierre.

Pris de panique et croyant trouver leur salut, ils sont nombreux à s'engouffrer dans une bouche du métro Charonne. Bousculade. Chutes. Au bas de l'escalier, les corps commencent à s'amonceler. Toujours plus nombreux. Durant 15 longues minutes, des policiers, encouragés par leur hiérarchie à casser du « coco », s'acharnent avec une rare sauvagerie sur ces êtres pris au piège, allant jusqu'à jeter des grilles d'arbre en fonte et des tables de café sur les têtes qui émergent encore des corps enchevêtrés. On relèvera huit morts (un autre décédera deux mois et demi plus tard), dont trois femmes. Parmi elles, Suzanne Martorell, habitante du Pont-Blanc,

« En quittant l'atelier elle avait laissé son briquet dans un tiroir et m'avait dit : "S'il se passe quelque chose, tu le récupères demain" », se souvient Éliane Hattinguais qui a eu la « chance » de perdre son groupe en changeant de chaussures. « Je garde toujours le souvenir du retour dans l'atelier quand j'ai su que trois camarades ne reviendraient plus ». « Plus personne n'avait de cœur à l'ouvrage », se rappelle Roger Renaudat, dont la femme Albertine, employée comme lui à la SERP et très gravement blessée, est décédée en 1988. Des suites lointaines d'un traumatisme crânien contracté à Charonne en... 1962.

Michel Soudais

LE DÉBAT ● *Qu'attend-on des services municipaux ?*

Accueil et compétence

Quand les usagers jugent les services municipaux, on entend beaucoup de satisfecit. Des critiques aussi. Il est plus difficile de savoir ce qu'il faut changer.

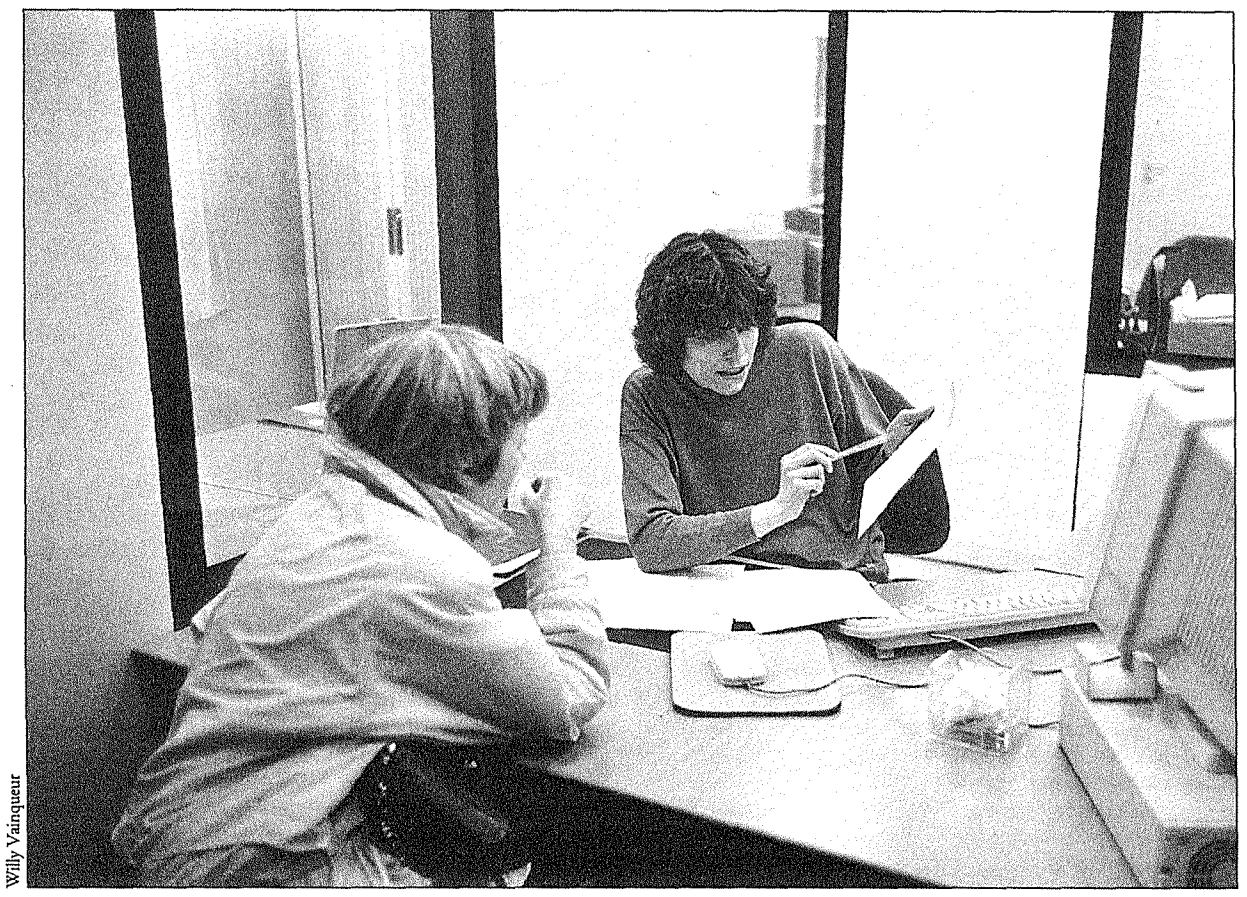

Willy Vainqueur

La qualité de l'écoute est aussi appréciée que l'aide sollicitée.

A la sortie de la bibliothèque, rue Edouard Poisson, Jean-Luc Einaudi affiche clairement sa satisfaction. « Je viens d'emprunter un livre que je ne pensais plus trouver », se réjouit-il. Pour ce jeune de 23 ans, c'est à un petit détail comme ça que se mesure la qualité d'un service. « Je fais du tennis depuis dix ans, ajoute-t-il. On a un beau complexe et beaucoup de cours. J'ai aussi utilisé la piscine. Ici, on peut pratiquer des tas de sports, pour un bon rapport qualité/prix. C'est bien. »

« Le service de santé est parfait. C'est mieux qu'à l'hôpital, où on a l'impression d'être un numéro », se félicite Jacques Cathalifaud. « En plus, les gens sont hyper compétents », ajoute-t-il, avant de regretter que ce ne soit pas le cas dans tous les services municipaux et à l'Office HLM. « Lors de la réhabilitation, argumente-t-il, les fenêtres ayant été changées, on nous a installé des ventilations dans toutes les pièces, sauf dans la salle de bains et dans la cuisine, là où on en a le plus besoin. »

Parce qu'ils couvrent des domaines très variés, les services municipaux doivent répondre à des attentes très diverses, suscitant des critiques qui ne le sont pas moins. Parfois à tort, comme dans le cas d'une vieille habitante d'Aubervilliers, privée de voiture à la suite de l'incendie de son parking collectif, qui reste persuadée que la police est du ressort de la mairie. D'autres méritent d'être entendues, pour améliorer ce qui existe.

Ils ne peuvent pas nous aider tout le temps

Rue Charron, le Centre communal d'action sociale (CCAS) est le point de convergences de toutes les difficultés à vivre. « Je suis venue y chercher un soutien moral, ce qu'ils m'ont donné, et un soutien financier », explique une mère de deux enfants, tout récemment abandonnée par son mari. « Aujourd'hui, j'ai été remercier l'assistante sociale. Elle m'a vraiment aidée. Mais à l'accueil, l'amabilité pourrait être améliorée. Quand je suis venue chercher un colis alimentaire, au guichet cela a été difficile. Déjà qu'on a honte de venir... »

Si certains attendent d'abord un peu d'humanité, dès le premier contact, d'autres se satisfont d'être « reçu à l'heure », après « un temps d'attente réduit ». Et tant pis s'il faut en passer par un système à ticket, comme dans le hall de la mairie. C'est le cas de Fernand Biosawa. Au chômage depuis un mois et demi, il sollicite une aide pour régler la cantine de ses deux enfants, « un service pas cher, mais parfois difficile à payer, même si le prix est juste ». Les services sociaux, il les connaît un peu pour y avoir eu recours déjà deux fois auparavant, en huit ans. « Ils ne peuvent pas nous aider tout le temps, admet-il de lui-même, mais en attendant l'ouverture des droits aux Assedic, c'est une bonne chose. » Une assistance qui, selon lui, doit rester un dépannage. « Ils ne doivent pas répondre à tout, sinon certaines personnes n'auraient plus le courage de se lever le matin pour chercher du travail. » Une donnée pas toujours facile à apprécier.

Michel Soudais

Dans votre courrier

Les parking de l'allée Prual

Monsieur le maire. Le conseil municipal a voté une subvention de 1 550 000 F pour réaliser 104 parkings et un ensemble des travaux, allée Pierre Prual. Nous vous remercions de l'attention que vous accordez à notre cité. Nous pensions que cette subvention allait permettre l'accès gratuit à ce parking ou que le prix pratiqué n'aurait pas dépassé 45 F mensuels pour l'ensemble des locataires de l'allée. En fait, le prix de la location est fixé à 97,06 F.

Les locataires se posent légitimement des questions : le prix du parking sera payé trois fois par eux, une fois dans le loyer initial par l'ensemble des locataires, une deuxième fois en tant que contribuables, une troisième fois par le prix prévu pour celui qui réservera un emplacement. Cela n'est pas juste (...)

Des locataires de l'allée Prual

A ce propos, le maire a adressé une lettre destinée à l'ensemble des locataires concernés dans laquelle il précise : « Le conseil municipal de notre ville a voté le 20 novembre 1996 une subvention de 1 550 000 F afin de remettre en état les espaces extérieurs de vos immeubles. C'est le Président de l'OPHLM, monsieur Ringot, qui avait sollicité cette subvention pour éviter aux locataires le remboursement des intérêts de l'emprunt nécessaire, ce qui alourdit le prix de l'emplacement. C'est d'ailleurs le refus justifié de l'OPHLM de s'engager dans la voie de l'emprunt et le temps nécessaire au vote de cette subvention qui a retardé le démarrage des travaux.

En votant cette subvention, le conseil municipal a souhaité créer une situation propice à une aide de la Région Ile-de-France, pour qu'elle aussi participe au réaménagement de l'espace public dans le patrimoine de l'OPHLM. Cela n'a pas été le cas. Je le regrette d'autant plus que la Région était intervenue pour d'autres opérations.

Il appartient à l'OPHLM, en liaison avec les locataires, de fixer les différentes modalités d'utilisation de cette subvention en précisant que le conseil municipal n'a pas évoqué dans sa délibération la gratuité des parkings.

Cette subvention résulte des ressources de l'imposition locale payée par l'ensemble des habitants et entreprises de la commune. C'est à l'Office de la gérer dans le cadre des contraintes qui sont les siennes.

Par ailleurs, en votant cette somme exceptionnelle, le conseil municipal a souligné le niveau élevé des prélèvements opérés par l'Etat sur cette opération et plus généralement sur le logement social. Ainsi, sur cette seule subvention, l'Etat va percevoir 309 300 F au titre de la TVA. »

Mécanique rue Trevet

Depuis plusieurs mois, la rue Trevet, dans sa portion entre la rue Henri Barbusse et la rue Lécuyer, devient un atelier de mécanique. Le groupe de personnes qui se livre à des réparations sur des véhicules divers (camions, voitures particulières) laisse la rue et le trottoir dans un état déplorable et dangereux pour les piétons. Ce jour, j'ai dû alerter les services de voirie pour qu'un nettoyage soit fait. Ce nettoyage tout juste terminé (à peine un quart d'heure après mon appel), un nouveau véhicule prenait place sur le trottoir, à la sortie du lycée, pour des réparations. C'est une véritable entreprise, avec tout le matériel adéquat.

- De quel droit des particuliers peuvent-ils monopoliser à leur profit un espace public ? Inutile de préciser qu'à la moindre réflexion de notre part, notamment sur l'état dans lequel ils laissent de la chaussée, nous sommes insultés et sommés de nous « occuper de nos oignons » (...)

- Quelle est la régularité de ce commerce illicite qui, cela va de soi, doit se faire sans facture... Il est également à signaler qu'ils n'hésitent pas à déplacer tout véhicule qui les empêcherait de se positionner de la meilleure façon qu'il soit pour effecteur leurs réparations. Quant au bruit...

Nous profitons de ce courrier pour vous signaler également dans cette portion de rue, deux véhicules en stationnement, abandonnés depuis plus de sept mois avec les pneus crevés. Nous sommes intervenus trois fois auprès du commissariat (deux fois par téléphone, une fois sur place), mais la situation reste inchangée. Comme la rue est en stationnement libre, nous sommes déjà envahis par tous les véhicules du voisinage, inutile de vous préciser que nous voyons les voitures ventouses d'un mauvais œil.

Pour nous, mettre la rue en stationnement payant serait une bonne solution. Ainsi, le passage fréquent de la police municipale remédierait à tous ces problèmes.

Des riverains de la rue Trevet

Ce courrier a été transmis aux élus et services municipaux concernés. Le journal fera état de leur réponse dès qu'elle sera connue.

Les micro-trottoirs

Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative.

● COMMENT ÇA SE FAIT ?

Les paraboles

« Pourquoi toutes ces paraboles ? Et pourquoi pas une seule sur la terrasse où tout le monde serait branché dessus ? Ce serait beaucoup plus contrôlé et occasionnerait peut-être moins d'ennuis pour tout le monde. »

Un habitant de la Villette

René François, conseiller municipal délégué à la Communication

« Il est vrai que les paraboles ce n'est pas beau, qu'elles nous envahissent. Ça nous rappelle le temps des années héroïques de la télévision quand il y avait les antennes sur tous les balcons. Comment faire ? La logique voudrait qu'on ait sur les immeubles collectifs des antennes collectives qu'on partagerait. Ça en ferait moins. Une des solutions vers laquelle on s'oriente rejoint le projet câblage de la ville. Depuis quelques semaines, nous sommes en négociation avec des opérateurs de câbles, ce qui permettrait d'avoir pour toute la ville une série d'antennes dissimulées sur les toits et qui desserviraient l'ensemble des habitants. Chacun pourrait recevoir une vingtaine de chaînes pour un coût modique, en tout cas moins important qu'une antenne individuelle ».

● LA BOÎTE À IDÉES

Jeux pour enfants au centre-ville

A Aubervilliers, on a quand même pas mal de terrains. On pourrait mettre au point des jeux, par exemple des toboggans, pour les tout-petits enfants, car les jeux, ici, sont pour les 5-6 ans. Des bacs à sable aussi ou des jeux qui se rentrent l'hiver. Et puis des vélos à la disposition des enfants, car il y en a beaucoup qui n'ont pas les moyens.

Le marché mais pas tous les jours au Quatre-Chemins

Ce qui me dérange le plus, c'est le marché qu'il y a tous les jours, sauf le lundi. Moi, personnellement, je suis perturbée par ce marché. Je ne peux pas sortir, je suis tout le temps à la maison parce qu'il y a trop de monde, on ne peut pas passer. Là, je suis avec ma petite fille et je ne peux pas sortir avec la poussette pour la promener. Je trouve que ce serait bien qu'il n'ait lieu que deux ou trois fois par semaine.

Des commerces de proximité rue des Cités.

A côté de chez moi il n'y a pas beaucoup de commerces. Et quand on veut faire ses courses il faut toujours allez loin. Donc ce serait bien qu'ils mettent plus de commerces et un peu plus près.

Vite dit

● RANDONNÉE PÉDESTRE
Coye la Forêt
Le dimanche 16 février, le CMA randonnée organise une balade à Coye la Forêt. Rendez-vous à 8 h 05, gare du Nord.

● SKI
Séjours avec l'Omja
Du 8 au 15 février, dans le cadre des vacances d'hiver, l'Omja propose plusieurs séjours à la montagne. Quelques places sont encore disponibles.
Quartier Landy-Montfort : deux séjours, l'un à Morzine, l'autre au Grand Bornand.
Quartier Villette : un séjour à Abondance.
Quartier Vallès : un séjour à Berneix.
Les jeunes qui souhaitent partir doivent s'inscrire très rapidement dans les antennes de quartier.
Renseignements auprès de l'Omja, tél. : 01.48.33.87.80

● ESCRIME

Renaud Wiart : 12e au classement mondial
Depuis sa performance à La Havane en 1996, il ne cesse de marquer des points. Lors d'une épreuve de la coupe du Monde, toujours à La Havane en janvier 97, il a terminé à la 3e place. Les 25 et 26 janvier à Coubertin, Renaud a terminé 17e de la Coupe du monde internationale de Paris ce qui lui donne des points supplémentaires et lui assure la 12e place au classement mondial.

● ESCALADE
Reprise de l'activité
Lors d'une rencontre, le 18 janvier dernier, les animateurs et adhérents ont émis le souhait de dynamiser cette section du CMA. Une assemblée générale de reprise d'activité était prévue le 4 février. Une réflexion est engagée pour mieux appréhender les problèmes inhérents aux activités de plein air et à son développement en milieu urbain. Vous souhaitez pratiquer l'escalade ? Contactez le CMA au 01.48.33.94.72.

● NATATION
Bons résultats
Le CMA a réalisé de bonnes performances lors des championnats de Seine-Saint-Denis, les 17, 18 et 19 janvier dernier.
Trois médailles d'or : Kathya Bouabbas aux 100 m brasse, 200 m quatre nages et 200 m dos ; une médaille d'argent : Jémila Chanchabi aux 400 m quatre nages ; quatre médailles de bronze : Jémila Chanchabi aux 800 m nage libre, Pascal Wiart aux 100 m papillon, Gaëlle Le Ray aux 200 m brasse et le relais 4x200 m nage libre composé de Kathya Bouabbas, Gaëlle Le Ray, Lynda Kherzi et Jémila Chanchabi.

L'affiche

● FOOTBALL N1
Stade André Karman
15 février : Aubervilliers-Nîmes
8 mars : Aubervilliers-Créteil

● GYMNASTIQUE
Gymnase Guy Moquet
22 février : compétition

● BASKET BALL NII
Gymnase Manouchian
23 février :
Aubervilliers (fém.)-PTT Charleville

● WATER POLO
Centre nautique
Championnat comité départemental 93
23 février à partir de 13 h 30
Aubervilliers reçoit les poussins et les benjamins de Bondy, Noisy-le-Sec, Livry-Gargan et Saint-Denis.

CYCLISME ● *Présentation de l'équipe professionnelle BigMat-Auber*

Une équipe ambitieuse

Les p'tits gars d'Aubervilliers entendent continuer sur leur lancée. Avec en ligne de mire une nouvelle participation au Tour de France 1997.

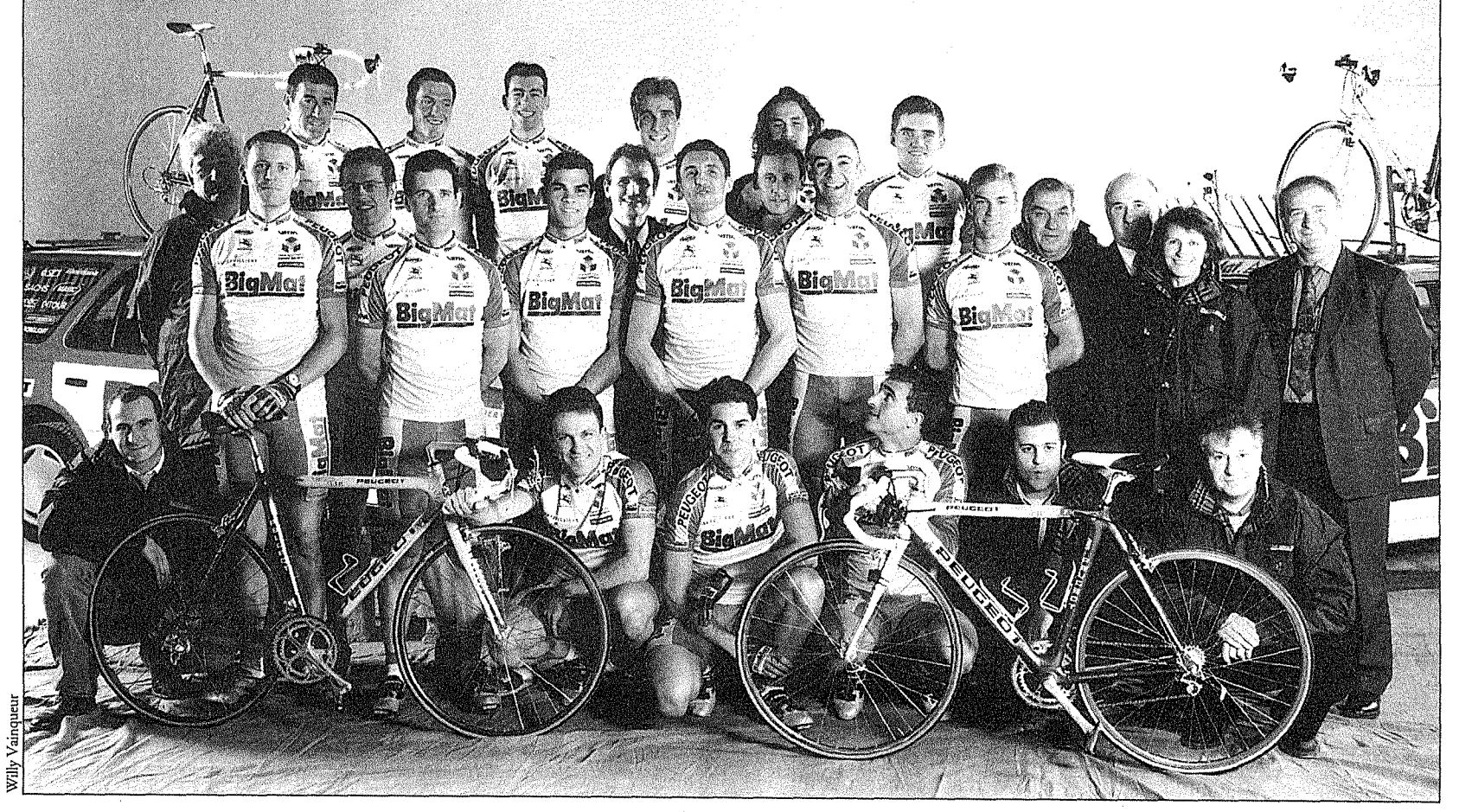

Willy Vainqueur

Plus une place de libre dans la salle des mariages de la mairie pour la présentation de la nouvelle équipe professionnelle BigMat-Auber. Les « fans » se pressent le plus près possible de la tribune où se trouvent déjà Jack Ralite, le maire, Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme, Jean Sivy, le président de la section cycliste du CMA, Jean-Luc Leroy et Patrick Claux, de la société BigMat, et Didier Hure, de Peugeot Cyleurop.

La présentation va très vite soulever des applaudissements. L'équipe 2 fait d'abord son entrée, composée de jeunes aux « dents longues ». Elle constitue l'antichambre du groupe professionnel. Puis, le grand moment, l'arrivée des « pros » qui possèdent, selon le présentateur, « un super esprit d'équipe ». Hervé Boussard, Thierry Bourguignon, la dernière recrue, Pascal Lino, et leurs 13 comparses soudés autour de Stéphane Javalet, directeur sportif, vont tour à tour exposer leurs ambitions. La participation au Tour de France 1997 est une constante, l'équipe est solide, elle va réussir. L'assemblée n'en doute pas un seul instant. Le président de la Fédération ajoutant : « L'aide que nous vous avons apporté en 1993 a été très bien utilisée. Aubervilliers est un club formateur qui arrive au plus haut niveau. Je suis optimiste pour 1997. »

Le mot de la fin sera pour le maire : « J'ai assisté, l'an dernier, à une étape du Tour. Ce qui est beau dans cette équipe c'est que chacun porte son nom et a à la fois un esprit d'équipe très fort. C'est une chance d'avoir un tel groupe, mais la chance se fabrique. C'est l'aboutissement d'un club qui a plusieurs dizaines d'années derrière lui. Merci à chacun de ce qu'il fait et de ce qu'il fera. »

Farid Bahri

La grande famille des p'tits gars

De gauche à droite

1er rang :
MÉDIONI Raymond
mécano
HENRY Jean-Jacques
29 ans, Français, routier-sprinter
BOUSSARD Hervé
30 ans, Français, rouleur
TALMANT Gilles
26 ans, Français, routier-sprinter
CRUCHET Olivier
soigneur
MILON Joël
soigneur
2e rang :
ROUX Abel
soigneur
LINO Pascal
30 ans, Français, complet
GENTY Laurent
26 ans, Français, rouleur
LANCE Pascal
33 ans, Français, rouleur
DACRUZ Carlos
21 ans, Français, sprinter
JAVALET Stéphane
directeur sportif
BOURGUIGNON Thierry
33 ans, Français, grimpeur
DUBOIS Pascal
directeur sportif adjoint
MORIN Anthony
23 ans, Français, coureur complet
ARROYO Miguel
30 ans, Mexicain, grimpeur
COTTET-AYMARD Jean
mécano
MATTEI Louis
manager
ROCHER Dominique
assistante de communication
SIVY Jean
président

3e rang :
GOUVENOU Thierry
28 ans, Français, rouleur-sprinter
RAVALEU Stephan
22 ans, Français, grimpeur
HATTON Sébastien
25 ans, Français, grimpeur
MONIN Jean-Michel
29 ans, Français, pistard
AUGER Ludovic
26 ans, Français, routier-sprinter
LESNIEWSKI Marek
33 ans, Polonais, rouleur-sprinter

L'élite intercommunale, équipe réserve

Dans le projet sportif, l'équipe élite 2 qui évolue en division 2 est une formation composée de futurs coureurs professionnels. Cette équipe est composée des meilleurs nationaux et juniors.

C'est également un groupe qui comprend les meilleurs coureurs des six clubs conventionnés (Saint-Denis, Les Lilas, Stains, Gagny, Villetaneuse et Epinay-sur-Seine).

Le directeur technique fait également appel au recrutement extérieur. Actuellement, quatre coureurs de cette équipe participent au Tour du Venezuela, une occasion pour eux de s'aguerrir sur les routes d'Amérique du Sud.

F. B.

● QUESTION

● Pourquoi BigMat a-t-il choisi les p'tits gars d'Auber ?
JEAN-LUC LEROY,
directeur général de BigMat
« La rencontre avec Aubervilliers 93 Peugeot en 1996, avant le Tour de France, nous a démontré l'intérêt d'être impliqué dans l'aventure humaine fantastique qu'a représenté l'équipée de Stéphane Javalet et de ses coureurs. Donner notre nom et nos couleurs à cette équipe constitue pour nous l'opportunité de faire partager des émotions très fortes aux 2 700 collaborateurs BigMat, ainsi qu'à nos clients professionnels artisans. Cette équipe est un peu la leur, et ils peuvent être légitimement fiers des exploits des coureurs, de leurs coureurs. »

Les prochaines étapes

● Février
Du 12 au 16 : Tour méditerranéen,
le 22 : Tour du Haut Var,
le 23 : Classic Haribo,
du 25 au 1er mars : Tour de Valence.
● Mars
Le 1er : Circuit du Het Volk,
du 9 au 16 : Paris-Nice,
les 29 et 30 : Critérium international.
● Avril
Le 1er : Paris-Vimoutiers,
le 6 : Grand prix de Rennes et Tour des Flandres,
du 9 au 12 : Circuit de la Sarthe,
le 13 : Paris-Roubaix,
le 16 : Flèche Wallonne,
du 16 au 20 : Tour du Vaucluse,
le 20 : Liège-Bastogne-Liège,
le 22 : la Côte picarde,
le 24 : Grand prix de Denain,
le 27 : Vendée International classic.
● Mai
Le 4 : Trophée des grimpeurs,
du 4 au 11 : Quatre jours de Dunkerque,
du 16 au 18 : Tour de l'Oise,
le 18 : Paris-Mantes,
du 24 au 1er juin : Grand Prix du Midi libre.
● Juin
Le 7 : Classique des Alpes,
du 8 au 15 : Dauphiné libéré,
le 29 : Championnats de France.
● Juillet
Du 5 au 27 : Tour de France.
Allez les gars !

FOOT ● *32es de finale de Coupe de France : Aubervilliers chute devant le Red Star*

Les cinq dernières minutes

Le derby de la Seine-Saint-Denis a tenu toutes ses promesses. Des buts, de la passion, du spectacle, mais un seul regret : la défaite (2 à 1) d'Aubervilliers.

Willy Vainqueur

Aubervilliers à l'attaque et toute la détermination de Richard Cornet.

Ce fut un grand rendez-vous ! Plus de 3 000 spectateurs parmi lesquels les maires d'Aubervilliers et de Saint-Ouen, des jeunes de l'équipe de foot qui avaient fait le déplacement. A grand renfort de ballons, de banderoles et en fanfare, chacun était bien décidé à défendre les couleurs d'Auber.

Dès le coup d'envoi, l'équipe d'Aubervilliers prenait la partie à son compte. Les joueurs du Red Star 93 semblaient perdus, sans repère. A la 6e minute, Clémenceau, l'ailier Albertivillarien, plaçait un tir canon que Debesnet, le gardien Audonien, détournait en corner. Quatre minutes plus tard, nouvelle attaque d'Aubervilliers. La défense du Red Star commençait à commettre des fautes quand Wally Dieng reprend un corner victorieux de Zizek Belkebla. Les supporters lèvent les bras au ciel. Leur favori venait de prendre le dessus. A la 19e minute, l'entraîneur du Red Star sortait un défenseur, Fiatte, pour un attaquant, Fellahi. Sur une nouvelle offensive, Zizek Belkebla ajoutait un 2e but qui était refusé pour hors jeu. Dans les tribunes : stupeur et déception. La mi-temps arrivait au bon moment pour des visiteurs malmenés.

Incroyable !

Au retour des vestiaires, le Red Star retrouvait ses marques. Les minutes défilaient alors à une allure vertigineuse. Les locaux commençaient à avoir les jambes lourdes. Plus fringants, les visiteurs s'aventuraient aux abords des buts de Kamel Bousseliou. 64e minute, tir d'Oponga détourné en corner par le portier d'Auber. Même chose à la 70e minute sur un corner et à la 72e sur un tir de Fellahi. Le danger devenait grandissant. Sur la touche, Youssef et Karim Belkebla sollicitaient les supporters. A la 80e minute, le libéro Farid Lacheb était remplacé. Le pire était à venir, les cinq dernières minutes allaient être terribles. Sur un dégagement du gardien Audonien, Samuel Boutal reprenait un mauvais dégagement de la défense d'Auber : 1-1. Nouvelle attaque, tir de Fellahi repoussé par Bousseliou et Mauricio donne la victoire au Red Star. C'est la stupéfaction, Aubervilliers se fait éliminer en cinq minutes. Incroyable.

Farid Bahri

CHAMPIONNAT : À FOND, À FOND, À FOND !

Malgré sa défaite en coupe de France, Aubervilliers a le moral. Victorieuse, lors de ses deux dernières rencontres en championnat, l'équipe se lance dans une véritable course poursuite pour tenter de finir la saison parmi les sept premiers de sa poule et accéder ainsi au National.

Volonté offensive, efficacité retrouvée, son jeu s'étoffe de match en match. Pour autant tous savent que l'essentiel du chemin reste à faire. Après une première moitié de saison aussi difficile, remonter dans le premier tiers du classement général serait une sacrée performance !

Podium

● HANDBALL
Victoire de bonne augure
Les féminines ont encore réalisé un excellent résultat, au gymnase Guy Moquet face à Abbeville, en obtenant une victoire par un tout petit but d'écart 25 à 24. Grâce à ce succès, elles ont poursuivi leur marche en avant et se positionnaient à deux points du leader Gravelines qu'elles accueillaient le 18 janvier. En remportant le match par 20 à 17, elles sont en tête du championnat.

● BASKET
Zone dangereuse
L'équipe féminine du CMA retrouve le chemin de la victoire avec le précieux succès obtenu à Saint-Maur arraché après une partie très disputée. L'écart de points très faible, 48-40, témoigne de cet engagement. L'équipe s'éloigne de la zone des relégables. Ce qui permet de pouvoir souffler un peu et de voir l'avenir sous de meilleurs auspices.

● TENNIS DE TABLE
Un bon match nul des féminines
Lors de la rencontre de championnat régional, samedi 18 janvier au gymnase Manouchian, face à Combes la Ville (77), le CMA a obtenu un bon match nul, 9 buts partout. D'autres équipes jouaient : les cadets 1 ont battu Livry-Gargan 8-2, les cadets 2 s'imposent face à Pantin 6-4. Mais les minimes s'inclinent face à Saint-Denis 8-2.

● BOXE

Nouveau défi pour Bennajem

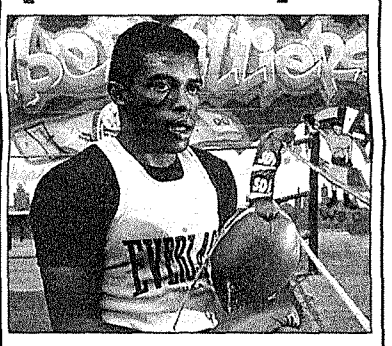

Saïd Bennajem a été déclaré challenger officiel dans la catégorie des super-welters. Il sera opposé à l'Italien Davide Carliante tenant du titre de champion d'Europe dans la catégorie. Le combat est prévu dans six mois.

Parti quelque temps au Paris Saint-Germain, Saïd souhaitait revenir « aux sources » : « A Aubervilliers, je retrouve mes repères. Je me sens en pleine maturité (il aura 29 ans en mai prochain NDLR) et j'ai terriblement confiance en ma boxe. »

Pour obtenir la consécration qu'il mérite, Saïd ne lésine pas. Quatre heures d'entraînement par jour avec une discipline de fer : abdominaux, des kilomètres avalés quotidiennement. Saïd Bennajem ne veut absolument pas laissé passer le titre : « Je suis extrêmement attentif à tout ce qui entoure ma préparation que je vais effectuer pour l'essentiel à Aubervilliers, ce qui me permet de rester près des jeunes. La pratique de la boxe éducative fait de plus en plus d'émules. Cet autre challenge me tient autant à cœur. »

Si tout se passe comme prévu, après le combat du 20 mars à Pointe à Pitre (Guadeloupe), Saïd Bennajem devrait s'attaquer à la couronne européenne en juin. Beaucoup rêvent déjà d'un chapiteau dressé à deux pas du stade André Karman qui serait une formidable récompense pour ce boxeur de talent.

Farid Bahri

Stade de France et Coupe du Monde

D.R.

Dix mille mètres carrés pour Décathlon... et 1 700 bénévoles

Le 28 novembre dernier a été posée la première pierre du Forum du stade. Ce futur espace commercial de 17 500 m² verra l'ouverture, en mai 1998, d'un Décathlon de 10 000 m² de surface. Ce leader de la vente d'articles de sport ouvre sur ce site son plus grand magasin. Les dirigeants de cette firme, dont le siège social se trouve dans le Nord, ne cache pas leur objectif : intéresser une clientèle potentielle de 600 000 personnes. Le magasin, souhaitant accueillir les utilisateurs des équipements sportifs de proximité, sera ouvert le dimanche. Le comité français d'organisation de la Coupe du Monde vient d'autre part de faire savoir qu'il recherchait 1 700 bénévoles. Ce sera pour eux la possibilité de participer au plus près à l'événement. Les jeunes, de plus de 18 ans, qui souhaitent être : hôtesse, agent de sécurité, interprète... peuvent écrire à CFO France 98, programme volontaires, BP 109, 93213 Saint-Denis-La Plaine Cedex.

Retour sur l'échiquier

Willy Vainqueur

Une fois de plus l'Open international d'échecs a fait salle pleine. Deux jours durant, quelque huit cents fous du roi, du simple amateur au grand maître international se sont affrontés au cours de vingt rondes. Le maire, Jack Ralite, et son adjoint délégué aux sports, Bruno Zomer étaient venus les encourager. Les meilleurs devaient se retrouver la semaine suivante lors d'un open éclair suivi de la remise des récompenses. En individuel, le Suisse Vadim Milov se classait premier, pendant que, par équipe, Auxerre mettait Moscou échec et mat. Le CMA s'est classé septième. Avec la très forte participation des jeunes de moins de 18 ans, représentant 20 % des inscrits, la relève est manifestement assurée !

P. L.

A l'affiche

● MUSIQUE
Rock, blues et country
Rock'n roll café
Chaque vendredi et samedi à partir de 23 h
Programme de février : Flys, Kid Quantum, Bloc Note, Escalier, Crazy Fingers, 3 Riviers, Bloosers, Panama, Anaoh, Eddie & Ninie, Elephant Gun, Paris Illegal, Elfex.
33, avenue Victor Hugo.
Renseignements : 01.43.52.91.91

Les mardis de l'auditorium
Conservatoire national de région
Mardi 25 février à 19 h
Chorale d'enfants dirigée par François-Hugues Leclair. Atelier percussion.
41, avenue Gabriel Péri. La Courneuve.
Entrée libre.

● EXPOSITIONS PEINTURE
Natures mortes florales, paysages, portraits féminins
Banque Parisienne de Crédit
Jusqu'au 15 février du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Exposition de Claude Kaiser-Petit.
Entrée libre.
21, avenue de la République.

Oeuvres de Grard, Visie, Becarud, Bescos, Berniard, Pierron, Aladjem
Galerie Ted
Jusqu'au 28 février de 14 h à 19 h (sauf dimanche)
Entrée libre.
27, rue Henri Barbusse.
Renseignements au 01.48.11.98.82

● RENCONTRE PSY
N'est pas fou qui veut
Espace Renaudie
Lundi 24 février à 20 h 45
Quand le silence exprime une demande. Avec la participation de Sylvana Clastres, psychanalyste.
Entrée libre.
30, rue Lopez et Jules Martin.

● CONFÉRENCES
Initiation à l'art du XXe siècle
Centre Georges Pompidou
Dimanche 23 février à 11 h 30
Les années 20-30, utopies et désillusions. Les avant-gardes (De Stijl, le Bauhaus et les avant-gardes russes) et les réalismes (le retour à l'ordre et la Nouvelle Objectivité).
Face à l'histoire
Centre Georges Pompidou
Dimanche 2 mars à 11 h 30
Renseignements et inscription au Capa, tél. : 01.48.34.41.66

L'art en questions
Espace Renaudie
Lundi 3 mars à 18 h 30
Les mythologies personnelles. L'histoire, les histoires : Moreau, Boltanski... L'enfance et les petites histoires : Schiele, Messager...
Entrée libre.

Centre d'arts plastiques Camille Claudel
21 février-21 mars

Stage de calligraphie arabe
avec le peintre-calligraphe Abdallah Akar
Tous les vendredis de 18 h 30 à 21 h 30
Participation :
450 F pour les élèves du Capa,
550 F pour les personnes extérieures.
Renseignements et inscription :
01.48.34.41.66

Espace Renaudie
Vendredi 7 mars à 20 h
Histoire de la calligraphie arabe
Diaporama en présence d'Abdallah Akar
Entrée libre

MUSIQUE ● 14e édition de Banlieues bleues

Quand le jazz est là...

C'est reparti ! Aubervilliers accueille cette année deux soirées originales.

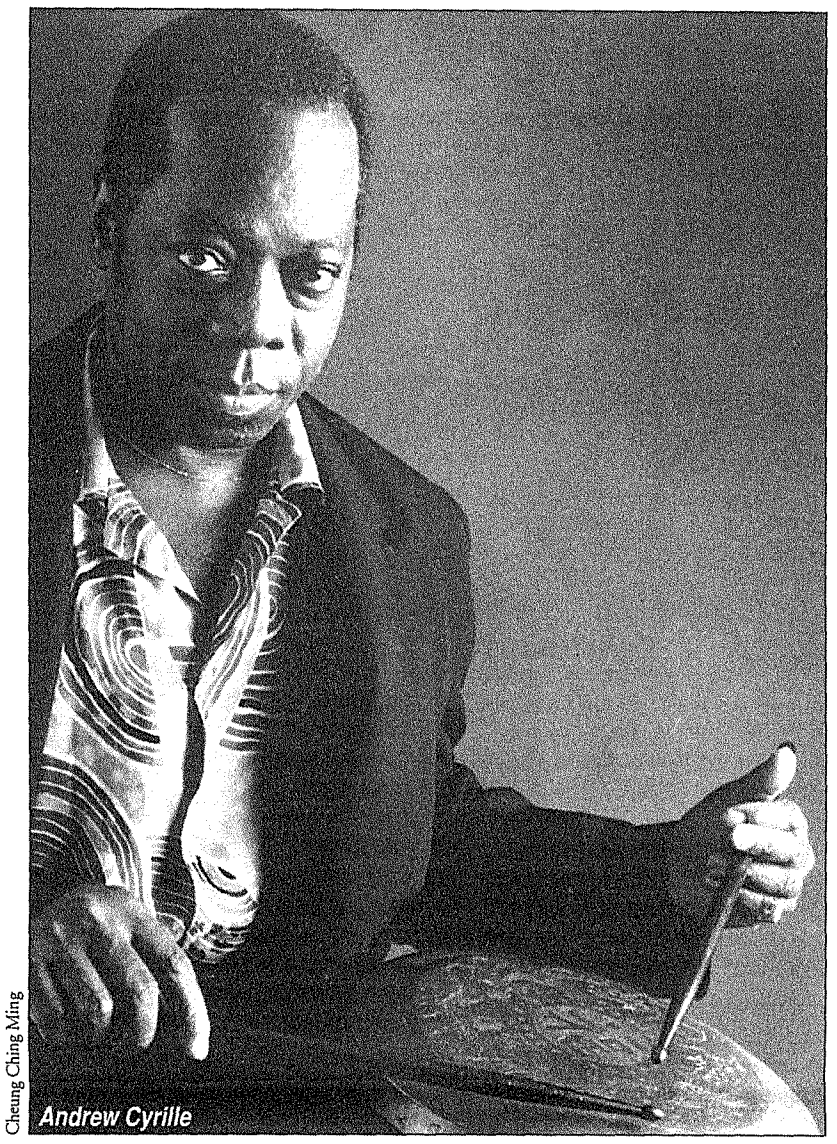
Cheung Ching Ming
Andrew Cyrille

On connaît le jazz américain et français mais le jazz hongrois suscite des interrogations. Beaucoup ne laissent pas de faire planer sur l'Est un soupçon d'ennui, de langueur. C'est l'occasion de le vérifier. Le saxophoniste Mihaly Dresch, né à Budapest en 1955, véritable fleuron de la filière jazz de l'école Bela Bartok, s'est bien gardé de singer un jazz américain déjà abondamment piraté : à la tête de son quartet, créé en 1984, il puise dans le folklore traditionnel hongrois qu'il mêle aux influences d'un jazz moderne, y intégrant des instruments anciens de son pays comme le cymbalum, les sonorités légères d'une flûte ou d'un violon. Ce choix astucieux et personnel devrait titiller la curiosité du public.

Du classique au contemporain

Plus vieux, né en 1939, le batteur New Yorkais Andrew Cyrille aurait pu devenir chimiste mais choisit une carrière musicale. Ce musicien élégant, qui commença à jouer du tambour dans une église, aime le rythme et développe toutes les relations avec cet instrument jusqu'à former un trio de percussionnistes, Dialogue of the drums (1971). Son quartet comprend lui aussi une flûte tenue par James Newton à cheval entre la musique classique et contemporaine.

La deuxième nuit de Banlieues bleues est tricolore : Marc Ducret seul à la guitare acoustique tentera d'allumer l'espace Renaudie. Il s'est débarrassé des artifices (formation pléthorique, artifices, trucages sonores) pour se livrer nu devant les spectateurs. De la variété au jazz, cet artiste s'est toujours délivré de ses chaînes, recherchant un certain dépouillement. Nous finirons la soirée dans les belles envolées poétiques sous la houlette du prosateur Olivier Cadot (dramaturge, romancier et poète) qui a toujours trouvé un moyen pour faire vivre son lyrisme. Aujourd'hui, l'art du pianiste Benoît Delbecq et de son quintet étincelant avec saxophones, basses et batterie. L'écrivain scande ses poèmes sur une musique improvisée tirant vers l'Afrique et le contemporain. A Aubervilliers comme à Saint-Denis, Banlieues bleues s'ouvre à la voix poétique. Une nouveauté intéressante.

Stéphane Koechlin

● LES CONCERTS
A l' Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules martin.
Mihali Dresch Quartet / Andrew Cyrille Quartet
Le 28 février à 20 h 30
Marc Ducret Solo / Olivier Cadot et Benoît Delbecq Quartet
Le 11 mars à 20 h 30
Tarif : 90 F. Tarif réduit : 70 F
Tél. : 01.48.34.42.50
Programmation complète de l'ensemble des concerts de Banlieurs bleues en Seine-Saint-Denis (26 février au 4 avril) sur demande au 01.43.85.66.00.

MUSIQUE ● Made in Aubervilliers

La planète rap

La Confrérie vient de sortir son premier CD. Unis comme les doigts de la main, ces cinq frères de rap, tout en restant authentiques et spontanés, font preuve d'une maturité et d'un professionnalisme sans faille. Leur amitié s'est scellée autour de la musique, au collège Jean Moulin, à la fin des années quatre-vingts. Rapidement, ils ont décidé d'en faire leur métier. Gwen écrit les textes et les chante, John compose la musique, Fabrice, le DJ, réalise les scratches, Mohamed et Karim assurent la promotion du groupe. Aucun leader désigné, chaque décision est prise après discussion.

L'album intitulé simplement La Confrérie est à l'image du groupe, solide, lucide et talentueux. Si les ambiances et les textes sont souvent sombres, c'est parce qu'ils sont réalistes. Refusant le monde illusoire des petites combines : « Au jeu de l'infraction rares sont les champions. Tôt ou tard c'est le placard, voire l'inhumation ». Dénonçant la stigmatisation des banlieues : « La cité n'a pas le monopole du vice. Mauvaise publicité, pour faire oublier les comptes en Suisse ». Le groupe place l'amitié avant tout et fait figure d'exemple pour les formations albertivillariennes qui se sont constituées plus récemment.

Frédéric Medeiros

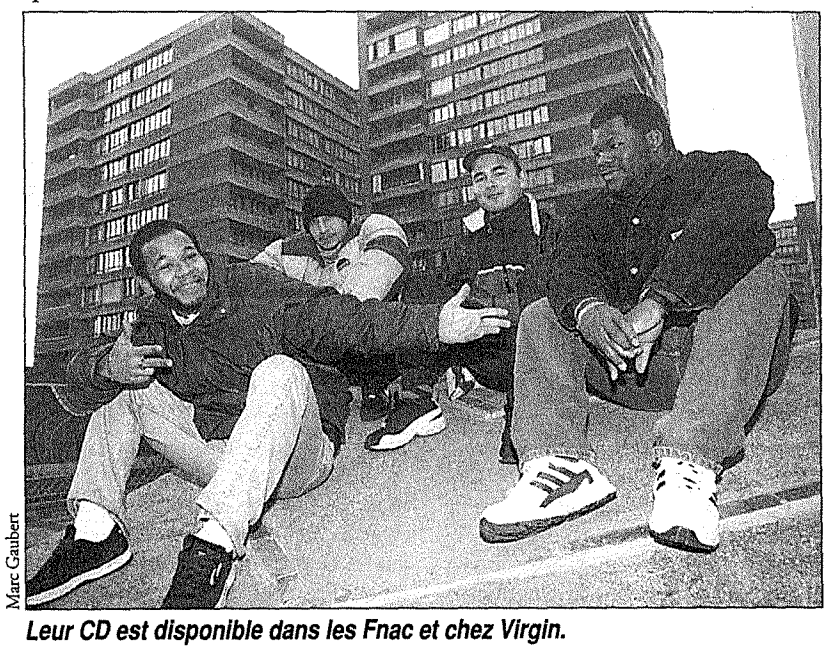
Marc Gaubert
Leur CD est disponible dans les Fnac et chez Virgin.

Tam tam à Timbaud

Tous les jeudis, les élèves de Jean-Pierre Timbaud se retrouvent au sein d'un atelier percussion. Il est animé par Klod Kiavue et Jock Gérard, conseiller principal de l'établissement.

A l'issue de ce travail, accompagneront en couleurs et sonorités des musiciens professionnels, tel le flûtiste James Newton, dans leur résidence musicale de Banlieues bleues du 8 au 15 mars à l'espace Renaudie. Deux mois et dix séances devraient suffire. « Je dirige des ateliers Banlieues bleues depuis plusieurs années, souligne Jock Gérard, et c'est la première fois que nous mélangeons adultes et jeunes dirigés par des musiciens confirmés. » La percussion attire par l'étrange énergie qui s'en dégage. Et l'énergie, les jeunes en ont à revendre !

Image

Willy Vainqueur

Quand le Métafort crée l'événement

Le 25 janvier, à la Cités des Sciences, 5 000 personnes ont circulé sur les autoroutes de l'information à l'occasion de la journée Cyber, Cités, Citoyens organisée par l'équipe du Métafort. Pendant que les uns prenaient plaisir à tester les derniers CD Rom, d'autres préféraient naviguer sur Internet. Tous avaient matière à apprivoiser des technologies de pointe et pouvaient découvrir les 20 projets soutenus par le Métafort. Dans le même temps, une table ronde sur les rapports entre le citoyen et les nouveaux moyens de communication réunissait avec Jack Ralite, des chercheurs et artistes du monde entier. Enfin, manifestant leur soutien à la construction du Métafort sur le Fort d'Aubervilliers, 100 personnalités répondaient à l'appel lancé à l'Etat « 100 briques pour le Métafort ».

THÉÂTRE ● *Sertorius au Théâtre de la Commune*

Un martyr contre Rome

Sertorius, tragédie de Pierre Corneille mise en scène par Brigitte Jaques, est une dénonciation virulente du pouvoir absolu.

Il y avait quelque temps qu'un bon vieux Corneille n'était pas venu traîner ses guêtres du côté du théâtre. Brigitte Jaques, spécialiste du maître ancien, présente une œuvre moins connue que les chefs d'œuvre habituels mais tout aussi puissante : *Sertorius*. Ce vieux général romain exilé en Espagne combat le dictateur Sylla (80 av. J.-C.). Il essaiera d'inventer un semblant de république romaine dans sa patrie d'adoption mais mourra assassiné. Corneille a campé dans Sertorius, le général romain, le réfugié politique, un personnage haut en couleur, auréolé d'un charisme envoûtant, à l'envergure magnifique, sorte de figure tutélaire qui traverse l'œuvre comme un martyr sacrifié à la raison d'Etat. Nostalgique de sa patrie, il aime Viriate, la jeune reine de Lusitanie ravagée par sa haine de Rome. Sertorius a rassemblé autour de lui tous les exclus de la Rome victorieuse, l'opposition, les disgraciés... C'est à une description presque immobile de ce cercle expatrié que nous convie Corneille. Personnages sans idées, incapables d'agir. Et Sertorius, plein d'altitude et de grâce, domine cette réunion de destins malheureux. Ce héros tragique et fragile a les traits du grand comédien espagnol Luis Miguel Cintra qu'on a vu bien souvent dans les films de Manuel de Oliveira (*Le Couvent* ou *La Divine Comédie...*). Oeuvre politique anti-impérialiste, cette pièce de Corneille stigmatise l'arrogance et le mépris d'une nation à la puissance aveugle et impitoyable. D'une actualité mordante.

Stéphane Koechlin

● SERTORIUS
Du 25 février au 30 mars
Au Théâtre de la Commune
Les mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h, le mercredi à 19 h, le dimanche à 16 h. Tél. : 01.48.34.67.67

D.R.

La sélection des bibliothèques

Raspoutine de Henri Troyat.
Le célèbre biographe Henri Troyat nous conte l'univers trouble de ce paysan sibérien, surnommé Raspoutine « le dépravé » à cause de sa vie dissolue. Se prétendant thaumaturge, c'est-à-dire faiseur de miracles, il eut une grande influence auprès de la Tsarine et de l'un de ses enfants gravement malade.
Il est assassiné en 1916, en plein déclin de la Russie impériale.
Flammarion (Grandes biographies)

Le visage de l'ennemi d'Elisabeth George.
Une sous-secrétaire d'Etat plongée dans le drame du kidnapping de sa fille. Trahisons, coups fourrés et apparences trompeuses sont au rendez-vous. Intrigues bien menées, psychologie des personnages et... nouveau succès pour ce dernier roman d'Elisabeth George.
Presses de la Cité (Thrillers)

Le Laguiole une lame de légende de Daniel Grozes.
Histoire de ce couteau hors du commun, emblème des Aveyronnais qui fut d'abord couteau des champs en corne et en acier et qui s'est transformé en pièce de collection.
Ouvrage illustré de 143 photos de modèles exceptionnels provenant de collections privées.
Editions du Rouergue

Ces livres sont disponibles dans les bibliothèques d'Aubervilliers.

PEINTURE ● *Association d'amateurs*

Découvrez l'Atelier

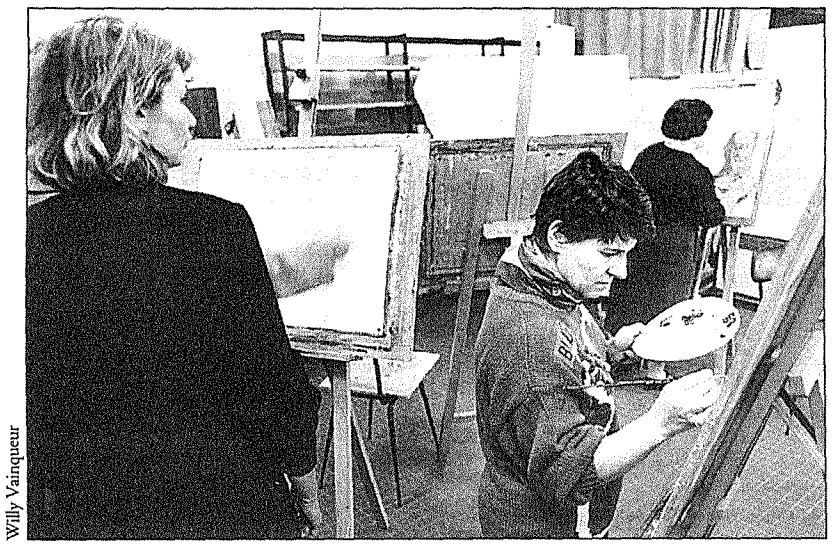

Willy Vainqueur

Créé en 1985, l'Atelier regroupe des peintres amateurs, tout âge et toute expérience confondus, Ce qui réunit ces assidus : le désir de créer sans exercice imposé, sans visée professionnelle. Tout est fait pour les encourager.

Les soirées de l'Atelier se passent dans le plaisir et la bonne entente. Grâce aux cotisations (55 F par mois) et à une aide municipale, le matériel est fourni. Chacun peut choisir l'outil qui lui convient le mieux : huile, acrylique, encres, pastel, craies, sanguines, fusains... Un rythme est donné par le travail sur un sujet commun, choisi tour à tour par les adhérents. Ainsi les natures mortes alternent avec les paysages, les portraits, les nus et les anciens encadrent les nouveaux qui ont besoin de conseils. Des sorties collectives sont également organisées : visites d'expositions ou peinture sur le motif, dans la nature.

L'association montre aussi régulièrement ses productions pendant la Fête du quartier de la Villette. Un nouveau projet est en train de voir le jour, celui d'une exposition à la Maison des associations. « Mais notre but n'est pas de produire pour vendre, c'est de montrer ce que nous faisons pendant nos loisirs », tient à préciser la présidente, Agnes Michon.

Anne-Marie Morice

● CONTACT
L'Atelier
Tél. : 01.43.52.36.87
Réunions le mercredi de 19 h à 21 h au foyer club Allende, 25, rue des Cités.

Rencontre et vente dédicace avec Alexandre Dumal et Pierre Filoche
écrivains, auteurs de romans policiers.
Vendredi 28 février de 17 h à 19 h
Boutique des associations, 7, rue du Dr Pesqué.
Entrée libre. Renseignements : 01.48.39.51.03

Cinéma

● LE STUDIO
2, rue Edouard Poisson
Tél. : 01.48.33.46.46

For ever Mozart
de Jean-Luc Godard
France, 1996.
Int. : Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix.
Vendredi 7 à 18 h 30, samedi 8 à 16 h 30 et 20 h 30, lundi 20 à 18 h 30.

Le cerf-volant du bout du monde
de Roger Pigaut et Wang Kia-Yi
France/Chine, 1958.
Int. : Patrick de Bardine, Sylviane Rozenberg.
A partir de 6 ans.
Dimanche 9 à 15 h.

La robe et l'effet qu'elle produit sur les femmes qui la portent et les hommes qui la regardent
de Alex van Warmerdam
Pays-Bas, 1996,VO
Int. : Henri Garcin, Ingeborg Elzevier, Frans Vorstman.
Mercredi 12 à 20 h 30, vendredi 14 à 18 h 30, samedi 15 à 17 h et 20 h 30, dimanche 16 à 15 h, mardi 18 à 18 h 30.

Destinée
de Shaji N. Karun
Inde, 1994, VO
Int. : Aswani, Sarath, Praseetha.
Vendredi 14 à 20 h 30, samedi 15 à 14 h 30, dimanche 16 à 17 h 30, lundi 17 à 20 h 30.

Microcosmos
de Claude Nuridsany et Marie Perennou
France, 1996.
Mercredi 19 à 14 h 30, samedi 22 à 14 h 30, dimanche 23 à 15 h, lundi 24 à 18 h 30.

The Pillow Book
de Peter Greenaway
G.B, 1996 , VO
Int. : Vivian Wu, Yashi Oida, Ken Ogata, Ewan Mac Gregor.
Mercredi 19 à 20 h 30, vendredi 21 à 18 h 30, samedi 22 à 20 h 30, dimanche 23 à 17 h 30, mardi 25 à 21h.

Brigands chapitre VII
de Otar Iosseliani
France/Suisse/Russie/Italie
1996, VO
Int. : Amiran Amiranachvili, Dato Gobibedachvili.
Vendredi 21 à 20 h 30 samedi 22 à 16 h et 18 h 30, lundi 24 à 20 h 30, mardi 25 à 18 h 30.

Lost Highway
de David Lynch
USA, 1996, V.O.
Interdit - 12 ans.
Int. : Bill Pullman, Patricia Arquette, John Roselius.
Mercredi 26 à 20 h 30, vendredi 28 à 20 h 30, samedi 1er mars à 16 h 30 et 20 h 30, dimanche 2 à 17 h 30, mardi 4 à 18 h 30.

Les «Lumière» de Berlin
de Wim Wenders Allemagne, 1996, V.O. et commentaire en français.
Int. : Udo Krier, Nadine Büttner, Christoph Merg.
Vendredi 28 à 18 h 30, samedi 1er mars, 14 h 30, 19 h, dimanche 2 à 15 h, lundi 3 à 20 h 30.

● ESPACE RENAUDIE
30, rue Lopez et Jules Martin
Tél. : 01.48.34.42.50

Pour rire !
Jeudi 6 à 20 h

La robe et l'effet qu'elle produit...
Jeudi 13 à 14 h

The pillow book
Jeudi 20 à 20 h 30

Lost highway
Jeudi 27 à 20 h 30

● *Le film du mois*

Pour rire !

de Lucas Belvaux

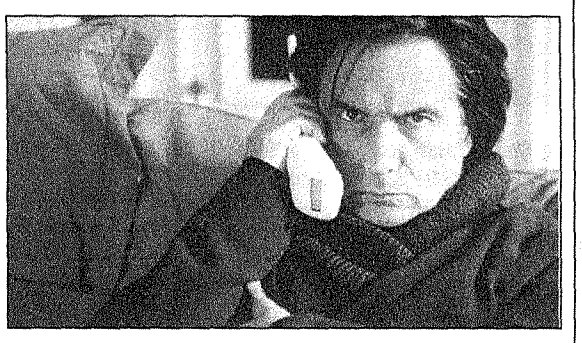

Comme le titre l'indique, il s'agit d'une comédie avec des situations si cocasses qu'on est à la lisière du pur vaudeville façon Feydeau, avec ses traditionnels trios : mari-femme-amant, mari-femme-maîtresse... Ces trios permutent les uns les autres. C'est donc l'histoire de Gaspard, Juliette, Nicolas, Alice, Michel et Romance. Une succession de rencontres, de croisements, de parties de cache-cache et autres retrouvailles en ce Paris où les jours allongent, annonçant le printemps, et son lot d'amourettes.

Un film tonique et désopilant, mais jamais vulgaire. Une comédie avec des sentiments, servie par une brochette d'ac-teurs en verve, Jean-Pierre Léaud et Ornella Muti remarquables.

À ne pas manquer.

Christian Richard

Pour rire !
Int. Ornelle Muti, Jean-Pierre Léaud, Tonie Marshall, Antoine Chappey.
Vendredi 7 à 20 h 30, samedi 8 à 14 h 30 et 18 h 30, dimanche 9 à 17 h 30, lundi 10 à 20 h 30, mardi 11 à 18 h 30.

SANTÉ

Bien déclarer un accident du travail

● *Après un accident du travail, une série de démarches s'imposent à la victime pour que celle-ci puisse bénéficier de tous ses droits. Explications.*

Un accident du travail doit être déclaré à l'employeur au plus tard dans les 24 heures. Les lésions corporelles (lumbago, sciatique, plaie, etc.) doivent être constatées par un médecin et les témoignages liés à l'accident doivent être regroupés.

Le témoin peut être un collègue ayant assisté aux faits. Mais il peut aussi s'agir de la première personne ayant été avertie de l'accident, comme l'infirmière ou l'agent de maîtrise. Il suffit de confirmer la survenue de l'accident pendant le temps et sur le lieu du travail.

Si de nouvelles lésions apparaissent par la suite, celles-ci doivent être constatées par le médecin. L'ensemble des documents médicaux constituent alors le dossier personnel.

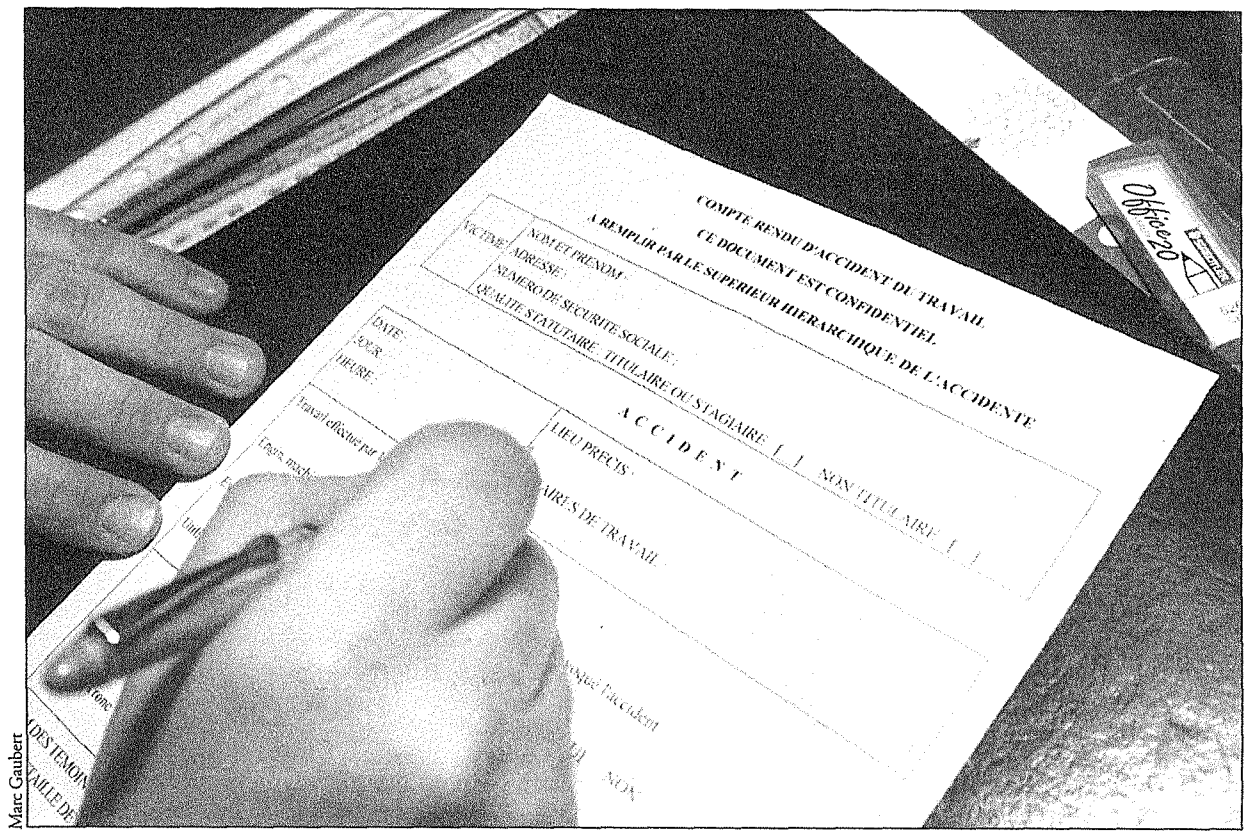

Marc Gaubert

Une déclaration à remplir dans les 24 heures suivant l'accident pour bénéficier de tous ses droits.

De nouvelles indemnités

Durant un temps déterminé, l'assuré a droit au versement d'indemnités journalières d'accident du travail. Puis, après plusieurs mois (généralement trois mois), la Caisse de Sécurité sociale fixe un autre système d'indemnisations, relevant de l'Assurance-maladie, nettement moins favorable au salarié.

La Caisse prévient l'assuré de la date de mise en œuvre de cette nouvelle mesure, appelée « consolidation ». Cette date doit correspondre au moment où les lésions corporelles, quoique non guéries, se sont stabilisées et ont pris un caractère permanent.

Si ce n'est pas le cas, il est conseillé de contester cette décision par la voie d'une expertise médicale. Cette demande doit comporter l'objet de la contestation, avec les arguments précis du médecin traitant, et un certificat médical récent.

D'autres difficultés peuvent se manifester avec la Caisse d'assurance maladie. Elles portent, notamment, sur la date de guérison (toujours constatée par un certificat médical), le caractère professionnel des lésions, l'origine professionnelle d'une rechute et la nécessité d'une réadaptation du poste de travail.

Chacun peut faire l'objet d'une expertise médicale, avec les procédures et les délais qui y sont attachés. Dans tous les cas, un médecin-expert examinera la victime pour donner une conclusion motivée. S'il y a encore contestation, une nouvelle expertise peut être ordonnée par voie de justice. Il est préférable alors de s'adresser à une association spécialisée.

Bernard Fèvre et Marie-Noëlle Dufrenne

● ADRESSES UTILES

Commission municipale insertion professionnelle des travailleurs handicapés
49, avenue de la République.
(ouvert de 9 h à 12 h sauf le jeudi).
Tél. : 01.48.39.50.09
Une plaquette d'information sur les suites de l'accident du travail est à ladisposition du public.

Centre communal d'action sociale (CCAS)
6, rue Charron.
Tél. : 01.48.39.53.00

Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés
Tél. : 01.45.35.00.77

Association de défense des malades accidentés du travail et handicapés
50, allée des Amonts, 91940 Les Ulis

Association nationale des médecins-conseils de victimes d'accidents
BP 197, 75864 Paris cedex 18
Tél. : 01.47.55.18.88

A noter

● UTILE

Médecins de garde
Week-ends, nuits et jours fériés.
Tél. : 01.48.33.33.00

Dentistes
Un répondeur vous indiquera le praticien de garde du vendredi soir au lundi matin.
Tél. : 01.48.36.28.87

Sida info service
Ecouter, informer, orienter, soutenir.
Appel anonyme et gratuit 24h/24,
7 jours sur 7. Tél. : 05.36.66.36

Samu-Social (aide aux sans-abris)
Tél. : 08.00.30.63.06 (appel gratuit)

Allô taxis
Station de la mairie. Tél. : 01.48.33.00.00
Station Roseraie. Tél. : 01.43.52.44.65
Taxis de nuit. Tél. : 01.49.36.10.10

Pharmacies de garde
Le 9, Meyer, 118, bis avenue Victor Hugo ; Corbier-Foudoussia, 56, rue Gaëtan Lamy ; Bodokh, 66, avenue de la République à La Courneuve.
Le 16, Pharmacie des 4 communes, Sdika, 81, avenue E. Vaillant à Pantin ; Jaoui, 99, rue de Saint Denis.
Le 23, Dahan, 17, avenue de la République ; Naulin, 48, boulevard P. V. Couturier à La Courneuve.
Le 30, Vesselle, 27, bd Pasteur à La Courneuve ; Flatters, 116, rue H. Cochennec.
Le 31, Maufus et Lebec, 199, avenue Victor Hugo ; Debin, 255, avenue Jean Jaurès.

Permanences CNL
L'amicale CNL de la Maladrerie organise des permanences à l'intention des locataires de la cité, les 1er et 3e mardis de chaque mois de 19 h à 20 h. Elles ont lieu dans un local mis à disposition par l'OPHLM, 2, allée Gustave Courbet. Précisions au 01.48.11.54.42

3611 AUBER
Le service municipal des relations publiques procède à une nouvelle présentation de la ville et de ses services sur le serveur Minitel. Tapez 3611 AUBER et suivez la flèche.

Enquête
L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue régulièrement des enquêtes auprès des ménages de la ville.
Elles peuvent porter sur des sujets très divers, logement, emploi... mais les enquêteurs qui sonnent aux portes sont toujours munis d'une carte accréditive de leur organisme.

Logement
Le service municipal de la Maison de l'Habitat organise chaque mardi à 17 h 30 une permanence gratuite d'aide et de conseil pour toutes questions concernant le logement. Elle est tenue par un avocat spécialisé. Prendre rendez-vous au préalable en téléphonant au 01.48.39.52.66.

Une aide à la déclaration d'impôts
Deux permanences animées par des experts comptables viennent d'être mises en place pour aider les contribuables à rédiger leur déclaration de revenus 1996.
Elles se tiendront à l'Hôtel de Ville, lundi 10 février de 13 h 30 à 17 h et samedi 1er mars de 9 h à 12 h.
D'autre part, dans le cadre de la campagne d'information initiée par le ministère des Finances, le Centre des impôts, 87, bd Félix Faure organise également des permanences durant les 2 dernières semaines de février. Les dates et heures prévues seront communiquées au public par voie d'affiche dans les lieux publics.

● VIE ASSOCIATIVE

Avec l'UNRPA
L'Union nationale des retraités et personnes agées proposent à ses adhérents d'assister au spectacle « C'était les années folles » à Bobino, le mercredi 19 fevrier. Le rendez-vous est fixé à 13 h. La participation demandée est de 150 F. Précisions et inscriptions lors des permanences de l'association, le mardi et le jeudi de 10 h à 11 h, au club A. Croizat, 166, avenue Victor Hugo.

Aide à la gestion
Le service municipal de la vie associative tient régulièrement des permanences d'aide à la gestion. Prendre rendez-vous au 01.48.39.51.03.

Recherche bénévole
Les Colombes d'Aubervilliers, association d'animation théâtrale pour enfants de 8 à 15 ans, recherche une personne bénévole pour aider à assurer les cours et éventuellement à gérer l'association. Les cours ont lieu le mercredi et le samedi de 14 h à 17 h. Contact au 01.48.33.73.43

● ENFANCE

Théâtre
Les petits des centres de loisirs maternels assisteront, du 10 au 14 février à l'espace Renaudie, à des représentations de *L'âne et le cheval*, une pièce de Marcel Aymé interprétée par la compagnie Aubertroupe composée d'animatrices.

Eveil culturel
Du 6 au 14 février, le centre Solomon propose plusieurs ateliers destinés à favoriser l'expression et l'éveil culturel des enfants de 6 à 13 ans. Ces ateliers conduits par des animateurs (trices) spécialisés (es) portent sur la bande dessinée, la photo, le cinéma d'animation, le théâtre et la poterie. Ils se déroulent par petits groupes de 8 à 12 enfants. La participation est de 40 F par jour (hors repas et goûter éventuels). Les bons de la CAF sont acceptés. Précisions au 01.48.39.51.20 poste 5970 (les lundi, mardi et jeudi de 16 h 30 à 18 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30) ou au secrétariat d'Aubervacances -Loisirs au 01.48.39.51.20.

Un nouveau mode de paiement des repas aux centres de loisirs

Le mode de paiement des repas et goûters pris par les enfants fréquentant les centres de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires vient de changer. Il se fait désormais au moyen de tickets correspondant au prix d'un repas, d'un repas plus goûter, d'un goûter seul. Les tickets peuvent être retirés directement – et sans limitation du nombre – en se présentant au service municipal des Affaires scolaires, muni de la carte de tarif de cantine. On peut également les demander par courrier en précisant le nombre de tickets souhaités et en joignant un chèque, libellé à l'ordre du Trésor public, correspondant au réglement. Les tickets seront alors adressés en retour. Le nouveau mode de paiement a été pris dans le cadre de l'informatisation du centre de loisirs. Il pourra être modifié par la suite.

Pour toute précision, s'adresser au service des Affaires scolaires, 5, rue Schaeffer.
Tél. : 01.48.39.51.30.
Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sans interruption, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Journées d'étude sur le handicap

L'association Itinéraire organise les jeudi 6 et vendredi 7 mars à l'espace Rencontres des journées d'étude sur le thème : De l'enclavement institutionnel au réseau de lieux d'accueil.

Réunissant des professionnels et des parents concernés par les questions posées par l'accueil des personnes (notamment adultes) lourdement handicapées, Itinéraire propose d'aborder durant deux jours plusieurs thèmes portant notamment sur les rapports entre le handicap et l'environnement, la protection juridique, l'évolution de la législation, l'approche clinique du handicap...

Le programme fera alterner travail en ateliers et séances pleinières avec des interventions de très nombreuses personnalités. Si ces journées s'adressent prioritairement aux professionnels des secteurs médico-sociaux, il est également prévu une représentation tout public le jeudi 6 à 21 h du *Sourire au pied de l'échelle* d'Henri Miller, mis en scène par Danielle Marty.

Pour tout renseignement sur ce colloque, contacter Itinéraire au 01.43.03.54.34.
Le sourire au pied de l'échelle.
Entrée : 80 F (réduction possible)

M. C.

● JEUNESSE

Le Caf'Omja : ça repart

Le Caf'Omja propose une série de rendez-vous courant février.
Samedi 8 février à partir de 20 h
Soirée Raï avec la participation d'associations. Au programme : musique mais aussi dégustation de pâtisseries et thé à la menthe.
Du lundi 24 février au vendredi 7 mars
Exposition de David Garcia
Un jeune peintre d'Aubervilliers expose des œuvres insolites.
Vendredi 28 février
A partir de 20 h
Soirée jazz afro-cubain avec le groupe Thyado
Deux fois par mois, le midi, le Caf organise un déjeuner-concert. Les dates sont à préciser au 01.43.34.20.12.
125, rue des Cités.

Pour les jeunes musiciens

Les studios John Lennon proposent, en liaison avec les maisons de jeunes, un atelier d'initiation à la technologie du sample, les mercredis de 15 h à 17 h et les samedis de 14 h à 18 h. Cet atelier intéressera plus particulièrement les programmateurs et les DJ. Adhésion à l'Omja obligatoire (46 F et 26 F pour les moins de 18 ans) plus 10 F par séance. Tél. : 01.48.34.42.13

● FORMATION

Les formations du Greta

Le Greta industriel ouvre prochainement deux formations :
- Installation de systèmes d'antennes du 17-03 au 19-12-1997. Module ouvert à toute personne ayant une expérience d'au moins trois ans en électricité du bâtiment.
- Bac professionnel en systèmes mécaniques automatisés (MSMA) du 12-05-1997 au 12-06-1998. Module ouvert aux personnes ayant un CAP ou BEP en électronique.

D'autre part, les clubs électro et informatique peuvent encore accueillir quelques adeptes. Informations et inscriptions au près du pôle d'accueil, 112, boulevard F. Faure ou par téléphone au 01.49.37.92.55 du lundi au vendredi.

L'amicale des animateurs

L'amicale des animateurs (association travaillant notamment avec Aubervacances) propose les 22 et 23 février, à Bury, une formation sur les activités musicales en centre de vacances. Une autre formation autour du modelage et de la poterie aura lieu les 1er et 2 mars au centre Solomon. Renseignements au 01.48.39.51.20

A l'ANPE

L'ANPE organise chaque mardi et jeudi, de 14 h à 17 h, des ateliers individualisés de recherche d'emploi. Il est nécessaire de s'inscrire au préablable auprès des conseillers de l'ANPE.
Renseignements au 01.48.34.92.24

Aide à la création d'entreprise

L'ANPE organise tous les 3e jeudi de chaque mois, une réunion d'information sur la création d'entreprise. Au cours de cette réunion sont abordés les points suivants : l'organisation du projet (étude de marché, plan de financement...), les différentes démarches administratives à effectuer, les dispositifs d'aides publiques à la création d'entreprise, les possibilités de formations destinées aux demandeurs d'emploi pour préparer leur projet, les adresses et les informations utiles (Chambre de commerce et Chambre des métiers...).
Ces informations générales peuvent être relayées, le cas échéant, par des partenaires extérieurs de l'ANPE, en mesure d'assurer un accompagnement et une expertise pour les porteurs de projet souhaitant bénéficier d'une aide individualisée.
Renseignements et inscriptions auprès des services de l'Agence au 01.48.34.92.24.

Tout savoir sur la retraite

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) organise gratuitement des stages de formation sur la retraite, destinés aux entreprises, assistantes sociales, personnels des mairies, experts comptables, afin de les aider à relayer toutes les informations indispensables concernant la retraite auprès du grand public.
Ces stages portent sur le relevé de carrière, le calcul de retraite, les réglements communautaires, le minimum vieillesse et la retraite de réversion. Les prochaines sessions auront lieu les 24 et 25 févier.
Renseignements au .....

● SOCIAL

Les services sociaux municipaux

Depuis le 2 janvier, les services sociaux de la ville, 6, rue Charron, sont ouverts de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 01.48.39.53.00

Permanences diverses

La permanence de la CNAVTS (Caisse d'assurance vieillesse des travailleurs salariés) a lieu tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel de Ville, 2, rue de la Commune de Paris.
Après des travaux de rénovation, les bureaux des permanences administratives de la Caisse d'allocations familiales, 29, rue du Pont Blanc à Aubervilliers, ont rouvert leurs portes. Les horaires n'ont pas changé, le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous.
La permanence de la CAF du CCAS, 6, rue Charron, a lieu tous les mardis et mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 avec un seul permanencier.

● INITIATIVES

Les noces d'or

La prochaine cérémonie des Noces d'or et de diamant se déroulera le samedi 24 mai 1997. Les couples qui ont 50 ou 60 ans (voire 70 ans) de mariage cette année, peuvent se faire inscrire, dès à présent, Centre communal d'action sociale (CCAS) 6, rue Charron, munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Concours de villes fleuries

La remise des prix aura lieu en présence du maire, Jack Ralite, le samedi 22 février à 19 h, à l'espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin.

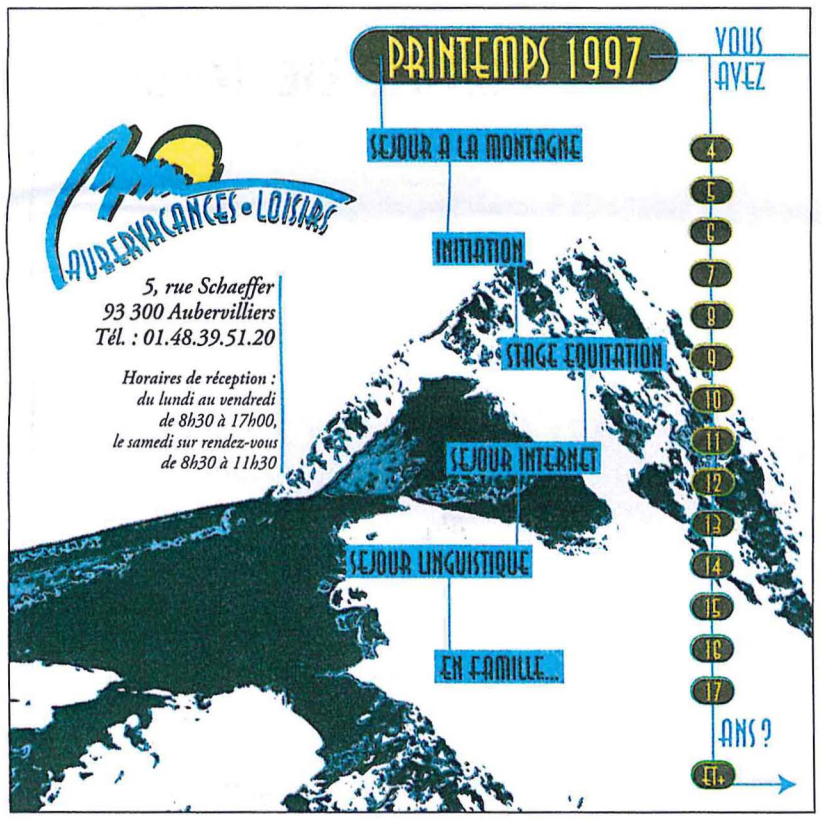

Carnet

Au Caf'Omja

JEAN-LOUIS ROUX est le nouveau responsable du Caf'Omja, 125, rue des Cités. Après avoir suivi des études de gestion des associations et des organismes de l'économie sociale à Paris X, il a longuement travaillé dans l'animation sportive. Passionné d'aïkido, de randonnée et... d'écriture, il anime aujourd'hui le principal équipement de l'Office municipal de la jeunesse.

Une disparition

JEAN ZELLER est récemment décédé des suites d'une longue maladie. Professeur de français au collège Jean Moulin depuis de nombreuses années, il était autant apprécié par ses collègues que par les élèves. La rédaction du journal se joint à eux pour adresser à ses proches toute sa sympathie.

Nefs d'Or

JEAN-PIERRE VICTOR, commerçant boucher au 20, rue Hélène Cochennec, est lauréat des Nefs d'Or 96. Cette distinction, décernée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Seine-Saint-Denis, honore les initiatives, les performances et les mérites des entrepreneurs de la région parisienne. Pour Jean-Pierre Victor, qui travaille avec son épouse et un employé depuis 24 ans, cette Nef d'Or est venue saluer ses capacités de gestion et la qualité de ses produits.

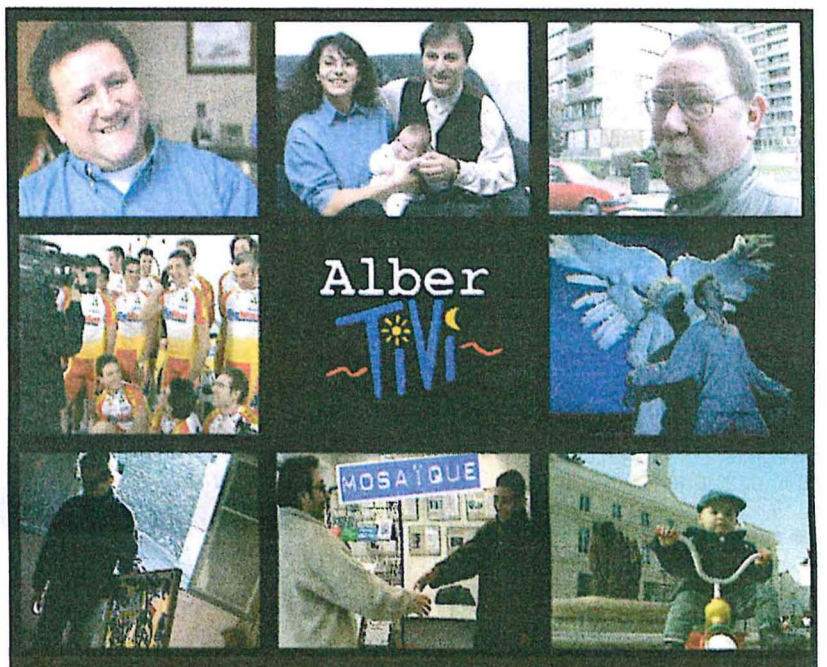

Au sommaire du n°9 du magazine vidéo (15 janvier 97 au 15 février 97)
- La Médina d'Aubervilliers
- Mosaïque par Quatre-Chemins
- Ouzani, Les tronches
- Kaléïdoscope 96
- Sans oublier les micro-trottoirs, le carnet et l'agenda du mois.

A voir : à l'espace Renaudie lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des archives, à la boutique des Associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja... Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales.

Pour en savoir plus : 01.48.39.51.03 ou 01.48.39.51.93

Préretraités et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13. Fax : 01.48.34.65.76
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS DE MARS

Jeudi 13
Journée alsacienne (Paris).
Déjeuner autour d'une choucroute. Histoires et légendes d'Alsace.
Après-midi dansant.
Prix : 215 F
Départ : club Croizat : 11 h ;
club Finck : 11 h 15 ;
club Allende : 11 h 30
Inscriptions dans les clubs les 17 et 18 février.

Jeudi 27
Déjeuner dansant à l'auberge de Crisolles à Noyon (Oise).
Visite d'une savonnerie.
Déjeuner et après-midi animé par une artiste qui vous fera chanter et danser dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Prix : 188 F
Départ : club Croizat : 8 h 45 ;
club Finck : 9 h ;
club Allende : 9 h 15
Inscriptions dans les clubs les 17 et 18 février.

● SORTIES DU MOIS D'AVRIL

Jeudi 3
Une journée au parc de Saint-Vrain.
Une escapade magique dans le monde des animaux sauvages.
Déjeuner inclus.
Prix : 168 F
Départ : 9 h 30 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 3 et 4 mars.

● VOYAGES 1997

La Hollande
Du 16 au 18 avril 1997
Circuit touristique en pension complète (1 995 F).
Il reste encore quelques places.

● LES CLUBS

Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 01.48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 01.48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse
Tél. : 01.48.34.49.38
Dans les clubs, possibilités de restauration avec tickets repas en fonction des ressources.

Jardinage

Cultiver les plantes à bulbes

Les jacinthes, tulipes, narcisses ou crocus sont des fleurs que l'on peut facilement faire pousser en appartement. A condition de savoir soigner leurs bulbes. Ces derniers ont en effet besoin d'une période de froid ou de fraîcheur pour que les racines puissent se former avant l'apparition des feuilles ou des boutons floraux. Les horticulteurs appellent cette période « mise en tombe ». Une fois les bulbes empotés, ceux-ci sont placés dans des couches froides, les pots sont recouverts d'une dizaine de centimètres de terre fine ou enterrés en silo. Au bout de 6 à 8 semaines, l'enracinement est parfait et le bourgeon commence à se développer.
L'amateur, lui, s'il ne possède pas de jardin, peut placer ses pots sur un balcon ou dans une jardinière à condition que les bulbes soient à l'obscurité et à l'abri du gel. Dès que l'enracinement est conséquent et que le bourgeon est sorti du bulbe, on peut alors rentrer les pots sans toutefois les exposer à des températures trop élevées.
La jacinthe et la tulipe se prêtent également bien à la culture en « carafe ». Les bulbes, soigneusement nettoyés, sont posés de telle sorte que la base inférieure du bulbe se trouve 1 à 2 mm sous la surface de l'eau. Les récipients seront placés dans des lieux sombres et frais jusqu'à l'apparition du bourgeon et jusqu'à ce que les racines aient atteint une dizaine de centimètres (7 à 8 semaines). Maintenir le niveau d'eau.
Les horticulteurs ont mis au point une technique de réfrigération des bulbes qui dispense de la « mise en tombe ». Ils sont vendus sous le nom de « bulbe préparé ».

Marc Ferrot

Petites annonces

● LOGEMENTS

Ventes

Vends maison avec 1 étage, 135 m² en 2 logements avec entrée indépendante. R de C : 1 chambre, grand séjour, cuisine, WC, S de B ; 1er étage : 2 chambres dont 1 avec terrasse, grand séjour, cuisine aménagée, WC, S de B, rangements. Chauffage au gaz, grand garage, cave, grenier, petit jardin. Près métro, tram et commerces.
Tél. : 01.43.52.25.99

Vends appartement 35 m², salle d'eau, cuisine, grande chambre, salon, porte blindée, proche école, commerces, théâtre, cinéma, 250 000 F. Tél. : 01.48.39.07.44

Vends immeuble sur 3 niveaux avec 2 appartements et 2 magasins tout commerce (murs et fonds) sur artère principale au pied du métro Fort d'Aubervilliers.
Tél. : 01.43.52.47.67 (HB)
ou 01.48.67.00.83 (dom.)

Vends maison 70 m² habitables, sur 170 m² à 10 mn du métro, secteur calme, cuisine aménagée, 2 chambres, salle à manger, S de B, 2 WC, véranda fermée, garage, buanderie, grenier aménageable, cave, jardin arboré, 700 000 F.
Tél. : 01.48.33.83.96

Vends Quatre-Routes de La Courneuve, pavillon 6 pièces tout confort, cuisine équipée, cellier, atelier, jardinet, grenier, transports en commun et commerce, 800 000 F.
Tél. : 01.48.38.07.28

Locations

A louer dans immeuble ancien. Studio 2e étage, 25 m². Tout confort, refait à neuf, décoration soignée, chauffage électrique, 2 800 F/mois charges comprises.
Tél. : 01.47.04.25.21 (jusqu'à 21 h).

A louer studio 35 m², rénové, Mairie d'Aubervilliers, 2300/2500 F/mois charges comprises.
Tél. : 03.23.83.18.26 (province)

● COURS

Elève ingénieur maths sup et maths spé donne cours de maths, physique et arabe.
Tél. : 01.48.33.93.95

Etudiant Deug musique donne cours de solfége. 80 F/heure.
Tél. : 01.48.43.23.35

Etudiante en sciences donne cours de mathématiques à tout élève en difficulté.
Tél. : 01.48.34.62.59

Chanteuse d'opéra donne leçons de chant, tous styles. 1er cours gratuit.
Tél. : 01.48.31.96.70

● DIVERS

Vends lits superposés, chêne foncé avec matelas bon état, 1 000 F.
Tél. : 01.48.34.49.68 (après 19 h)

Vends lit merisier Louis Philippe, living sans pieds, 2 portes coulissantes et 4 tiroirs. Table rectangulaire avec rallonges.
Tél. : 01.43.52.01.29

Vends meubles rotin, tables, chaises, living, salon plus électroménager et articles de puériculture, landeau, parc, vêtements...
Tél. : 01.42.29.96.07

Vends guitare électrique Gisbon Lespaul Studio, valeur 5 300 F, vendue 4 000 F ; ampli Hugues et Kettiner Attax 100 W valeur 3 800 F, vendu 2 500 F. Le tout en excellent état. Le tout 6 000 F.
Tél. : 01.42.85.27.87

Recherche livre Aubervilliers par Léon Boneff. Tél. : 01.48.36.48.59

Vends télé couleur stéréo télécommande, 1 300 F ; 3 roues Michelin, autoradio cassette, 2 longues portées, 2 pare soleil, batterie 12 V, le tout 1 000 F ; télé NB 62 cm, 400 F ; bureau enfant avec 1 tiroir, 100 F ; cafetière neuve programmable, 16 tasses, 250 F ; sèche-cheveux neuf 2 vitesses, 100 F ; meuble ancien de cuisine, 500 F.
Tél. : 01.48.39.30.75

Vends F2 et petit F3 en locaiton vente dans petite maison. Faibles charges.
Tél. : 01.48.33.04.65

EN CAS D'OBSEQUES,
LE PREMIER SERVICE À VOUS RENDRE
C'EST DE VOUS DONNER LE CHOIX DES PRIX

Dans un souci de clarté, PFG a créé
"Les 5 Services Obsèques" : 5 prestations complètes à un prix fixé à l'avance.
Vous pouvez vous procurer le livret descriptif de tous ces services :
- par Minitel 3615 PFG (1,27 F/mn),
- en appelant 24h/24 notre numéro vert
08 00 11 10 10,
- en contactant l'agence PFG la plus proche.

Pompes Funèbres Générales
3, rue de la Commune-de-Paris
à Aubervilliers - Tél. : 01 48 34 61 09
Délégataire Officiel de la Ville d'Aubervilliers

AGF

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
À PLUS DE 65 ANS ?
C'EST POSSIBLE GRACE À TONUS SENIOR
À PARTIR DE 294 FRS PAR MOIS
Renseignez-vous dès maintenant !
AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70

entreprise
ROUSSEAU-BATIMENT

TERRASSEMENT
BÉTON ARMÉ
MAÇONNERIE
PIERRE DE TAILLE

Construction d'un ensemble immobilier de 8000m2, composé de 2 bâtiments en pierre de taille à NOGENT-SUR-MARNE (94)

Construction d'une maison de retraite médicalisée à MARCOUSSIS (91)

Siège Social
12, Place Carnot
93110 Rosny sous Bois
Tél.: 01 48 55 80 90
Fax : 01 48 55 80 07

Agence
3, quai Adrien Agnès
93300 Aubervilliers
Tél.: 01 48 33 04 95

Société Coopérative Ouvrière de Production à Responsabilité Limitée à Capital Variable RCS BOBIGNY B 332 868 025 - URSSAF Paris 870 93001 0215 W - Code APE 452 V - SIRET 332 868 025 00039